

UNIVERSITE DE LAUSANNE
FACULTE DES SCIENCES SOCIALES
ET POLITIQUES

SESSION DE JUIN 2013

La promotion du sport et de l'activité physique dans les communes

Accent sur le sport libre

Etude comparative entre 5 communes dans le canton de St-Gall

Mémoire en sciences du sport

Présenté par : Andrea Niklaus

Directeur : Marco Astolfi

Lausanne, juin 2013

A Remerciements

Ce mémoire se base sur l'étude de la théorie mais pas moins sur les connaissances des personnes interviewées. Elles ont contribué considérablement à la création de ce travail. J'adresse mes sincères remerciements aux personnes suivantes, sans lesquelles ce mémoire n'aurait pas pu être réalisé :

Experts

- *Sabina Ruff*, cheffe du service des communes et des réseaux à l'Office de la santé du canton de St-Gall, St-Gall
- *Carolyn Hochstrasser-Reust*, cheffe de projet «La Suisse bouge.Duel intercommunal», Bâle
- *Patrik Baumer*, chef de l'Office du sport du canton de St-Gall, St-Gall

Communes (municipaux)

- Flawil : *Erwin Thalmann*
- Sargans : *Jörg Tanner*
- Thal : *Christoph Giger*
- Uznach : *Erwin Camenisch*
- Wattwil : *Rudolf Sterzing*

Je tiens également à remercier le directeur de mon mémoire, *M. Marco Astolfi*, pour son soutien et ses conseils pour la réalisation de ce travail, et l'expert du mémoire, *M. Manuel Praz*.

Finalement, je remercie mes parents *Edith* et *Rolf* de leur soutien apprécié pendant toutes mes études, ma sœur *Bettina* de ses conseils utiles et mes amis de leur soutien et des mots motivants pendant la composition de ce mémoire.

B Table des Matières

A	Remerciements.....	i
B	Table des Matières	ii
C	Liste des tableaux et des figures	v
D	Abréviations.....	vi
1	Introduction.....	1
2	La région examinée	5
2.1	Le canton de St-Gall.....	5
2.1.1	Les finances publiques	5
2.2	Les communes examinées	6
2.2.1	Flawil.....	6
2.2.2	Sargans	6
2.2.3	Thal	7
2.2.4	Uznach	7
2.2.5	Wattwil.....	8
3	Méthode.....	9
3.1	Enquête qualitative	9
3.2	Entretien sur la base d'un guide d'entretien	10
3.2.1	Le guide d'entretien	10
3.2.2	L'attitude de l'intervieweur.....	11
3.3	Choix des experts	12
3.3.1	Réalisation des entretiens.....	12
3.3.2	Choix des communes	13
3.3.3	Choix des experts pour l'enquête principale	13
3.4	Méthode d'analyse.....	13
4	Contexte théorique.....	15
4.1	Les Suisses et leur degré d'activité sportive.....	15
4.2	L'activité sportive et la forme d'organisation	15
4.3	Les non-sportifs.....	16
4.4	Sport dans le canton de St-Gall	17
4.5	Conséquences de la sédentarité	19
4.6	Dépenses de santé résultant du surpoids et de l'obésité	19

4.7	La santé : une notion importante en relation avec l'activité physique	21
5	La promotion du sport et de l'activité physique.....	24
5.1	Stratégies en matière de la promotion du sport et de l'activité physique en Suisse.....	25
5.2	La politique fédérale	26
5.3	Les facteurs influençant l'activité physique et la prévention appliquée.....	27
5.3.1	Le niveau individuel : la prévention comportementale	29
5.3.2	Le niveau structurel : la prévention par les conditions.....	31
5.4	Les défis du système des sports en Suisse	34
5.4.1	Le sport informel en essor	35
5.4.2	L'espace public et les activités physiques et sportives.....	36
6	Les bases juridiques du sport	38
6.1	Bases juridiques fédérales.....	38
6.2	Bases juridiques cantonales.....	38
6.2.1	Le rapport du conseil d'Etat de St-Gall sur le sport et l'activité physique du 14 août 2007.....	39
7	L'avis des experts.....	42
7.1	Les champs d'action du sport à St-Gall.....	42
7.2	Les défis du sport et de l'activité physique	44
7.3	Les thèmes de la santé en relation avec la promotion du sport et de l'activité physique	47
7.4	La promotion générale du sport et de l'activité physique	48
7.5	Les pouvoirs publics dans la promotion du sport et de l'activité physique	52
7.5.1	Une tâche étatique ?	55
7.5.2	Les motivations d'une commune à s'engager	55
7.6	La durabilité des mesures.....	56
8	Les communes dans le système sportif entre théorie et pratique.....	58
8.1	La promotion de l'activité physique dans les communes	58
8.2	Investir dans le mouvement – investir dans la santé.....	60
8.3	La commune – cadre important et approprié pour des mesures. 62	
8.3.1	Effets positifs externes.....	78
8.3.2	Sport comme bien tutélaire.....	82

8.3.3	L'argument de la politique de distribution	83
8.3.4	L'argument de politique régional.....	84
8.3.5	Problèmes et limites de la promotion du sport par les pouvoirs publics.....	85
9	La promotion du sport et de l'activité physique dans les communes examinées – présentation des résultats et propositions d'amélioration ...	88
9.1	Flawil	89
9.2	Sargans.....	92
9.3	Thal.....	95
9.4	Uznach.....	98
9.5	Wattwil.....	102
10	Discussion	106
11	Conclusion.....	111
11.1	Réponses aux questions de recherche.....	111
11.2	Hypothèses.....	113
11.3	Réflexion critique.....	113
11.4	Les voies futures de recherche	114
12	Bibliographie.....	115
13	Annexe.....	I

C Liste des tableaux et des figures

Tableaux

Tableau 1 L'aménagement sportif de la commune de Flawil	6
Tableau 2 L'aménagement sportif de la commune de Sargans.....	7
Tableau 3 L'aménagement sportif de la commune de Thal.....	7
Tableau 4 L'aménagement sportif de la commune d'Uznach	7
Tableau 5 L'aménagement sportif de la commune de Wattwil	8
Tableau 6 Dimensions de la promotion structurelle.....	33
Tableau 7 Les mesures du canton de St-Gall dans la promotion du sport et de l'activité physique selon les priorités.....	41
Tableau 8 L'analyse de la situation du sport dans la commune de Flawil	89
Tableau 9 L'analyse de la situation du sport dans la commune de Sargans.....	93
Tableau 10 L'analyse de la situation du sport dans la commune de Thal.....	95
Tableau 11 L'analyse de la situation du sport dans la commune d'Uznach	99
Tableau 12 L'analyse de la situation du sport dans la commune de Wattwil.....	103

Figures

Figure 1 Le canton de St-Gall en Suisse	5
Figure 2 Schéma de démarche de recherche.....	14
Figure 3 Fréquence de la pratique sportive des suisses.....	15
Figure 4 Proportion de personnes appartenant à un club sportif.....	16
Figure 5 Les activités sportives que les non-sportifs aimeraient pratiquer.....	17
Figure 6 Dépenses de santé par habitant en 2010.....	20
Figure 7 Modèle de santé.....	22
Figure 8 Les 5 aspects du sport en relation avec l'âge	26
Figure 9 Facteurs d'influence de l'activité physique.....	28
Figure 10 Pyramide de conseils sur l'exercice physique pour les adultes	30
Figure 11 Le slowUp de la Gruyère en 2012.....	30
Figure 12 La place Gallus à St-Gall.....	32
Figure 13 Verso du flyer « Investissez dans votre futur » de l'Office du sport de St- Gall	54
Figure 14 La prévention entre le comportement et les conditions.....	62
Figure 15 Utilisation des infrastructures sportives.....	67
Figure 16 Affiche de la commune avant l'assemblée communale pour gagner l'accord des citoyens à la construction d'un gazon artificiel pour le FC.....	90
Figure 17 Vue sur le village de Flawil.....	90
Figure 18 la salle de sport quadruple "Riet" à Sargans	93
Figure 19 Les vestiaires à l'extérieur du complexe sportif Riet à Sargans.....	93
Figure 20 Une partie du projet de l'assainissement du complexe sportif "Bützelpark" à Thal : le gazon artificiel et la piste finlandaise	96
Figure 21 Vue sur le village de Thal	96
Figure 22 Une partie du masterplan d'Uznach – les différentes zones de développement	100
Figure 23 Le sentier le long du ruisseau ouvert à Uznach	100
Figure 24 Vue sur la commune de Wattwil	104
Figure 25 Le skatepark de Wattwil, une offre pour le sport libre	104

D Abréviations

- EPS : Education physique et sport
- HEPA : Health Enhancement Physical Activity (Activité physique pour améliorer la santé)
- IMC : Indice de Masse Corporelle
- OFS : Office fédéral de la statistique
- OFSP : Office fédéral de la santé publique
- OFSPO : Office fédéral du sport
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- PIB : Produit intérieur brut

1 Introduction

«...l'élargissement des pratiques sportives et l'éclatement du système des sports traditionnel depuis une vingtaine d'années constitue sans aucun doute un défi pour les politiques publiques du sport.» (Merle 2007, p. 42)

Cette citation de Merle a été le mobile de ce travail et son fil rouge. Les pouvoirs publics étant un acteur important et irremplaçable dans le système sportif en Suisse, ce travail étudie leur rôle, en se focalisant sur les communes dans le canton de St-Gall, dans la promotion du sport, de l'activité physique et du mouvement¹.

La santé est au premier plan pour une grande partie de la population suisse. Qui ne souhaite pas la bonne santé pour soi-même et ses proches? D'après l'enquête du «Baromètre de l'espoir», 82% des Suisses et Suissesses souhaitent et espèrent qu'ils seront en bonne santé en 2013 (Baromètre de l'espoir 2012). Un bon état de santé signifie une meilleure qualité de vie alors qu'un état de santé non-satisfaisant l'influence plus ou moins gravement. L'activité physique, qu'elle soit sportive ou non, peut contribuer considérablement à un bon état de santé.

Le sport organisé (avant tout les associations sportives) profite souvent d'un soutien de moyens publics, soit en subventions, temps d'utilisation gratuit, matériel ou autre. Ce sont les associations qui signifient pour beaucoup de communes un champ approprié à s'engager: elles touchent beaucoup de membres des clubs qui profitent ainsi du soutien communal. Les clubs sportifs s'engagent pour les jeunes et contribuent à la vie sociale dans la commune. En plus, elles sont organisées, ont une forme juridique et des responsables bien définis. En Suisse, 24.7% de la population sont affiliés à un club sportif comme membre actif, auxquels s'ajoutent 5% comme membre passif (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 31). Les responsables

¹ Dans ce travail, les expressions « activité physique » et « mouvement » sont utilisées comme des synonymes, s'ajoutant à l'expression du « sport ». On entend par là tout mouvement des personnes grâce à la force musculaire propre, p.ex. marcher, jouer, faire du vélo, skateboard, courir etc.

des communes ont, jusqu'à présent, souvent cette vision stricte du sport et de l'activité physique pratiqués en association.

En même temps, il existe une partie importante des habitants qui n'est pas du tout atteinte par ces offres sportives et qui ne profite dès lors pas ou pas d'autant du soutien communal: les gens qui ne sont pas membres d'une association sportive. Ces habitants, sauf s'ils sont organisés eux-mêmes (et profitent ainsi des infrastructures ou aménagements communaux), ne bougent pas ou pas assez dans leur quotidien. En Suisse, près de 60% de la population ne remplissent pas la quantité quotidienne (30 minutes) d'activité physique selon les recommandations officielles (HEPA 2007, p.12). Par conséquent, il y a une demande de mesures pour lutter contre la sédentarité croissante. Celle-ci est, selon l'Organisation Mondiale de Santé (OMS), la pandémie du XXI siècle et un des facteurs clés des risques pour la santé (OMS 2012). Blair (2009, p. 1) ajoute dans le «British Journal of Sports Medicine» que l'inactivité physique est le plus grand problème de santé du XXI siècle. Nous sommes des hommes génétiquement créés pour le mouvement, mais, de nos jours, la plupart d'entre nous sommes devenus des "hommes de tête" qui n'utilisons pas le corps physiquement. Ce développement a engendré ou du moins a contribué à la croissance de maladies civilisatrices qui posent un grand problème aux systèmes de santé nationaux (Völker 2012, p. 24).

Les mesures pour lutter contre ce problème englobent aussi les communes. Elles sont un acteur important dans le sport, car elles mettent à disposition une grande partie de l'infrastructure sportive en Suisse. La promotion du sport et de l'activité physique n'est pas une tâche obligatoire pour une commune, néanmoins y sont-elles engagées d'une manière ou autre, le plus souvent par le soutien financier ou infrastructurel des associations cité plus haut.

Cependant, le sport n'est pas pratiqué uniquement en club sportif et les communes doivent prendre en compte les conditions générales modifiées (Kähler 2006, p. 93). Dans un contexte de l'élargissement du cadre sportif et des budgets communaux limités, les communes doivent changer leur

compréhension du sport et s'ouvrir à des nouveaux moyens de pratiquer une politique sportive communale effective et efficace (Thöni 2006, p. 19). En plus, pour atteindre une promotion du sport et de l'activité physique durable, la coopération de tous les acteurs est nécessaire: il faut intégrer la politique (santé, économie, sport etc.), les associations, les écoles, les citoyens. Le but doit être de créer des «cadres de vie salubres»² (Rütten 2002, p. 36). En ce qui concerne le sport et son futur dans les communes, il est important de quitter la vision stricte du sport normé, d'ouvrir et d'aménager l'espace pour des possibilités diverses, multi-usables et interconnectées de mouvement corporel (Wopp 2002, p. 52s.; voir aussi OFSPO *et al.* 2009, p. 24).

Pour la promotion du sport et de l'activité physique, de nombreuses offres et initiatives existent: La Suisse bouge, Allez hop, A vélo au boulot, L'école bouge, pistes vita, terrains multisports etc. La commune est, dans cette foule d'offres, un acteur important et considérable avec une certaine responsabilité concernant la santé populaire. Pour les villes, des concepts pour le sport et sa promotion existent qui définissent la stratégie et la direction suivie. En plus, beaucoup d'études se sont appuyés sur l'optimisation de la promotion du sport dans les villes (cf. Balz et Kuhlmann 2009, Thöni *et al.* 2006, Kähler 2006). Pour les communes plus petites, en Suisse, l'Office fédéral du sport (OFSPO) énonce des recommandations, mais des études qui se concentrent sur la promotion du sport et de l'activité physique dans les communes n'existent pas.

Pourtant, le futur va demander la distribution raisonnable et bien justifiée des moyens limités des communes grandes ainsi que petites (Thöni *et al.* 2006, p. 19). En même temps, le but des exécutifs communaux doit être de mettre en œuvre ces moyens pour que le plus possible des citoyens, enfants, jeunes, adultes et seniors, puisse en profiter. Par conséquent, l'étude détaillée des activités communales est indispensable au développement d'une stratégie pour la promotion du sport et de l'activité physique communale.

² Gesundheitsförderliche Lebenswelten, Rütten 2002, p. 36

Question de départ et hypothèses

Ce mémoire a pour but d'étudier les motivations et les possibilités des communes de promouvoir raisonnablement le sport et l'activité physique sur leur territoire et parmi leurs habitants. Il en découle la question centrale qui sera enquêtée dans le cadre de ce mémoire:

Quelles possibilités ont les communes dans le canton de St-Gall pour encourager leurs habitants à devenir sportivement actif en dehors des associations sportives?

Déoulant de la question centrale, les questions suivantes ont été développées:

- *Dans quelle mesure les communes dans le canton de St-Gall promeuvent-elles le sport et l'activité physique parmi leurs habitants?*
- *Quelles mesures peuvent-elles prendre pour faciliter l'accès au mouvement?*

Partant de ces questions, les deux hypothèses suivantes ont été élaborées:

Hypothèse 1: La promotion de l'activité physique par la commune a du succès si elle est intégrée dans le *quotidien* des habitants.

Hypothèse 2: La promotion *structurelle* de l'activité physique dans les communes est le moyen adéquat pour atteindre le plus grand nombre possible d'habitants.

Dans le cadre de ce mémoire, ces hypothèses servent à orienter la direction de la recherche et vont être vérifiées ou infirmées.

Finalement, après l'étude des activités actuelles des 5 communes, le but de ce travail est de proposer des mesures applicables dans le futur pour améliorer leur promotion du sport et de l'activité physique à des coûts ou efforts modérés dans ces communes.

2 La région examinée

Pour répondre à la question centrale, 5 communes dans le canton de St-Gall ont été choisies comme exemple d'étude. Le canton de St-Gall, le cadre politique et administratif où opèrent toutes les communes, ainsi que les 5 communes étudiées seront présentés dans ce qui suit.

2.1 Le canton de St-Gall

Le canton de St-Gall se trouve tout à l'est de la Suisse. Il est le plus grand canton de la Suisse orientale et compte 483'000 habitants en 2011. Il s'étend sur 2026 km² et se caractérise par un paysage de toutes sortes : on y trouve du paysage pré-alpin/alpin mais aussi de grandes plaines.

Quant au marché du travail, 3.9% des employés travaillent dans l'agriculture (1^{er} secteur), 38.8% dans le deuxième secteur (industrie, production, fabrication) et 57.3% dans le troisième secteur (commerce et services) (FfS-SG 2012, p. 22).

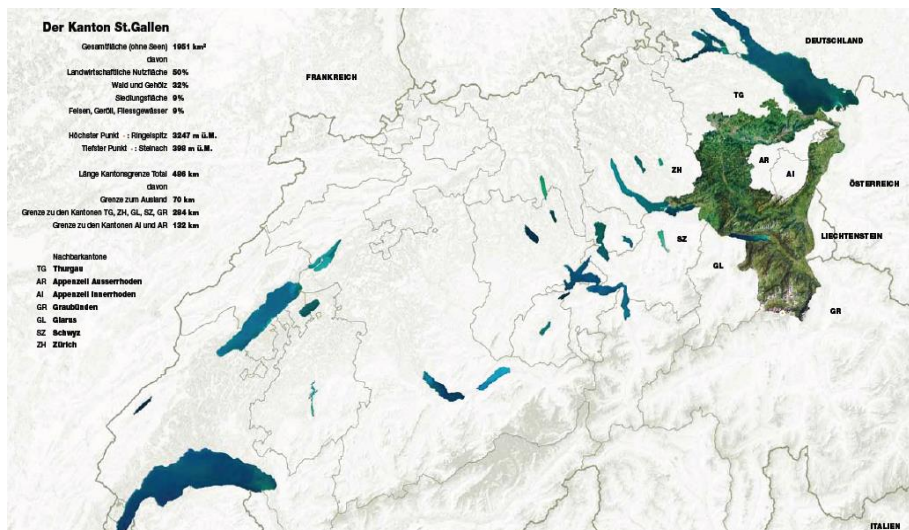


Figure 1 Le canton de St-Gall en Suisse (FfS-SG 2012, p. 1)

2.1.1 Les finances publiques

Le bilan cantonal 2011 a montré un déficit de CHF 65 Mio, résultat d'un total de CHF 4'461 Mio de dépenses et d'un total de CHF 4'397 Mio de bénéfices. Les plus grands postes de dépenses sont l'éducation (CHF 842 Mio), l'aide sociale (CHF 761 Mio) et la santé (CHF 627 Mio) (FfS-SG 2012, p. 41). Le sport a pesé avec CHF 5 Mio dans le budget cantonal.

2.2 Les communes examinées

Ce chapitre présente une vue générale sur les 5 communes qui ont été choisies aléatoirement pour examiner la situation du sport dans les communes st-galloises.

2.2.1 Flawil

La commune de Flawil compte environ 10'200 habitants. Elle se situe dans la région du « Fürstenland », sur l'axe Wil-St-Gall. Elle est organisée en 7 domaines chapeautés par un municipal. Le taux d'imposition s'élève à 149%. Quant à la commune, le sport fait partie du domaine « culture/loisirs/sport ». (www.flawil.ch)

Flawil dispose d'un aménagement sportif comme suit :

1 salle de sport triple	4 salles de sport simple/double
3 terrains de foot	4 terrains multisports
4 terrains de jeu	5 terrains de tennis extérieur, 2 terrains intérieurs
1 piscine en plein air	1 place en sable pour le VTT
1 piste vita	1 piste finlandaise
2 stands de tir	1 manège couvert
1 salle pour le fitness, le karaté, la danse et l'escrime	

Tableau 1 L'aménagement sportif de la commune de Flawil

2.2.2 Sargans

La commune de Sargans compte 5'742 habitants. Elle se situe dans la région de « Sarganserland-Werdenberg », juste à l'intersection des trains depuis Coire vers Zurich et vers St-Gall. Le taux d'imposition s'élève à 142%. Quant à la commune, le sport fait partie du domaine présidentiel, le maire s'occupe de l'infrastructure, du trafic et du sport. Sargans est organisé en 5 ressorts chapeautés par un municipal. (www.sargans.ch)

Sargans dispose d'un aménagement sportif comme suit :

1 salle de sport quadruple	2 salles de sport simple
3 terrains de foot	6 terrains multisports
3 terrains de jeu	3 aménagements pour l'athlétisme

1 bassin d'enseignement	1 piste finlandaise
1 piste vita	1 salle de gym
2 jardins d'escalade	1 stand de tir
1 école d'équitation	

Tableau 2 L'aménagement sportif de la commune de Sargans

2.2.3 Thal

La commune de Thal compte 6593 habitants. Elle se situe dans la région du « Rheintal », tout au nord du val de Rhin, entre les centres régionaux Rorschach et Altstätten, une commune plutôt rurale. Le taux d'imposition s'élève à 125%. Quant à la commune, le sport fait partie du domaine présidentiel. Il n'y a pas de ressort ou commission explicite auquel il est connecté. Thal est organisée en 7 ressorts chapeautés par un municipal. (www.thal.ch)

Thal dispose d'un aménagement sportif comme suit :

4 salles de sport simple/double	7 terrains multisports
3 terrains de foot	2 aménagements pour l'athlétisme
4 terrains de jeu	1 piscine en plein air

Tableau 3 L'aménagement sportif de la commune de Thal

2.2.4 Uznach

La commune d'Uznach compte 5845 habitants. Elle se situe dans la région du "Zürichsee-Linth", tout à l'est du canton, près de Rapperswil et avec de bonnes connections vers Zurich. Le taux d'imposition s'élève à 152%. Quant à la commune, le sport fait partie du ressort "associations/sport". Uznach est organisée en 7 ressorts chapeautés par un municipal. (www.uznach.ch)

Uznach dispose d'un aménagement sportif comme suit :

1 salle de sport triple	3 salles de sport simple
1 bassin d'enseignement	4 terrains de jeu
4 terrains multisports	3 terrains de foot
1 stand de tir	

Tableau 4 L'aménagement sportif de la commune d'Uznach

2.2.5 Wattwil

La commune de Wattwil compte 8'300 habitants. Elle se situe dans la région du “Toggenburg”, une région majoritairement rurale. Le taux d'imposition s'élève à 151%. Quant à la commune, le sport n'a pas de ressort propre, il fait partie des deux ressorts “éducation/culture/loisirs” et “santé/bien-être social”. Wattwil est organisée en 7 ressorts chapeautés par un municipal. (www.wattwil.ch)

Wattwil dispose d'un aménagement sportif comme suit :

2 salles de sport quadruple	4 salles de sport simple
1 piscine en plein air	3 terrains de foot
3 terrains de beach volley	3 terrains multisports
3 terrains de jeu	1 piste vita
1 stand de tir	

Tableau 5 L'aménagement sportif de la commune de Wattwil

3 Méthode

Le but de ce travail est a) d'identifier les possibilités des communes dans le canton de St-Gall pour s'engager dans la promotion du sport et b) de proposer, après l'étude de 5 communes, des mesures permettant à celles-ci d'améliorer et d'optimiser leur investissement dans la promotion du sport et de l'activité physique. Ce chapitre décrit la méthode choisie pour réaliser l'étude.

3.1 Enquête qualitative

Pour répondre aux questions posées et étudier les hypothèses de ce travail, une enquête qualitative a été faite. D'abord, il est important de connaître les responsabilités entre canton et commune et l'étendue des responsabilités et des compétences des pouvoirs publics. Cette première étape est suivie des entretiens d'experts, cela veut dire que trois interviews avec des personnes travaillant ou s'engageant dans le domaine de la promotion du sport et de l'activité physique ont été faites.

L'enquête principale est constituée des entretiens avec les 5 communes choisies. La sélection des communes s'est faite arbitrairement entre toutes les communes dans le canton de St-Gall ayant un nombre d'habitants entre 5'000 et 15'000 (cf. chap. 3.3.2). Les municipaux responsables des 5 communes ont été contactés et interviewés en mars et avril 2013. Autour de ces interviews, les infrastructures ont été visitées et l'offre sportive a été listée pour avoir une image de la situation et des conditions dans lesquelles le sport se déroule dans ces communes. Deux communes respectivement deux municipaux des communes demandées pour une interview n'ont pas répondu, c'est pourquoi deux communes supplémentaires ont été sollicitées qui ont répondu positivement.

Quant aux interviews avec les municipaux responsables, le but est d'identifier les problèmes et les contraintes auxquels les communes sont confrontées, mais également de connaître les buts, les obligations et les possibilités qui s'offrent à eux dans le domaine de la promotion du sport et de l'activité physique en dehors des associations sportives. Il présente un intérêt de savoir quelles connaissances et quelle conscience quant à

l'étendue du sport existent et s'il existe un intérêt pour le développement de l'offre communale dans le but de renforcer la promotion du sport et de l'activité physique.

3.2 Entretien sur la base d'un guide d'entretien

Le contact direct entre le chercheur et l'interlocuteur permet de «retirer des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés» (Quivy et van Campenhout 1995, p. 194). L'échange est centré autour de la théorie du travail du chercheur, tout en laissant de la place aux développements parallèles de l'interlocuteur. Celui-ci «exprime ses perceptions d'un événement ou d'une situation, ses interprétations ou ses expériences» (ibid., p. 194). Pour ce mémoire, trois experts externes et cinq municipaux ont été choisis pour un entretien sur leur domaine de travail. Les interviews ont été réalisées en suivant un guide d'entretien.

3.2.1 Le guide d'entretien

Un guide d'entretien est un schéma de questions plus ou moins structuré. Ce schéma facilite l'orientation et sert comme moyen mnémotechnique pour l'intervieweur. Il contient toutes les questions ainsi que les informations additionnelles pour l'introduction d'un sujet. L'intervieweur introduit chaque thème de questions. Le guide structure l'entretien et aide à ne rien oublier et à garder le fil rouge (Stigler et Felbinger 2005, p. 129). Le but de l'entretien exploratoire est de comprendre la cible, ses buts et freins, ses problèmes et motivations. Il est alors primordial de faire parler les gens pour retirer le plus possible de leurs connaissances d'expert résultantes de leur pratique quotidienne. Pour garder le fil rouge, un guide d'entretien et une bonne préparation sont nécessaires.

Les questions, qui ont précédemment été envoyées par mail aux interlocuteurs, doivent également satisfaire à certaines exigences scientifiques. Stigler et Felbinger (2005, p. 130ss.) ont nommé les deux critères suivantes:

- *La pertinence théorique*: Est-ce que la question est d'importance pour ma question centrale? Va-t-elle (resp. la réponse) me donner une information sur ma question?

- *La pertinence sur le plan de la vie de l'interviewé*: Est-ce que l'interlocuteur est capable de répondre à la question? Les réponses vont-elles mener à de nouvelles connaissances que l'intervieweur ne peut obtenir autrement?

Ces entretiens à la base d'un guide s'appellent aussi entretiens semi-directifs, car ils n'indiquent pas simplement un sujet et laissent ouvert la direction (ce qui correspond à un entretien non-directif) mais l'intervieweur «utilise un guide structuré pour aborder une série de thèmes préalablement définis. Ce guide est à compléter en cours d'entretien à l'aide d'autres questions.» (Thiétart *et al.* 1999, p. 235).

Thiétart *et al.* (1999, p. 236) attire l'attention sur le fait que l'entretien «se déroule rarement comme prévu». L'attention et la concentration doivent alors être hautes, le chercheur doit saisir et réagir à toute observation qu'il fait. Il essaye de laisser parler ouvertement l'interviewé «dans les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient» (Quivy et van Campenhoudt 1995, p. 195). Il est conseillé d'utiliser un dictaphone pour l'enregistrement de l'entretien. Les données collectées ainsi permettent une analyse plus précise, car tout l'entretien peut être réentendu autant que nécessaire, l'intervieweur peut se concentrer sur l'entretien et ne doit pas noter les réponses à côté.

3.2.2 L'attitude de l'intervieweur

Couratier et Miquel (2007, p. 173ss.) ont défini plusieurs critères que doit remplir une interview et un intervieweur pour satisfaire aux exigences scientifiques. Premièrement, l'intervieweur doit adopter un état d'esprit qualitatif, ce qui contient 3 notions essentielles: l'écoute active, une attitude d'empathie et la non-directivité. *L'écoute active* consiste à savoir entendre et comprendre l'autre. Elle favorise la parole, le relancement de l'interviewé par l'intervieweur et n'écoute pas simplement passivement (ibid. p. 173). En plus, il est important que l'interviewé se confie et qu'il s'établisse une certaine relation pendant l'entretien. Il faut alors savoir créer une ambiance de confiance: les auteurs parlent même d'une complicité entre l'intervieweur et l'interviewé. Cette *attitude d'empathie* va permettre de soutirer plus d'informations à l'interviewé. Si on se dit

que son vis-à-vis a certainement quelque chose d'intéressant à dire, cette attitude va se manifester presque automatiquement. Finalement, la *non-directivité* implique qu'il faut éviter d'amener l'interviewé sur une piste d'interprétation, qu'il ne faut jamais lui souffler la réponse. S'il est nécessaire de le recentrer vers les questions, cela doit se passer d'une manière non-directive, sans indication d'une interprétation personnelle.

3.3 Choix des experts

Les experts ont été choisis en raison de leur connaissance du sujet traité. Ils ont une relation avec la promotion du sport et de l'activité physique et sont des experts en matière de mouvement. En plus, ils ont accès aux informations nécessaires et s'occupent du sujet dans le cadre d'une fonction professionnelle. Pour ce travail, les experts suivants ont été interrogés:

- *Sabina Ruff*, cheffe du service des communes et des réseaux à l'Office de la santé du canton de St-Gall, St-Gall
- *Carolyn Hochstrasser-Reust*, cheffe de projet «La Suisse bouge. Duel intercommunal», Bâle
- *Patrik Baumer*, chef de l'Office du sport du canton de St-Gall, St-Gall

3.3.1 Réalisation des entretiens

Les interlocuteurs ont tous été contactés par mail ou par téléphone. Le sujet du mémoire et l'intérêt de faire une interview avec eux ont été expliqués. Après leur réponse positive, le questionnaire a été envoyé pour qu'ils se préparent à l'entretien. Les entretiens se sont déroulés aux lieux de travail des partenaires d'interviews, dans l'atmosphère professionnelle de leurs bureaux. Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone et retranscrits par la suite. Il est important de noter ici que toutes les interviews se sont déroulées en suisse-allemand. Les transcriptions ont été faites en allemand standard et seulement les parties utilisées dans les résultats ont été traduites en français. Les retranscriptions allemandes ont été faites selon le langage parlé, il est alors évident que les passages allemands ne sont pas correctes selon les règles grammaticales et stylistiques.

3.3.2 Choix des communes

Les 5 communes étudiées ont été choisies quasi-arbitrairement : elles ont dû répondre à deux conditions.

1. Nombre d'habitants entre 5'000 et 15'000
2. Une commune par région géographique du canton (Toggenburg, Fürstenland, Rheintal, Werdenberg-Sarganserland, Zürichsee-Linth)

Les municipaux responsables du sport ou de la santé ont été contactés par mail ou par téléphone. Les interviews ont toutes eu lieu dans les communes concernées, au lieu de travail du municipal ou à la municipalité.

Les 5 communes choisies sont :

- Flawil
- Sargans
- Thal
- Uznach
- Wattwil

3.3.3 Choix des experts pour l'enquête principale

Les experts principaux de la recherche étaient les municipaux des 5 communes choisies, en règle générale le municipal responsable du sport ou de la santé (si le ressort existe). Les partenaires d'interview étaient :

- Flawil: Erwin Thalman (municipal)
- Sargans : Jörg Tanner (maire)
- Thal: Christoph Giger (secrétaire municipal, le maire n'ayant pas de temps le jour fixé)
- Uznach : Erwin Camenisch (maire)
- Wattwil: Rudolf Sterzing (municipal)

3.4 Méthode d'analyse

Les interviews retranscrites sont la base de l'analyse qualitative du contenu qui a été faite selon Mayring (2002). Selon celle-ci, on développe un système de catégories pour filtrer le matériel. Les critères de sélection pour la création d'une catégorie découlent de la théorie. Celle-ci est un élément déductif qui doit être justifié par le but de l'analyse. Les catégories

définitives sont inductives et résultent du récapitulatif de plusieurs codes qui contiennent, quant à eux, les passages importants. Les catégories sont la base de l'analyse structurée et permettent l'interprétation des résultats. Pour ce travail, le schéma de la démarche se présente comme suit :

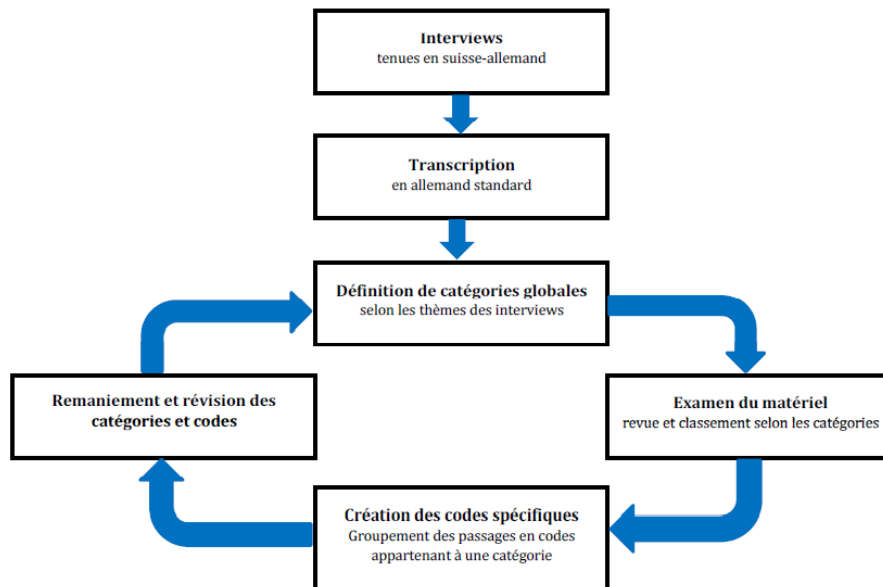


Figure 2 Schéma de démarche de recherche.
Propre présentation en référence à : Mayring 2002, p. 120

4 Contexte théorique

4.1 Les Suisses et leur degré d'activité sportive

En Suisse, une étude représentative a été faite par l'observatoire du sport et l'Office fédéral du sport (OFSP) en 2008. L'étude a révélé que près de la moitié (49.4%) des Suisses entre 15 et 74 ans font du sport plusieurs fois par semaine ou quotidiennement. En revanche, l'autre moitié (50.6%) ne pratique pas, rarement ou au maximum une fois par semaine une activité physique. Cette moitié ne satisfait pas aux recommandations officielles d'une activité physique quotidienne de 30 minutes par jour 5 fois par semaine au moins (HEPA 2007).

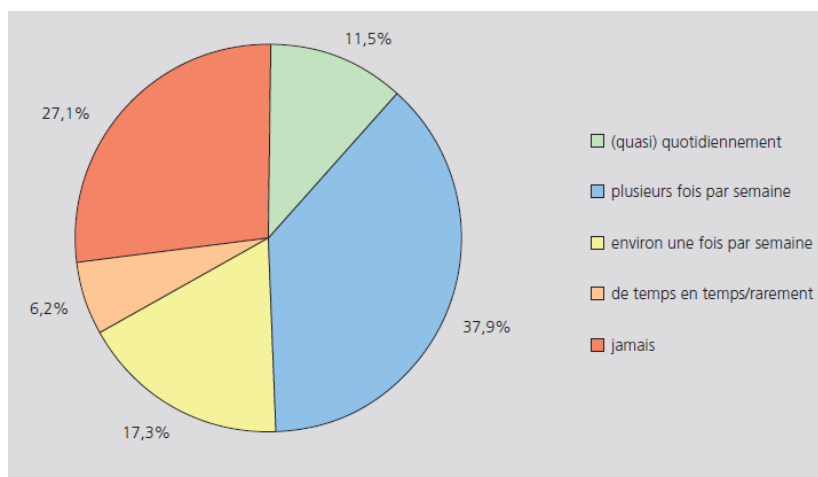


Figure 3 Fréquence de la pratique sportive des suisses (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 8)

4.2 L'activité sportive et la forme d'organisation

D'après l'étude de Lamprecht *et al.* (2008a) cité ci-dessus, quant à l'activité physique au sein d'un club sportif, un ou une Suisse sur quatre (entre 15 et 74 ans) est affilié à une association comme membre actif (24.7%).

L'association comme endroit de pratique sportive ne correspond pas à tout le monde dans les mêmes proportions.

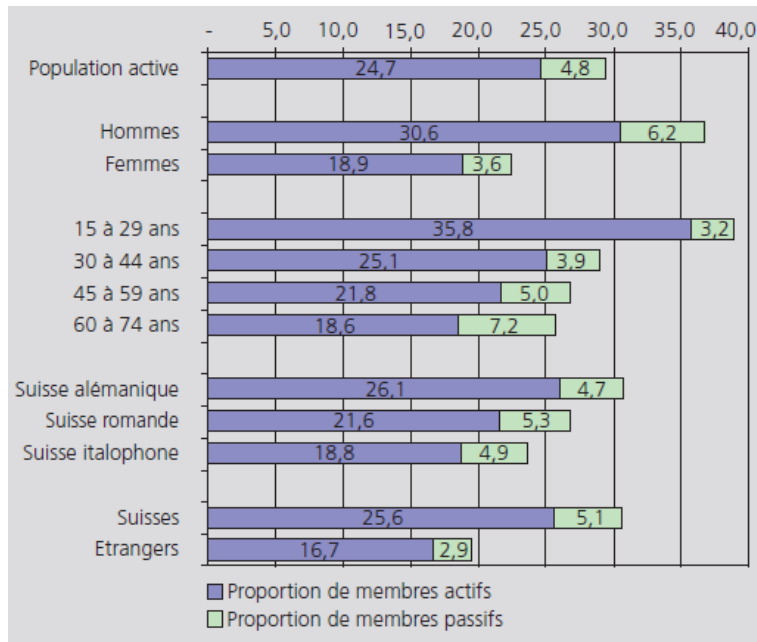


Figure 4 Proportion de personnes appartenant à un club sportif (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 31)

Les hommes se sentent plus attirés par l'offre sportive associative : 30.6% d'eux se sont affiliés à un club sportif contre 18.9% des femmes. Une grande différence s'est révélée entre les tranches d'âge : parmi les membres des associations sportives se trouvent nettement plus de jeunes (15 à 29 ans). 35.8% de cette tranche d'âge sont actifs dans un club sportif. Les chiffres pour les autres tranches d'âge sont plus bas et diminuent régressivement jusqu'à 18.6% des membres entre les personnes de 60 à 74 ans (voir figure 4 ci-dessus) (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 31).

4.3 Les non-sportifs

Les 27% des inactifs ne pratiquent aucun sport régulièrement. Ils déclarent comme raisons principales le manque de temps (41.8%), l'absence d'envie et de plaisir (17.3%) ou des raisons de santé (14.3%). Même si 67.3% des non-sportifs ne sont pas totalement inactifs et pratiquent de temps en temps une activité physique, ils ne peuvent pas être qualifiés comme sportifs à cause de la fréquence et du manque d'intensité de leur pratique (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 20). Les non-sportifs ont aussi été interrogés sur les disciplines sportives ou activités physiques qu'ils aimeraient pratiquer à l'avenir. Ils ont mentionné pour la

plupart des sports ou activités physiques comme le fitness, la natation, le cyclisme ou la randonnée (voir Figure 5 ci-dessous).

	En % des non- sportifs	Pourcen- tage de femmes
Fitness, aérobic	7,2	63
Natation	7,1	68
Cyclisme, VTT	6,5	37
Randonnée pédestre, walking, randonnée en montagne	4,9	65
Jogging, course à pied, cross	4,0	52
Ski alpin	3,5	36
Gymnastique	3,4	69
Tennis	3,0	45
Sports de combat/autodéfense	2,1	44
Danse, jazzdance	2,0	80
Autres disciplines sportives	1,7	29
Badminton	1,5	81
Football, streetsoccer	1,5	21
Volleyball, beach volley	1,2	75
Tai chi, qi gong, yoga	1,2	68
Ski de fond	1,0	58

Figure 5 Les activités sportives que les non-sportifs aimeraient pratiquer (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 21)

4.4 Sport dans le canton de St-Gall

Découlant de l'étude « Sport Suisse 2008 », une enquête sur le canton de St-Gall ("Sport im Kanton St.Gallen") a été faite avec le même but : savoir qui fait quel sport, où, quand, comment, avec qui et avec quel motif (Lamprecht *et al.* 2008b p. 5). Les résultats pour les st-gallois et st-galloises coïncident en gros avec les résultats pour toute la Suisse, cités au chapitre 4.1/4.2. Les résultats les plus importants sont :

- 49% pratiquent une activité sportive plusieurs fois par semaine, 3 heures et plus, 25% au moins une fois par semaine, 7% irrégulièrement et 19% ne pratiquent pas du tout. Le niveau d'activité de la population de St-Gall est plus haut que la moyenne suisse.

- Comme dans toute la Suisse, les personnes avec une formation plus basse et généralement appartenant à la population étrangère, sont moins actives que les personnes avec une formation plus élevée et de nationalité Suisse.
- Il n'y a pas de différence claire au niveau des activités entre les régions urbaines et rurales, mais au niveau de l'organisation : les associations sportives dominent à la campagne, les centres de fitness dans les centres urbains.
- Pour faire du sport, deux motifs clairs dominent : la santé et le plaisir (95% des personnes les ont indiqués). La compétition et la comparaison (22%) sont toujours présents, mais de moindre importance.
- Les st-gallois et st-galloises préfèrent les mêmes activités sportives que tous les Suisses : le cyclisme, la randonnée/la marche nordique, la natation, le ski, la course à pied, le fitness et la gymnastique.
- Les non-sportifs indiquent le manque de temps (51%) comme raison principale de leur inactivité. S'ils le feraient, ils aimeraient (re)commencer les mêmes activités sportives que les sportifs ont indiquées.
- Les st-gallois et st-galloises font souvent du sport dans la nature (sentiers, montagnes, pistes cyclables) et en dehors des structures formelles organisées. L'association sportive reste, néanmoins, le prestataire sportive le plus important : 30% de la population st-galloise est affiliée à un club sportif, suivi des centres de fitness avec 16%. Le degré d'organisation dans le canton de St-Gall est plus élevé que la moyenne dans toute la Suisse.
- Questionné sur la promotion du sport, 90% des st-gallois et st-galloises ont voté pour la conservation des mesures, dans la matière du sport de la jeunesse même pour la consolidation (52%). La promotion du sport profite d'un soutien confortable dans la population. (Lamprecht *et al.* 2008b, p. 3s., 26).

4.5 Conséquences de la sédentarité

La sédentarité d'une partie croissante de la population est un problème qui va préoccuper notre société de plus en plus dans le futur. Les conséquences d'un style de vie moderne, souvent au bureau, assis devant l'ordinateur toute la journée et passant le soir devant la télé, a un impact énorme sur l'activité physique de la population et par conséquent sur l'état de la santé générale en Suisse. Car d'autant qu'on a réduit les efforts physiques quotidiens, on a augmenté l'apport d'énergie avec l'alimentation (HEPA 2012). Ce développement de déséquilibres, qui ne se voit pas qu'en Suisse mais dans le monde entier (et pas seulement dans les pays « développés » mais aussi dans les « pays à revenu faible ou intermédiaire » (OMS 2012)), engendre plusieurs conséquences négatives, avant tout la "pandémie du XXIe siècle", une épidémie mondiale (ibid.), le surpoids (Indice de Masse Corporelle (IMC) > 25) et l'obésité (IMC > 30).

Völker (2012, p. 27-28) décrit en détail les conséquences de la sédentarité comme le surpoids, l'obésité, le diabète de type 2, le cancer, l'artériosclérose et plusieurs autres maladies et douleurs.

4.6 Dépenses de santé résultant du surpoids et de l'obésité

« Le manque d'activité physique est mis en lien direct avec la dégradation de l'état de santé général. Ce dernier ayant un impact direct sur les coûts de la santé, le manque d'activité physique devient un problème d'intérêt public. » (Hoyois 2011, p.3)

Les dépenses de santé sont les conséquences et le miroir du changement de la société et des modes de vie modernes les plus impressionnantes en chiffres. En Suisse, ils se sont élevés à CHF 62'495 Mia en 2010, ce qui correspond à 10.9% du PIB (OFS 2012a).

Dépenses de santé par habitant, en 2010

En francs par mois

G 5.30

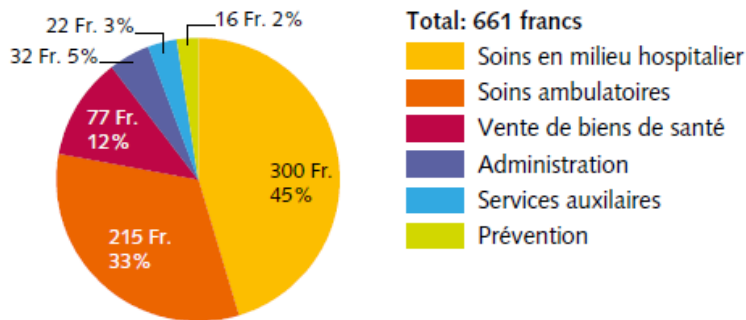


Figure 6 Dépenses de santé par habitant en 2010 (OFS 2012d, p. 90)

En moyenne, chaque Suisse a dépensé CHF 7'933 en 2010 pour sa santé (ibid., cf. Figure 6 ci-dessus). Si on compare ces chiffres avec ceux de 1997, le bilan est effrayant : il y a 13 ans, les coûts de la santé s'élevaient à CHF 38'209 Mia., ce qui faisait CHF 5'384 en moyenne par habitant (ibid.). Ce sont les coûts totaux, cumulant les coûts de toutes les maladies. Si on regarde des coûts engendrés par la sédentarité (surpoids et obésité ainsi que les maladies qui y sont liées comme les maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, etc.), on constate un potentiel d'épargne énorme. Ces coûts se sont élevés en 2006 à un total de CHF 5.8 Mia. (OFSP 2012).

Schneider *et al.* (2009) ont enquêté pour le compte de l'OFSP les coûts de la surcharge pondérale et de l'obésité, basé sur les dates de l'enquête suisse sur la santé, réalisé en 1992, 2002 et 2007. Les résultats ne sont pas très réjouissants : entre 1992 et 2007, la part de la population en surpoids (IMC \geq 25) a augmenté de 30.3% à 37.3%. Dans la même étude, les chercheurs ont également fait des projections jusqu'en 2022. Suivant ces résultats, ils ne comptent pas avec une progression de l'évolution des 20 dernières années, au contraire, ils attendent une faible augmentation à 37.7% de la population. Le taux de personnes ayant un IMC \geq 25 se stabilisera alors jusqu'en 2022 au niveau de 2007 (ibid., p. 12s.). La sédentarité entraîne année par année 2900 de décès prématurés et 2.1 Mio de cas de maladies (OFSP *et al.* 2009, p. 14).

Dans leur calcul, Schneider *et al.* (2009) ont considéré 32 maladies « comme des comorbidités liées au surpoids et à l'obésité » (p. 14). Entre 2001 (CHF 2.648 Mia.) et 2006 (CHF 5.755 Mia.), les dépenses de santé résultant du surpoids et de l'obésité ont plus que doublé. Les auteurs concluent que les dépenses de santé énormes qu'engendre la surcharge pondérale justifient des programmes et des politiques intervenant dans les modes de vie de la population. Ils recommandent instamment aux lecteurs de ne pas accepter l'état actuel ni le développement futur des personnes en surpoids ou obèse (ibid, p. 14ss.).

4.7 La santé : une notion importante en relation avec l'activité physique

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a défini la santé comme suit : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » (OMS 1946). Cette définition est très globale et inclut tous les aspects qui influent sur l'état général d'une personne. L'OMS définit la santé comme un état dans lequel on se trouve ou non. Aaron Antonovsky, un médecin et scientifique israélo-américain, a développé cette image. Il pose la question d'après les facteurs qui gardent une personne en santé. Il a forgé la notion de la "salutogenèse". La salutogenèse est, d'après Antonovsky, un processus qui est toujours en marche : la santé doit être conçue comme un continu multidimensionnel³ qui est influencé par le contexte social et culturel (Antonovsky 1997, p. 23ss.). Dans ce travail, la santé et dès lors la qualité de vie se fonde sur la définition d'Antonovsky et sur le modèle qui a été utilisée également pour l'enquête suisse sur la santé. Ce modèle (Figure 7 ci-dessous) montre la santé et la qualité de vie au centre de plusieurs facteurs d'influence.

³ Wikipedia: Salutogenese. <http://de.wikipedia.org/wiki/Salutogenese>, consulté le 16.3.13

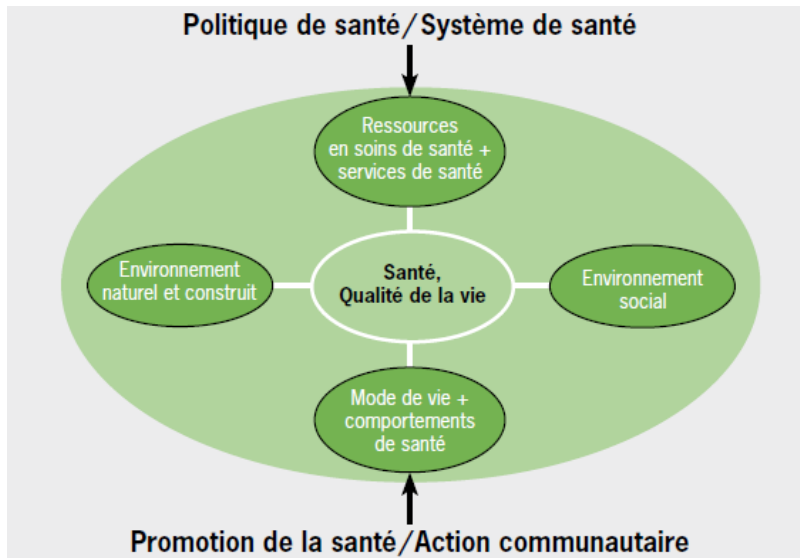


Figure 7 Modèle de santé (OFS 2010, p. 10)

Elle ne dépend pas que des facteurs génétiques et des prédispositions personnelles mais aussi des prestations du système de santé, des éléments environnementaux, du mode de vie et des comportements personnels. Pour ce travail, les points 3 et 4 sont importants :

1. *Les ressources en soin de santé et les services de santé*
2. *L'environnement social*
3. *L'environnement naturel et construit*

La pollution de l'air, de l'eau et des sols ainsi que les radiations, le bruit et les situations météorologiques extrêmes se font ressentir sur la santé individuelle. Si une personne habite en ville ou en agglomération près d'une route très fréquentée ou à la campagne, loin de la pollution de l'air et du bruit, cela va impacter sa santé physique et psychique. Appartenant à l'environnement construit s'ajoute ici l'habitat. Les conditions dans lesquelles une personne habite (seule ou en famille, dans un lieu exigü ou non, dans un bas quartier ou non, près ou loin des voisins, exposé à des nuisances externes ou non, près d'une route ou d'un parc etc.) vont également contribuer à son évaluation de santé personnelle.

4. *Le mode de vie et les comportements de santé*

Les éléments qui déterminent et influencent la santé sont partiellement modifiables. Cette capacité de modification s'applique surtout pour le mode de vie et les comportements de

santé. Ceci signifie l'activité physique, l'alimentation et la consommation du tabac, de l'alcool et des drogues illicites (OFS 2012b, p. 16-27).

La santé est donc une notion très générale et complète qui comprend une grande diversité de facteurs. Cette diversité et étendue s'exprime également dans la "Charte d'Ottawa" de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de 1986. Cette charte est la base de beaucoup d'initiatives dans le domaine de la santé, incluant l'activité physique, et elle a marqué le début du mouvement vers le but de la « Santé pour tous » jusqu'en 2000 et au-delà (OMS 1986). Elle met l'accent sur le bien-être complet de l'individu dépendant de tous les facteurs qui influent sur la vie quotidienne.

“La santé est engendrée et vécue dans les divers contextes de la vie quotidienne, là où l'individu s'instruit, travaille, se délasse ou se laisse aller à manifester ses sentiments. Elle résulte du soin que l'on prend de soi-même et d'autrui et de la capacité à prendre des décisions et à maîtriser ses conditions de vie ; elle réclame, en outre, une société dans laquelle les conditions voulues sont réunies pour permettre à tous d'arriver à vivre en bonne santé.» (OMS 1986, p. 5)

Rütten (2002, p. 36) conclut que selon cette définition, agir d'une manière salubre ne se réduit pas au système de santé : elle fait référence à tous les domaines politiques qui doivent collaborer pour créer « un cadre de vie favorable à la santé ».

5 La promotion du sport et de l'activité physique

Il est incontesté qu'il faut bouger et être physiquement actif pour rester en bonne santé et pour éviter les conséquences d'un style de vie sédentaire. Pendant les dernières décennies, l'activité physique a gagné de plus en plus d'attention parmi les efforts des pouvoirs publics d'améliorer la santé de la population. La promotion du sport et de l'activité physique est aujourd'hui un thème important si l'on parle de la santé publique des Suisses. Elle est, selon Geuter et Hollederer (2012, p. 14), « un processus » qui veut permettre au plus grand nombre possible de la population « un grand taux d'activité physique pour renforcer les ressources de santé et le mode de vie sain. »

Ce qui est important dans l'ensemble de la promotion est qu'il faut mettre le focus sur la durée de toute la vie⁴ (ibid., p. 13; Siedentop et van der Mars 2012, p. 14s.). Cette perspective de toute la vie d'un individu, qui doit être visée par les efforts dans la promotion de l'activité physique, est un facteur décisif. Elle implique l'orientation au quotidien, à l'environnement et à la vie quotidienne de chaque personne, ce que dit également la charte d'Ottawa de 1986 (OMS 1986). L'importance d'intégrer l'activité physique dans le quotidien, mais également de l'initiation consciente de celle-ci sont des éléments également mentionnés par Völker (2012, p. 24).

Pour agir sur l'activité physique des gens, il est nécessaire de changer leur comportement. Ce changement demande plusieurs mesures qui s'ajoutent les unes aux autres : un changement des conditions (emploi, environnement, vie) et un changement du comportement individuel (Geuter et Hollederer 2012, p. 15). En plus, pour atteindre les gens, il faut insister sur la promotion de l'activité physique sur le "setting" (cadre) (p. ex. le jardin d'enfants, l'école, le travail, le club sportif) dans lequel on les retrouve. Cette orientation de la promotion de l'activité physique au « setting » relève des grandes chances qui ne sont pas encore suffisamment exploitées (Geuter et Hollederer 2012, p. 16). Plusieurs autres auteurs mentionnent également une approche multidimensionnelle

⁴ «Lebensspannenperspektive», Geuter et Hollederer 2012, p. 13

de mesures promouvant le sport et l'activité physique : à l'école, sur le lieu de travail, dans le club sportif, au jardin d'enfants, au sein de la commune etc. (p.ex. Siedentop et van der Mars 2012, p. 8ss.)

Dans son enquête, Völker (2012, p. 30) résume et recommande pour la pratique de la promotion de l'activité physique qu'il faudrait :

- Réaliser les résultats scientifiques dans la pratique
- Développer des offres spécifiques appliquées aux cibles
- Offrir des conditions d'entrée de bas seuil
- Faciliter l'accès à toutes les couches sociétales
- Intégrer l'espace public comme espace en mouvement
- Promouvoir les éléments de l'activité quotidienne à fort mouvement

5.1 Stratégies en matière de la promotion du sport et de l'activité physique en Suisse

Dans leur document de base "Activité physique et santé", OFSPO *et al.* (2009) présentent les stratégies en matière de la promotion du sport et de l'activité physique. Ils recommandent que les mesures prises pour la promotion du sport et de l'activité physique considèrent :

- S'adresser à toute la population, plutôt qu'à des groupes spécifiques uniquement
- Impliquer la population concernée, tenir compte des conditions générales
- Avoir une vision large du sport et de l'activité physique
- Impliquer d'autres domaines que le sport et la santé (planification de l'espace, architecture, les transports, etc.)
- Travailler à plusieurs niveaux (national, cantonal, local), échanger les réflexions et les expériences
- Évaluer les mesures si possible, recueillir et sauvegarder les informations pour les garder accessible au plus grand nombre (OFSPO *et al.* 2009, p. 24)

5.2 La politique fédérale

Dans le "Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse" (Conseil fédéral 2000), le préambule note déjà l'importance que l'on attribue au sport dans notre société. Il est, selon le concept, « source de plaisir, de joie et de camaraderie » mais également a-t-il des « effets préventifs et bénéfiques (...) pour la santé » (p. 2). Le concept se fonde « sur une définition nouvelle, plus large, du sport, qui intègre (...) toutes les formes d'activités physiques et sportives pratiquées pendant les loisirs. » (ibid., p. 2). L'accent principal porte sur le sport pour tous, suivi du sport d'élite (ibid., p.3). Après l'identification des problèmes et déficits existants de l'activité physique et sportive et l'exposé de l'importance dans la société actuelle, il a défini les principaux bénéficiaires de la politique du sport, distingués par l'âge et par leurs besoins particuliers (ibid., p. 8)

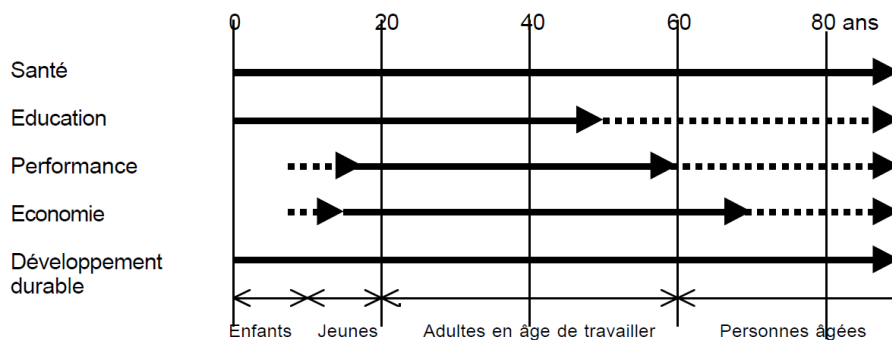


Figure 8 Les 5 aspects du sport en relation avec l'âge (Conseil fédéral 2000, p. 8)

Le Conseil fédéral a défini les objectifs principaux de la politique du sport en Suisse comme suit :

- Augmenter constamment la part de la population active sur le plan physique
- Recenser et exploiter de façon mieux ciblée les possibilités offertes par le sport sur le plan éducatif
- Améliorer les conditions cadres pour les jeunes talents et pour le sport d'élite

- Mieux comprendre et exploiter judicieusement le développement du sport considéré en tant que facteur économique et partenaire du tourisme
- Faire du sport un terrain d'apprentissage pour le développement durable de la société en préservant l'équilibre entre l'écologie, l'économie et la dimension socioculturelle (Conseil fédéral 2000, p. 10s.)

Le concept prévoit et demande explicitement le partenariat public-privé pour atteindre les buts et pour satisfaire aux exigences que posent la dimension, le dynamisme et la complexité du sport actuel (ibid., p. 12). Il cite notamment les « Réseaux locaux du sport » (RLS) comme exemple répondant à l'exigence de ces partenariats public-privé. Le fonctionnement de ces RLS sera expliqué au chapitre 8.

Il conclut, entre autres, qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour « mettre à disposition et optimiser l'utilisation des espaces et des infrastructures destinés à la pratique de l'activité physique et du sport » (ibid., p. 13). Pour le financement des mesures, le concept dit : « D'une manière générale, la promotion du sport par les pouvoirs publics se fonde sur le critère de l'utilité publique. » (ibid., p. 13). Ces conclusions ont abouti à des conséquences concrètes. Le Conseil fédéral a chargé les départements concernés d'élaborer des mesures afin qu'elles soient réalisées.

5.3 Les facteurs influençant l'activité physique et la prévention appliquée

Le taux d'activité d'une personne est déterminé par plusieurs facteurs, modifiable ou non. Ces facteurs sont affichés à la figure 9 ci-dessous :

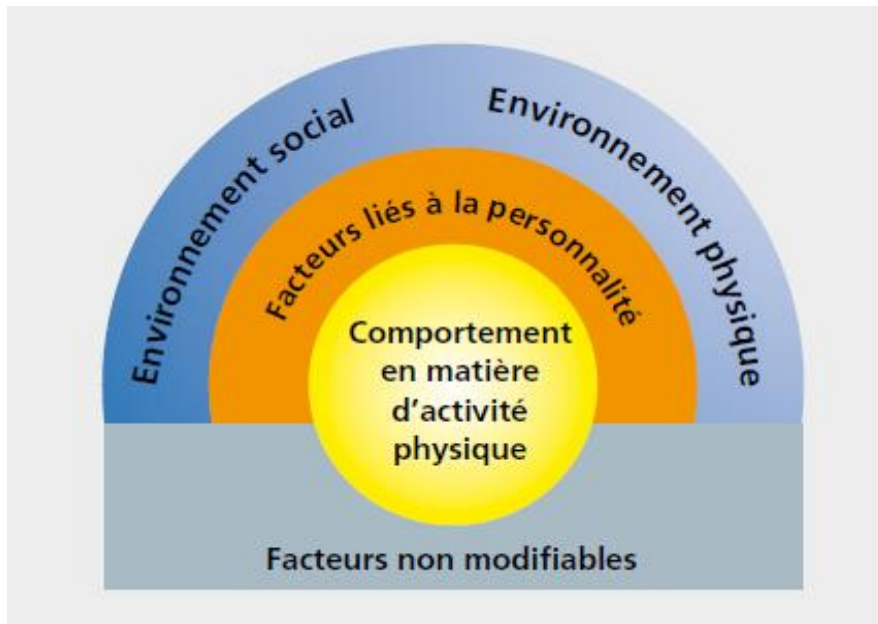


Figure 9 Facteurs d'influence de l'activité physique (OFSPPO *et al.* 2009, p. 15)

Les facteurs non modifiables par des mesures de promotion sont : l'hérédité, l'âge, le sexe, l'appartenance culturelle et le niveau socio-culturel (formation et revenu). Par contre, ils existent des facteurs modifiables et réceptifs pour des mesures de promotion, soit : la personnalité (motivation, attentes, capacité), l'environnement social (famille, amis, l'employeur, possibilités de pratique : associations sportives, cours privés, EPS à l'école) et l'environnement physique (logement, travail, transports, accès aux installations naturelles ou artificielles du sport et de l'activité physique) (OFSPPO *et al.* 2009, p. 15).

Paccaud et Chiolero (2011, p. 311) ont étudié les mesures de prévention en matière de santé. Leurs résultats peuvent être appliqués pour la prévention par l'activité physique également : « La prévention peut intervenir à chaque niveau, sur les déterminants *modifiables* et *sensibles à des interventions* définies. Les mesures de prévention sont *structurelles* si elles touchent l'environnement ou la communauté ; elles sont *individuelles* si elles concernent l'individu directement. Idéalement, les mesures de prévention sont appliquées lorsque la susceptibilité de l'individu au facteur de risque est la plus grande. » En plus, « pour atteindre un effet et prendre en compte la relation entre l'individu et son environnement, une stratégie de prévention nécessite des interventions combinées sur les

deux niveaux (structurel et individuel, ndla). » (Gutzwiller et Paccaud 2007, p. 196).

L'approche par le setting de la promotion de l'activité physique vise le cadre des conditions sous lesquelles les gens vivent, travaillent, apprennent et consomment. Les settings priorisés pour la promotion de l'activité physique sont les écoles (p.ex. l'école bouge), les entreprises (p.ex. A vélo au boulot, santé en entreprise) et les communes (p.ex. La Suisse bouge, promotion structurelle de l'activité physique, offres de sport libre, entretien des sentiers ou des pistes cyclables, urbanisme).

5.3.1 Le niveau individuel : la prévention comportementale

La promotion du sport et de l'activité physique au niveau individuel (prévention comportementale) se passe par des campagnes, initiatives et offres diverses qui promeuvent de bouger plus, d'utiliser les escaliers au lieu de l'ascenseur, de s'affilier à un club sportif, d'aller courir etc. Les campagnes, initiatives et offres visent et essaient *d'influer sur le savoir, la motivation, l'attitude et le comportement individuel*. L'individu est appelé à 1) éviter tout comportement nuisant et 2) devenir actif et de faire du bien à sa santé. Cette forme de promotion demande un gros investissement et de la conscience personnelle, mais aussi de posséder un certain savoir à propos des bénéfices du sport et de l'activité physique ainsi que de vouloir et de pouvoir changer son comportement. Il s'ajoute, dans le cas d'une campagne publicitaire, le problème de la mesurabilité : qui va-t-on atteindre avec la publicité ? On ne peut pas forcer les gens (sauf à l'école) à bouger, il est seulement possible d'informer, d'inciter et d'offrir (cf. OFSPO *et al.* 2009, p. 19).



Figure 10 Exemple 1 : pyramide de conseils sur l'exercice physique pour les adultes (www.promotionsante.ch, 1.4.2013)



Figure 11 Exemple 2 : le slowUp de la Gruyère en 2012 (www.slowup-gruyere.ch, 1.4.2013)

Deuxième problème de la promotion au niveau individuel : On atteint principalement les gens "réceptifs", ceux qui ne réagissent pas ou qui ne comprennent pas les campagnes et offres ne vont pas profiter des bienfaits du sport et de l'activité physique.

La promotion de l'activité physique au niveau individuel reste, néanmoins, une partie importante des efforts pour une population saine qui bouge suffisamment. Avant tout l'information a le potentiel de communiquer des propositions précieuses, mais aussi des offres nombreuses de se mouvoir

comme les “slowUp”, “A vélo au boulot”, campagnes publicitaires pour les pistes vita, etc.

5.3.2 Le niveau structurel : la prévention par les conditions

Complémentaire à la prévention comportementale pour mettre en mouvement la population, *la prévention par les conditions* promet de bons résultats en la matière. Elle vise les conditions structurelles dans lesquelles vit la population. Par des mesures prises dans ce domaine, on veut changer, optimiser ou améliorer l'environnement construit dans les communes. En 2009, les “Médecins en faveur de l'environnement (MfE)” ont édité une étude qui résume les connaissances actuelles sur le sujet et décrit les signes distinctifs d'un environnement favorable au mouvement et des mesures qu'une commune peut prendre pour faciliter l'accès de sa population au mouvement (MfE 2009, p. 2s.).

La prévention par les conditions n'agit pas prioritairement sur les installations sportives mais plutôt sur l'aménagement de la vie quotidienne : les rues, places, parcs, terrains de jeu et les chemins qui relient ces premiers. L'idée est de créer les conditions structurelles d'une telle manière qu'il devient plus attrayant et sûr de bouger grâce à sa propre force musculaire que de façon motorisée. Le but est une atmosphère agréable pour prendre le vélo ou aller à pied, pour le skateboard etc., simplement d'améliorer les conditions cadres pour les activités physiques, soit avec une intention sportive, soit juste pour changer de lieu (MfE 2009, p. 4s.).



Figure 12 La place Gallus à St-Gall, exemple pour une mesure de promotion structurelle de mouvement : les piétons et les cyclistes ainsi que les automobilistes ont accès, mais l'aménagement fait qu'on ralentit et fait attention aux autres usagers (propre image)

Le potentiel de la mobilité douce (en premier lieu le trafic cycliste et piétonnier) n'est pas du tout exploité en Suisse : un tiers de toutes les étapes effectuées par voiture et 60% effectuées par bus ou tram sont plus courtes que 3km, ce sont des étapes faciles à maîtriser à vélo ou à pied (ibid., p. 12). Pour qu'on prenne le vélo ou qu'on aille à pied à son lieu de destination, le chemin et l'environnement doivent répondre à certaines exigences quant à l'attractivité, la sécurité et la vitesse. Ce sont des facteurs qui favorisent la mobilité douce et l'activité physique régulière :

1. Distances courtes
2. Densité de population haute
3. Utilisation mixte de l'espace
4. Réseau de routes étroit
5. Design des routes favorable aux piétons et cyclistes
6. Espaces extérieurs de l'habitat favorables au mouvement
7. Bon voisinage (ibid., p. 17)

Pour la promotion du sport et de l'activité physique structurelle, il est important de penser dans plusieurs dimensions :

1	Personnes	Qui veut-on bouger?	Enfants à l'âge préscolaire, mères, adolescents, seniors,...
2	Formes de mouvement	Que veulent-elles faire ?	Marcher pour transport, marcher pour loisir, faire du vélo, jouer, sport,...
3	Espaces de mouvement	Dans quels espaces ?	Infrastructure trafic, terrains de jeu, terrains de sport, promenades,...

Tableau 6 Dimensions de la promotion structurelle. Réalisation propre selon MfE 2009, p. 19

L'idée n'est alors pas seulement de mettre à disposition, d'entretenir et de rénover les infrastructures pour le sport, mais aussi de créer l'environnement construit d'une telle manière que tout le monde est incité à bouger.

Les MfE (2009) constatent que l'environnement physique (construit) peut promouvoir mais aussi freiner le comportement de mouvement et qu'il se laisse créer et changer de manière telle que les gens ont plus de possibilités et moins de barrières pour se mouvoir régulièrement (p. 27). Ils concluent avec les exigences de base qu'ils posent à un environnement construit favorable à l'activité physique :

1. Les parties de l'environnement construit prévues pour la mobilité douce doivent être reliées en réseau.
2. Les installations du trafic doivent être sûres et attrayantes pour le trafic piétonnier et cycliste.
3. Les espaces publics doivent être facilement accessibles et attrayants pour s'y arrêter et pour l'utilisation sociale.

Dans la suite, les auteurs du rapport des MfE (2009) proposent des mesures concrètes que peut prendre une commune pour promouvoir l'activité physique sur son territoire. Il est important de dire de signaler ici qu'il n'existe pas de solutions fixes. Pour chaque situation ou problème qui se pose, il faut clarifier le but à atteindre, les mesures possibles et la

mesure la plus susceptible d'être choisie. On compare la situation réelle et la situation désirée et on peut alors définir la démarche adéquate (ibid., p. 37).

5.4 Les défis du système des sports en Suisse

Le système des sports en Suisse s'est ouvert au cours du changement des valeurs sociétales dans la deuxième moitié du XX siècle. A l'époque, l'offre sportive était restreinte aux sports et activités physiques bien définis, pratiqués exclusivement dans un cadre associatif et focalisé sur la performance et la comparaison (Digel et Thiel 2009, p. 20). En plus, la perception du sport et des lieux de pratique a remarquablement changé. L'individualisation de la société et les nouveaux sports (p.ex. frisbee, surf, yoga, danse Zumba, etc.) ont changé ce système, ils l'ont même laissé éclater (Merle 2007, p. 42). Le changement est profond: un élargissement des pratiques, une diversité des buts (entre sport d'élite et sport santé) et des groupes d'âge et cibles, la diversité des prestataires et finalement une diversification des espaces sportifs et de mouvement (Wetterich et Eckl 2007, p. 162).

En plus, Jaccoud et Malatesta (2001) ont observé dans tous les études sur le développement du sport des tendances claires et indiscutables: le phénomène de sportivisation de la société, « l'éclatement de l'organisation structurelle, le développement d'un multiculturalisme sportif et la dilatation de l'espace des sports » (p. 8). La mise en œuvre des campagnes "Allez Hop!" ou "Participez plus" montrent, selon les auteurs, que « le développement d'un sport d'utilité publique a su gagner l'ensemble des couches sociales, en particulier à travers le déploiement de dispositifs et d'incitations entremêlant hygiénisme, politiques du bien-être, santé publique et prévention généralisée » (p. 13).

Selon Merle (2007, p. 42), la culture sportive dominante est remise en cause par la montée en puissance de sports-loisirs et a mène à « un zapping sportif qui questionne les politiques municipales d'aménagements sportifs. » Ce zapping sportif, mais aussi la pratique augmentée de sports-loisirs confronte les communes avec une nouvelle demande d'activités

physiques et d'infrastructures sportives pour lesquelles les aménagements existants, orientés vers la compétition, ne représentent plus l'offre adéquate (Kähler 2006, p. 89).

5.4.1 Le sport informel en essor

Même si, dans la recherche scientifique sportive, le sport informel n'occupe qu'une place marginale, il joue un rôle majeur dans la réalité sportive. Bindel (2009, p. 211) lui attribue même le rôle principal, au moins dans le milieu urbain. Il précise que la pratique sportive informelle ne doit pas être conçue que comme activité sportive mais comme « espace libre sportif et social » également. Le sport informel a, selon l'auteur, deux potentiels principaux à exploiter : premièrement, un potentiel créatif (la création de nouvelles formes sportives) et, deuxièmement, un potentiel socialisateur (surtout à l'égard des jeunes) (ibid., p. 215). La diversification du sport informel va, dans l'avenir, gagner un plus grand public. Quelle que soit la manière dont une personne conçoit "le sport", elle peut l'assimiler et le réaliser comme elle veut. Ce potentiel tient compte de l'individualisation de la société. Le potentiel socialisateur est également en essor si on regarde la création de nouveaux groupes par la diversité des possibilités de se mettre en mouvement. On peut s'organiser, mais il n'y a pas d'obligation. Cette liberté se manifeste par exemple sur les terrains de football, où des petits groupes se rencontrent régulièrement mais sans avoir l'ambition d'atteindre un succès reconnu officiellement, ou par des groupes de marche nordique qui se voient régulièrement mais sans aucune organisation ou obligation.

La réaction des "avocats principaux du sport" (le sport scolaire, les associations sportives et les communes) à ce développement du sport informel doit, selon Bindel (2009, p. 218ss.) tenir compte des tendances décrites ci-dessus.

1. Le sport scolaire : il doit considérer davantage le sport informel et tous ses aspects pour rendre les étudiants capables de participer à la culture de mouvement.

2. Les associations sportives : elles doivent chercher plus activement à compléter l'offre du sport informel, cela veut dire qu'elles doivent s'orienter plutôt vers l'individu, c'est-à-dire son succès sportif personnel, que vers la compétition et la performance et flexibiliser l'offre.

3. Les communes : elles doivent créer des opportunités pour l'engagement sportif informel, cela signifie créer des occasions de faire du sport, par l'intermédiaire de surfaces et espaces ouverts pour une co-utilisation sportive. L'espace public est un espace de mouvement informel (Bindel 2009, p. 222).

Cette diversification non seulement des sports pratiqués mais aussi des offres sportives, devrait avoir des conséquences pour la promotion du sport et de l'activité physique communale, si les communes veulent encourager l'activité physique et sportive de toute leur population.

5.4.2 L'espace public et les activités physiques et sportives

Au cours des changements vécus par le sport, discutés au chapitre précédent, ce ne sont pas que les associations sportives et les responsables du sport public qui doivent modifier leur compréhension, mais aussi les responsables de l'aménagement du territoire d'une commune. La ville est, selon Rémy et Voyé (1992, cit. in Keerle 2007, p. 78), appréhendée comme un objet spatial. Cet espace est aussi un espace de mouvement que l'on s'attribue, par lequel l'espace public devient accessible et une image de celui-ci est construite (Eichler 2008, p. 49). Hübner (2011, p. 71) parle d'« occasions sportives », pour Danielzyk et Wopp (2008, p. 92), l'expression des lieux sportifs doit être remplacé par « espaces sportifs », car tous les endroits et surfaces qui sont utilisés ou présentent un potentiel d'utilisation pour des activités sportives ou ludiques seront considérés comme « lieux sportifs ».

Pour Acensi et Vieille Marchiset (2010), il est aussi important d'ouvrir les infrastructures sportives et de « casser les barrières qui bloquent l'accès à ces espaces sportifs trop connotés, trop porteurs de dimensions scolaires et compétitives. A force d'associer le sport à l'école et aux clubs de compétition, ces lieux sont devenus des temples sportifs fermés et

réservés à certaines pratiques et à certains acteurs. En leur attribuant d'autres significations récréatives et solidaires, les frontières peuvent s'ouvrir : l'ensemble de la population y trouvera alors son compte dans une approche sportive renouvelée. » (p. 135)

Pour finir, il est important d'intégrer les réflexions sur l'équipement sportif d'une commune dans l'aménagement communal général. « Aujourd'hui, la réflexion sur les terrains de sport est trop souvent effectuée à part dans de cénacles spécialisés. Il convient d'intégrer les équipements récréatifs, sportifs et culturels dans les débats sur les rénovations urbanistiques à l'œuvre aujourd'hui. » (ibid, p. 137)

6 Les bases juridiques du sport

Pour qu'une entité publique en Suisse puisse devenir active dans une affaire, elle a besoin d'une base juridique sur laquelle elle va fonder son engagement. En Suisse, le sport comme tous les domaines connaît trois niveaux de bases juridiques : fédéral, cantonal et communal.

6.1 Bases juridiques fédérales

La confédération règle le sport dans l'Ordonnance sur la promotion du sport et de l'activité physique (OESp), entrée en vigueur le 1er octobre 2012 :

La Confédération **soutient** des programmes et des projets d'encouragement du sport et de l'activité physique **lorsqu'ils sont d'intérêt public** et que le soutien qui leur est accordé par ailleurs est inexistant ou insuffisant. Elle ne soutient que des organisations qui participent au financement d'un programme ou d'un projet. (Conseil fédéral 2012, Art. 1 OESp ; ressorti par l'auteure)

¹ **L'OFSPPO prend (...) des mesures pour encourager les activités physiques et sportives de l'ensemble de la population (..)**. (Conseil fédéral 2012, Art. 40 OESp ; ressorti par l'auteure)

6.2 Bases juridiques cantonales

Le sport dans le canton de St-Gall est soumis au conseil d'état ce qui délègue toutes les tâches à l'office du sport cantonal. Cet office surveille les activités du sport dans le canton entier (Kantonsrat St.Gallen 1974, Art. 2). Dans l'article 5, la loi détermine que « le canton apporte une contribution à la construction des installations sportives régionales si les communes politiques et les écoles municipales⁵ participent raisonnablement au paiement » (ibid.). A part ce soutien, le canton remplit des tâches diverses au niveau du sport cantonal, par exemple la réalisation du programme J+S ou le pilotage et le développement de la qualité du sport scolaire.

⁵ A St-Gall, les régions scolaires (écoles municipales) ne sont pas toujours coïncidentes avec les communes politiques, c'est pourquoi la loi fait cette distinction.

6.2.1 Le rapport du conseil d'Etat de St-Gall sur le sport et l'activité physique du 14 août 2007

En 2007, le conseil cantonal de St-Gall a accepté le « Rapport du conseil d'Etat sur le sport et l'activité physique dans le canton de St-Gall » (Kantonsrat St.Gallen 2007). Ce rapport décrit la situation actuelle du sport st-gallois et ses futurs défis, mais aussi les mobiles de la promotion du sport et de l'activité physique par le canton. Les champs d'action ainsi que des mesures sont définis.

Le rapport constate qu'en règle générale, les activités sportives sont une affaire privée et doivent être pratiquées de manière autonome. Il crée les conditions générales optimales pour la promotion du sport et de l'activité physique et il intervient seulement si les personnes ou les organisations privées et les communes ne peuvent pas remplir une tâche d'une manière appropriée (principe de la subsidiarité). Pourtant, sous le signe de la sédentarité de presque deux tiers de sa population, le canton considère un soutien public des activités sportives comme indiqué pour causes des conséquences de santé (Kantonsrat St.Gallen 2007, p. 2).

Il n'oublie pourtant pas de montrer les limites de la promotion cantonale du sport et de l'activité physique : le sport comme partie de la société se soumet également aux phénomènes négatifs comme le dopage, la violence, les dépendances, les drogues, les abus sexuels, mais aussi les influences négatives sur l'environnement, p.ex. dans le cadre de grandes manifestations sportives. Ces facteurs sont à considérer dans la promotion du sport cantonal, également dans les activités promues : d'encourager des activités propices aux accidents (comme le base jumping) ne peut pas entrer dans les buts de la promotion cantonale. Le but de la promotion du sport et de l'activité physique cantonale doit être la diminution du nombre d'accidents dans le sport. Le rapport conclut que les mobiles positifs de promouvoir le sport dominant de loin sur les limites, surtout à cause des conséquences négatives de la sédentarité (ibid., p. 6s.).

Les 15 champs d'action et mesures correspondantes définis sont : Sport, mouvement et santé ; organisation du sport ; évolution du mouvement ;

sport et activité physique à l'âge préscolaire ; sport et activité physique à l'école ; Jeunesse + Sport (J+S) ; sport des adultes et des aînés ; sport associatif ; sport loisir – sport d'élite – relève ; fonds du sport; sport libre ; sport commercial ; sport comme facteur économique et du lieu ; infrastructures, aménagement du territoire et écologie ; effets secondaires indésirables.

Le rapport définit des mesures, les priorise et calcule les coûts si possible.

Ces mesures sont :

Priorité 1	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du territoire/conception de l'espace public favorable au mouvement, en particulier des chemins scolaires - Promotion de l'activité physique des enfants à l'âge préscolaire par les éducateurs (parents, groupes de jeu etc.) - Développement des concepts pour la promotion de l'activité physique de la population inactive, promotion ciblée d'un style de vie active à la deuxième moitié de vie pour garder et prolonger de l'indépendance à la vieillesse - Établissement d'entités de mouvement quotidiennes à l'école (cadencer les leçons) - Promotion de la qualité des cours d'EPS par la formation des professeurs - Promotion des offres sportives dans le domaine du sport des adultes et des aînés - Amélioration des possibilités d'usage des salles et infrastructures sportives, p.ex. par la promotion de réseaux locaux du sport et de l'activité physique - Promotion de programmes d'intégration pour migrants et migrantes
Priorité 2	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du sport scolaire facultatif - Promotion supplémentaire des talents du sport relève

	<ul style="list-style-type: none"> - Contributions financières cantonales pour l'organisation de grandes manifestations sportives
Priorité 3	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'offres d'activité physique pour les étudiants aux hautes écoles - Installation d'une « maison des associations » cantonale pour l'exécution du travail administratif, le management des associations et la promotion des évènements

Tableau 7 Les mesures du canton de St-Gall dans la promotion du sport et de l'activité physique selon les priorités (Kantonsrat St.Gallen 2007, p. 31 ss.)

7 L'avis des experts

Pour la compréhension du sujet sport dans les communes et pour mieux connaître leurs possibilités pour s'engager dans la promotion du sport, 3 interviews d'experts ont été effectuées. Tous ces experts ont parlé du sport, au niveau cantonal et dans la commune de façon très globale. C'est pour cette raison que les résultats de ces interviews sont présentés à ce lieu et séparés des résultats des entretiens avec les municipaux des 5 communes. Les réponses des experts vont également aider à comprendre les raisons d'une commune à s'engager ou pas. Les trois experts provenant de domaines très variés, les réponses ne se laissent pas facilement mettre dans une catégorie.

Les entretiens ont été tenus en allemand, la citation originale se trouve toujours dans la note de bas de page correspondante à la citation employée et traduite en français dans le texte principal.

7.1 Les champs d'action du sport à St-Gall

Le service des sports du canton de St-Gall a défini 4 champs d'action sur lesquels il axe ses activités. Il est évident qu'une partie de ces champs est fixée par la loi, par exemple l'engagement pour le sport scolaire. Ces 4 champs sont : 1) La promotion du sport et de l'activité physique générale, 2) Le sport scolaire et la formation continue des professeurs d'EPS, 3) L'encouragement de la relève et les écoles de talent et 4) Le fonds du sport⁶

Le programme J+S fait partie du champ d'action "promotion du sport et de l'activité physique générale" et se base sur un ordre officiel de la Confédération que les cantons réalisent. Cet ordre fait partie de la "loi fédérale sur l'encouragement du sport", J+S est le plus grand thème du service des sports cantonal:

«La loi fédérale sur l'encouragement du sport, entrée en vigueur le 1.10.2012, (...) nous donne les bases sur lesquelles la Confédération stipule

⁶ Le fonds du sport gère et redistribue la part st-galloise des bénéfices annuels de la loterie suisse (Swisslos) et soutient ainsi le sport privé associatif et fédératif, <http://www.igsgsv.ch/desktopdefault.aspx/tabid-13/>, consulté le 14.5.13

certaines choses aux cantons. Et nous ne sommes pas libres dans le domaine du J+S. (...) le plus grand thème, aussi si vous regardez le personnel de l'office du sport du canton de St-Gall, est le programme J+S. » E1, ligne 136, 169⁷

Le sport scolaire couvre la partie de droit public qui est un champ extraordinairement important car il atteint tous les étudiants :

« Pour nous, c'est un thème central par rapport au sujet et au contenu, car nous atteignons tous les élèves.» E1, ligne 184⁸

Le service des sports met l'accent avant tout sur la garantie de qualité du sport scolaire pour assurer que tous les moyens que l'état investit dans l'éducation physique pendant toute la scolarité aient un impact durable sur la pratique sportive :

« Si nous investissons (...) 3 leçons par semaine pendant 11 ans, ce sont des sommes énormes. (...) Il faut que nous ayons un impact. Nous devons assurer que, à la fin de l'école obligatoire, les gens savent que bouger est favorable à la santé et important pour eux et qu'ils ont seulement un corps (...) » E1, ligne 385⁹

Une tâche grandissante du sport cantonal est l'encouragement de la relève. Elle englobe un groupe petit mais important de jeunes talents sportifs. Pour eux, il s'agit d'organiser les structures autour de l'entraînement et des compétitions, de permettre aux talents d'unir le sport et la formation.

Le champ d'action "La promotion du sport et de l'activité physique générale" englobe également toutes les mesures en dehors du sport organisé à l'association ou à l'école. Ce sont des thèmes centraux: le sport des adultes ou la promotion structurelle de l'activité physique. Ces thèmes

⁷ „Seit dem 1.10.2012 verfügen wir über ein totalrevidiertes Sportförderungsgesetz des Bundes. Dort darin haben wir die Grundlagen, in denen der Bund den Kantonen gewisse Sachen vorschreibt. Und da sind wir im Bereich des Sportförderwerks J+S nicht frei. (...) der grosse Schwerpunkt, auch wenn Sie das Personal beim Amt für Sport des Kantons St.Gallen anschauen, ist das Sportförderwerk J+S.“

⁸ „Aber vom Inhalt und vom Thema her ist es natürlich ein gewaltiger Schwerpunkt, weil wir dort einfach sämtliche Kinder und Jugendlichen erreichen.“

⁹ „Aber wenn wir (...) 11 Jahre 3 Lektionen pro Woche investieren, dann sind das riesige Summen. (...) und da müssen wir doch eine Wirkung haben. Wir müssen doch sicherstellen, dass diese Leute am Schluss der Volksschulzeit wissen, dass Bewegung gesund und wichtig für sie ist und sie nur einen Körper haben.“

sont fixés sur la base de l'observation du développement actuel et de l'anticipation du futur :

« Où pourrions-nous mettre l'accent (...), où allons-nous, où sommes-nous dans 5 ans, dans 10 ans, quels sont les besoins de la population dans 20 ans dans le canton de St-Gall, où sont les problèmes, qu'est-ce que nous pouvons, à l'office du sport, contribuer à la solution ou pour diminuer les problèmes ? (...) réfléchir, qu'est-ce que nous pourrions contribuer pour une vie en commun positive et bonne, garder les coûts de santé bas grâce à notre contribution. C'est aussi un peu la base de tels buts. » E1, ligne 82, 145¹⁰

Ce champ d'action contient par exemple le projet de la promotion structurelle de l'activité physique. Le canton de St-Gall est le canton pilote d'un projet développé par l'Office fédéral de santé (OFSP). Il s'agit d'évaluer, dans 10 communes pilotes, l'environnement construit et d'optimiser celui-ci :

« (...) le projet 'La commune bouge'. Nous réalisons ce projet pilote dans le canton de St-Gall. Et nous parions fortement sur la promotion de l'activité physique par l'environnement construit, donc la promotion structurelle de l'activité physique dans la commune. » E2, ligne 101¹¹ (cf. chap. 7.5)

7.2 Les défis du sport et de l'activité physique

L'enquête "Sport Suisse 2008" ainsi que son extrait "Sport dans le canton de St-Gall 2008" l'ont révélé : l'ancienne institution centrale du sport, l'association, n'est plus qu'un élément dans le paysage sportif. 75% des Suissesses et des Suisses ne sont pas affiliés à une association sportive. Ils bougent "librement", cela veut dire sans organisation fixe, voire même ne

¹⁰ « wo könnten wir einen Schwerpunkt legen, (...) wo gehen wir hin, wo stehen wir in 5 Jahren, wo in 10 Jahren, was sind die Bedürfnisse der Bevölkerung in 20 Jahren im Kanton St.Gallen, wo liegen die Probleme, was können wir als Amt für Sport (ASP) dazu beitragen, dass man diese Probleme lösen oder minimieren kann? (...) zu überlegen, was können wir als AFS dazu beitragen, dass wir ein möglichst positives, gutes gesellschaftliches Zusammenleben erreichen können, die Gesundheitskosten tief behalten können, dank dem dass wir unseren Beitrag dazu leisten. Das bildet die Basis für das Festlegen unserer Ziele.»

¹¹ « (...) Das Projekt „Gemeinde bewegt – Strukturelle Bewegungsförderung im Kanton St.Gallen“. Das machen wir als Pilotprojekt im Kanton St.Gallen. Und da setzen wir stark auf die Bewegungsförderung durch die gebaute Umwelt, also die strukturelle Bewegungsförderung in der Gemeinde (...)»

bougent pas. C'est un challenge pour les institutions qui sont intéressées par une activité physique suffisante pour toute la population :

« Si nous considérons que, dans le domaine du sport associatif, nous n'atteignons que 25-30% de la population adulte. Ca c'est le point ! Pour nous, les autres personnes sont aussi très importantes. Finalement, nous voulons atteindre le plus possible de la population. » E1, ligne 120¹²

« Toute la culture associative qu'on a en Suisse, ça englobe aussi les associations musicales et culturelles et les chœurs, elles soudent nos communes, et les associations sportives en sont une partie importante. Mais peut-être que pour un tiers de la population. » E1, ligne 280¹³

Quant à l'activité physique et sportive pendant toute la vie, c'est une demande et un but central de tous les experts :

« A l'Office du sport, nous nous sommes donnés comme tâche de travailler à la promotion du sport et de l'activité physique tout au long de la vie. » E1, ligne 3¹⁴

« L'égalité des chances en matière de la formation, du développement, pour la satisfaction de la vie finalement, ça se fait tout par le mouvement ! Et aussi à la vieillesse (...) je pense qu'ici, il faut commencer tôt pour vraiment activer les gens et puis on peut éviter tellement de souffrance. » E2, ligne 395¹⁵

¹² « Wenn wir bedenken dass wir im Bereich Vereinssport 25-30% der erwachsenen Bevölkerung erreichen. DAS ist doch der Punkt! Für uns ist das andere auch sehr wichtig, schlussendlich möchten wir eigentlich möglichst die gesamte Bevölkerung erreichen.“

¹³ « Die ganze Vereinskultur, die wir in der Schweiz haben, das sind natürlich auch Musikvereine und Chöre und kulturelle Vereine, die geben unserem Gemeinwesen einen gewissen Kitt, und Sportvereine sind darunter auch ein wichtiger Teil. Aber vielleicht nur für etwa einen Drittel der Bevölkerung.“

¹⁴ « Im Amt selber haben wir uns auf die Fahne geschrieben, lebenslängliche Sport- und Bewegungsförderung zu betreiben.“

¹⁵ « Chancengleichheit für Bildung, für Entwicklung, für Lebenszufriedenheit schlussendlich, das geht alles über Bewegung! Und auch im Alter (...) ich finde, da muss man schon früh anfangen, um wirklich aktiv Menschen zur Bewegung zu bringen und dann kann man so viel Leid verhindern.“

« Moi personnellement je pense qu'il est décisif de commencer vraiment jeune, pour qu'on ait une relation normale (avec le sport, ndla). » E3, ligne 423¹⁶

La sédentarité représente un des plus grand défis du futur de notre société. Le fait qu'elle soit co-responsable (avec une alimentation déséquilibrée, la consommation abusive d'alcool et le tabagisme) de l'extension de beaucoup de maladies chroniques non-transmissibles alarme les experts. En même temps, les bases légales ne sont pas encore adaptées à ce problème :

« Nous avons, surtout à cause de notre structure et aussi de l'économie, un grand problème de sédentarité, ça va encore progresser massivement. Ça va engendrer des maladies (...) mais pour nous, c'est un grand sujet que nous ne connaissons même pas encore. (...) Si quelqu'un ne bouge plus, c'est un problème personnel de santé pour lui et un problème financier pour la société. C'est pourquoi nous sommes très intéressés à ce sujet et que c'est absolument important et central pour nous. (...) mais d'un point de vue de pourcentage d'emploi (...) on a une personne à 20% chez nous qui travaille là-dessus, et en plus, je consacre aussi quelques pourcents au sujet du sport des adultes. » E1, ligne 192, 195, 404¹⁷

Le but est alors de mettre en mouvement le plus possible de personnes. Une tâche considérable et difficile, car le sport "libre" ne se laisse que difficilement traiter et contrôler, même si, comme discuté ci-dessus, l'importance est prouvée.

« Alors, à qui s'adresser? Vous pouvez parler aux communes, mais à la fin, vous ne pouvez pas imposer à un adulte de bouger tant d'heures par

¹⁶ « Und persönlich finde ich es entscheidend, dass man wirklich im kleinsten Alter anfangen kann, dass man einen normalen Umgang damit hat. »

¹⁷ « Wir haben vor allem aufgrund unserer Struktur und auch der Wirtschaft ein grosses Problem von Bewegungsarmut, das wird noch massiv zunehmen. Das wird Krankheiten verursachen, (...) das ist für uns ein grosses Thema, das wir heute vielleicht noch gar nicht kennen. (...) Wenn sich jemand nicht mehr bewegt, ist es für diesen persönlich ein gesundheitliches Problem und für die Gesellschaft ein finanzielles Problem. Deshalb sind wir sehr interessiert an diesem Thema und es ist für uns absolut zentral wichtig. (...) aber von den Stellenprozenten her wird das (...) ungefähr mit 20% bearbeitet, zudem verwende ich persönlich noch einige Stellenprozente für das Thema Erwachsenensport. »

jour ! (...) nous pouvons diriger le mouvement seulement par les conditions, par quelques incitations peut-être. » E1, ligne 239¹⁸

7.3 Les thèmes de la santé en relation avec la promotion du sport et de l'activité physique

Dans le domaine de la santé, le sport et l'activité physique ont une importance énorme avant tout dans la prévention et promotion d'un style de vie favorable. En terme de mouvement, le département de la santé du canton de St-Gall a choisi de mettre l'accent sur l'encouragement précoce et la vieillesse. Pour toute la vie, il constate :

« La promotion de la santé par le mouvement ? Pour moi, c'est une des approches les plus importantes. (...) Car le mouvement a un aspect favorable à la santé dans beaucoup de domaines. Il y a les maladies corporelles comme les maladies cardio-vasculaires, les muscles, l'ossature, c'est tout consolidé par le mouvement. Puis également la santé psychique qui...si on regarde les dépressions, on constate toute de suite que le mouvement actif à l'extérieur a une haute influence positive sur la bonne santé. » E2, ligne 72¹⁹

En particulier pour les plus jeunes et les plus âgés :

« Dans le développement, surtout celui des tout-petits, (...) tellement de domaines de développement sont animés par le mouvement. Le mouvement a toujours cette qualité d'apprentissage, et apprendre en bougeant s'est avéré être la meilleure possibilité d'apprentissage. (...) je considère ça un des sujets les plus importants. » E2, ligne 80²⁰

¹⁸ « Also an wen gelangen Sie (zum Thema Erwachsenensport, ndla)? Sie können über die Gemeinden, aber am Schluss können Sie nicht einem erwachsenen Mensch vorschreiben, er muss sich pro Tag so viele Stunden bewegen! (...) das können wir dann wirklich nur noch über die Verhältnisse, über gewisse Anreize vielleicht steuern.“

¹⁹ «Gesundheitsförderung durch Bewegung? Das ist für mich einer der wichtigsten Ansätze überhaupt, (...) Weil Bewegung in ganz vielen Bereichen einen gesundheitsfördernden Aspekt hat. Also da gibt es die rein körperlichen Erkrankungen wie Herz-Kreislauf, Muskeln, der ganze Knochenaufbau, also das wird alles gestärkt durch die Bewegung. Dann aber auch die psychische Gesundheit, die...also wenn man zu den Depressionsfragestellungen geht, dann sieht man ganz schnell, dass Bewegung und aktives Sich-bewegen an der frischen Luft einen ganz hohen gesundheitsfördernden Aspekt hat.“

²⁰ « (...) in der Entwicklung, vor allem in der kleinkindlichen, (...) da werden so viele Entwicklungsbereiche gefördert, allein durch Bewegung, die ja immer den Lernaspekt

« La prévention et promotion de la santé à la vieillesse est aussi un grand thème. (...) La promotion du mouvement à la vieillesse est de la prévention (...) des accidents, sécurité, stabilité etc. » E2, ligne 36, 92²¹

7.4 La promotion générale du sport et de l'activité physique

Pour ce qui est de la promotion générale du sport et de l'activité physique, les experts ont évoqué plusieurs points et mesures qu'ils considèrent être importants. Un grand thème est clairement la promotion structurelle du mouvement. Parce que le canton de St-Gall est le canton pilote du projet « La commune bouge – Promotion structurelle du mouvement dans le canton de St-Gall », c'est d'une grande actualité.

« Il s'agit pour nous (...) d'aménager l'espace public afin que la population bouge, qu'elle aime bouger, en sécurité et qu'elle est aussi...un peu forcée de bouger, que les conditions sont telles qu'elle bouge. Que nous pouvons influencer sur les conditions. » E1, ligne 111²²

« Que la commune structure l'environnement construit de manière telle que l'individu soit incité à bouger plus dans son quotidien. (...) Non pas avec un caractère d'appel "il faut bouger plus", non pas ciblant l'individu comme dans la prévention du comportement. » E2, ligne 124²³

Pour qu'on prenne le vélo ou qu'on aille à pied, un chemin doit répondre à certaines exigences sur lesquelles les communes peuvent influencer :

« (...) un chemin doit être attrayant, sûr et rapide. A ce moment-là, on va faire le chemin à pied. » E2, ligne 171²⁴

hat. Und lernen durch Bewegung ist nachweislich die beste Möglichkeit, um lernen zu können. (...) ich finde das eines der wichtigsten Themen überhaupt.“

²¹ Prävention und Gesundheitsförderung im Alter ist auch ein grosses Thema. (...) Bewegungsförderung im Alter ist (...) Unfallprävention, Sicherheit, Stabilität etc.“

²² « Uns geht es darum, dass wir, (...) den öffentlichen Raum so gestalten können, dass sich die Bevölkerung bewegt, dass sie sich gern, sicher bewegt und dass sie auch...ein bisschen gezwungen ist, sich zu bewegen, dass die Verhältnisse so sind, dass sie sich bewegt. Dass wir Einfluss auf die Verhältnisse nehmen können.“

²³ « Also dass eben die Gemeinde die gebaute Umwelt so strukturiert, dass der Einzelne angeregt ist, sich mehr in seinem Alltag zu bewegen und nicht mit so einem appellativen Charakter „man muss sich mehr bewegen“, also nicht auf den einzelnen Menschen wie in der Verhaltensprävention tätig zu werden.“

²⁴ « (...) ein Weg muss anregend, sicher und schnell sein. Dann macht man ihn zu Fuss.“

Un point important de la réalisation du projet “La commune bouge” qui fait aussi sa part innovante, est la participation de la population locale. C’est un aspect décisif pour le succès des mesures éventuelles qu’on prend, car la population connaît sa commune, les gens bougent chaque jour dans cet environnement et connaissent les endroits où il y a une nécessité d’agir :

« Et la partie innovante de ce projet (La commune bouge, ndla) est la participation de la population, c’est une condition de base. Cela veut dire qu’on ne regarde pas que les plans, mais on intègre la population, soit à l’aide d’un “atelier de l’avenir”, où on fait l’étude des besoins, où on cherche et développe des idées (...), soit à l’aide des tablettes PC avec lesquelles on va sur place avec la population intéressée pour relever et marquer les points faibles et faire des propositions directement: comment pourrait-on optimiser cela ? » E2, ligne 150²⁵

La promotion structurelle est prometteuse, car elle englobe tout le monde et personne ne peut échapper à ces mesures. D’un autre côté, elle est liée à un investissement financier considérable. L’avantage de ces mesures est qu’elles vont persister dans le temps et, une fois réalisées, elles ne dépendent pas des personnes qui s’engagent, ceci en comparaison à des offres comme par exemple “La Suisse bouge. Duel intercommunal”. Cette dépendance d’une ou de plusieurs personnes est mentionnée des experts comme une chance et un problème à la fois :

« Et cela dépend fortement des personnes ; qui fait actuellement partie du conseil municipal (...) où quelqu’un prend l’initiative. Cela ne dépend pas que de l’argent. » E1, ligne 352, 354²⁶

²⁵ « Und der innovative Teil dieses Projekts (Gemeinde bewegt, ndla) ist eigentlich, dass die Partizipation der Bevölkerung eine Grundvoraussetzung ist. Das heisst, es sollen nicht Pläne angeschaut werden, sondern man soll die Bevölkerung mit einbeziehen, entweder mit einer Zukunftswerkstatt, dass man wirklich mit der Bevölkerung zusammen einen Bedarf erhebt, Ideen sucht und diese weiterentwickelt (...) oder mit Tablet PCs, (...) mit denen man auf die Wege gehen und gerade an Ort und Stelle die Schwachstellen erheben und dann aber auch gleich Vorschläge bringen kann: Wie kann man das optimieren?“

²⁶ « Und es ist dann auch wieder immer personenabhängig, wer im Moment in den Gemeinderäten sitzt, (...) wo jemand die Initiative ergreift. Es ist nicht nur geldabhängig.“

« Voyez-vous, si un maire, qui a été très actif, change et s'il y a un nouveau maire, que les programmes sont annulés ? – Oui, c'est parti. Donc on ne peut jamais consolider un projet (...). » E2, ligne 300²⁷

Il est important d'avoir le moins de barrières possibles qui pourraient empêcher les gens de pratiquer du sport et de l'activité physique. Les exigences pour un style de vie plus actif ne sont pas à mettre trop haut car on ne veut pas dissuader les gens. Il faut plutôt les motiver par la proposition de mesures simples :

« Il ne faut pas aller au fitness chaque jour ou que sais-je, mais juste prendre le vélo pour le chemin de l'école ou juste...une centaine de ces petites choses » E3, ligne 423²⁸

Pour les communes et leur motivation à prendre des mesures, on observe la même intention:

« Nous voulons intervenir tout en bas et vraiment dire (aux communes, ndla), si vous offrez quelque chose, votre population va vous remercier, vous pouvez faire du marketing positif et l'effort doit être de taille que vous pouvez maîtriser. » E3, ligne 153²⁹

Les attraits financiers de s'activer ne sont pas à sous-estimer. Comme pour beaucoup de choses, un attrait financier peut influencer sur la pratique ou l'offre d'un programme ou d'une mesure sportive. Pour l'individu, ces attraits peuvent être, par exemple, une prime d'assurance réduite à condition de pratiquer une activité sportive régulièrement. Ce type de mesure n'est pas encore réalisé dans toute la Suisse et n'est pas encore répandu dans toutes les assurances. Indirectement, de tels attraits existent également : avoir un style de vie actif augmente la probabilité de rester en bonne santé et, par conséquent, de ne pas aller chez le médecin et éviter

²⁷ « Sehen sie auch, wenn ein Gemeindepräsident wechselt, wenn einer sehr aktiv war und dann kommt ein neuer, dass dann das Programm gestrichen wird? - Dann ist es weg, ja. Also man kann ein Projekt nie konsolidieren (...). »

²⁸ « Man muss nicht jeden Tag ins Fitnesscenter oder was weiss ich, aber einfach mit dem Velo den Schulweg hinter sich bringen, oder einfach...hundert kleine Sachen. »

²⁹ « wir wollen ganz low einsetzen und ihnen wirklich sagen, hey, wenn ihr etwas anbietet, eure Bevölkerung dankt euch dafür, ihr könnt positives Standortmarketing machen, und der Aufwand soll so gross sein, wie ihr ihn machen könnt. »

de prendre des médicaments chers ou de souffrir d'une maladie civilisatrice.

« Si on regarde notre système de santé, (...) et il y a des possibilités d'influer, par son style de vie, positivement ou négativement sur la santé, on y voit certaines des tendances que l'on essaye de diriger par des attraits financiers. (...) et ce n'est pas que faux (...) » E1, ligne 320³⁰

Pour les communes, les attraits financiers sont un point important dans la décision de soutenir des mesures promouvant le sport et l'activité physique. Il est dans leur intérêt d'avoir une population active en bonne santé, d'un point de vue financier :

« En l'année 2008, 2.3 Mio CHF de dommages socio-économiques sont survenus à l'état, dans toute la Suisse, que l'on peut mettre en lien avec la sédentarité de la population. Et ce chiffre ne contient pas encore les dommages consécutifs et ce que cela engendre comme coûts aux employeurs à cause des absences. Cela veut dire que ce chiffre serait largement plus haut. Et si je montre ce chiffre à un maire...il ne peut plus dire non, je ne fais rien, c'est tellement clair ! » E2, ligne 404³¹

« Pour moi, il est plus important de montrer qu'il vaut la peine d'investir dans la promotion du mouvement, parce que ça aura des répercussions massives. Pas maintenant, pas aujourd'hui, aujourd'hui ça coûte, mais plus tard, ça va faire de l'effet. » E2, ligne 417³²

« Je dirais entre Fr. 3000.- et 30'000.- on peut choisir ce qu'on veut faire et quel budget on a (la commune pour le projet 'La Suisse bouge', ndla). (...) Le

³⁰ « Wenn wir jetzt schauen, in unserem Gesundheitswesen, (...) ja es gibt schon Möglichkeiten, über seinen persönlichen Lebensstil die eigene Gesundheit positiv oder negativ zu beeinflussen, dann sieht man ja da auch gewisse Tendenzen, dass man dort eben über finanzielle Anreize versucht, zu steuern. (...) und das ist nicht nur falsch (...).“

³¹ « Im Jahr 2008 sind dem Staat glaube ich 2,3 Mio. CHF sozio-ökonomischer Schaden entstanden, bei dem man einen direkten Bezug zu ungenügender Bewegung der Bevölkerung herstellen kann. Und da sind die Folgeschäden noch nicht darin und das, was den Arbeitgebern, (...) an Kosten entstanden sind an Fehltagen. D.h. diese Zahl wäre um ein Vielfaches grösser. Und wenn ich diese Zahl aufzeige, dann kann der Gemeindepräsident mir nicht mehr sagen, nein, ich mache nichts, dann wird es so deutlich!“

³² « Mir ist wichtiger, aufzuzeigen, dass es sich lohnt, in Bewegungsförderung zu investieren, weil sich das später massiv auswirkt. Aber nicht gerade jetzt, nicht heute, heute kostet es, aber später wirkt es.“

canton de Thurgovie est représenté fortement, car elles (les communes, ndla) ont eu un soutien considérable du canton (...), ceux-ci ont vraiment investi beaucoup d'argent provenant du fonds de sport. » E3, ligne 191, 268³³

7.5 Les pouvoirs publics dans la promotion du sport et de l'activité physique

En ce qui concerne les communes et la promotion du sport et de l'activité physique, un label comme par exemple "commune en mouvement", comparable au label "cité de l'énergie" est un souhait. Les communes ne veulent pas forcément se décorer d'un tel label, elles s'intéressent plus aux structures, de connaître le standard. Et il est plus facile à réaliser car pour obtenir un label, il faut remplir les conditions d'un catalogue bien défini :

« Nous (...) entendons des communes qu'elles aimeraient bien avoir l'offre d'un label. (...) Parce que là il y a un catalogue à exécuter derrière. Et si elles reçoivent ce label, cela ne les intéresse même pas, elles s'intéressent aux structures, à savoir le standard minimal pour être une commune favorable au mouvement. » E2, ligne 194, 200³⁴

C'est aussi une expérience qu'ont fait les responsables de "La Suisse bouge. Duel intercommunal" : les communes souhaitent avoir une offre ou un programme concret, où elles ne doivent pas développer un concept, qu'elles peuvent adapter à leur commune et réaliser :

« La motivation de participer c'est le package, qu'elles sont en de bonnes mains chez nous (...) parce qu'au début, elles ne savent pas ce qui les attend, qu'est-ce qu'il faut faire, qui le fait et c'est toujours un peu difficile. Et là, nous sommes en train d'élaborer un concept plus concret (...). » E3, ligne 98³⁵

³³ « Aber ich sage jetzt mal von 3000.- bis 30'000.- kann man sich auswählen, was man machen will und wie viel Budget man hat. (...) Stark vertreten ist sicher der Thurgau, dort haben die Gemeinden grosse Unterstützung vom Kanton gehabt (...) vom Swisslos Fonds, die haben dort wirklich viel Geld reingesteckt.“

³⁴ « Wir (...) hören von den Gemeinden, dass sie z.B. gerne ein Label hätten. (...) Dort hat es einen ganz klaren Katalog im Hintergrund, der abgearbeitet werden muss. Es geht ihnen nicht einmal um das Label, sondern um die Struktur, um das Wissen, was ist der Minimal-Standard, um eine bewegungsfreundliche Gemeinde zu sein?“

³⁵ « Der Ansporn ist so das Gesamtpackage, dass sie relativ gut aufgehoben sind (...) weil sie am Anfang nicht recht wissen, was kommt auf uns zu, und was müssen wir machen, und wer macht es und das ist immer ein bisschen schwierig.“

L'idée derrière le projet de "La Suisse bouge. Duel intercommunal", initié par l'OFSPPO en 2005, est la promotion du sport par les communes mais aussi l'incitation à créer un réseau du sport et de l'activité physique au sein de celles-ci. Le projet de suivi était l'installation des réseaux locaux de sport et d'activité physique (RLS) dans les communes.

« La base était de promouvoir la promotion du mouvement dans les communes et également de renforcer le réseau du sport dans et entre les communes. (...) C'était le credo politique implicite de l'OFSPPO. » E3, ligne 4³⁶

« Puis on a au canton de St-Gall, entretemps, 6 réseaux locaux du sport et de l'activité physique respectivement des organisations similaires. Nous soutenons cela, car nous leur attribuons une grande importance, ce sont eux qui font la promotion du sport dans la commune, qui mettent en réseau le sport. » E1, ligne 294³⁷

Un point principal de toutes les institutions et organisations qui travaillent dans la promotion du mouvement est la collaboration et le réseautage. Pour les autorités cantonales, ce sont premièrement les autres départements comme l'infrastructure, mais aussi les services fédéraux comme l'OFSPPO ou l'OFSP ou les autorités communales, évidemment. En dehors des services publics, ils collaborent, en matière de la promotion du sport et de l'activité physique, avec la société st-galloise de médecine :

« Le flyer "Investissez pour votre futur !" dans le sport adulte. Nous envoyons ce flyer à chaque cabinet médical dans le canton de St-Gall, nous sommes en train de le réaliser avec la société st-galloise de médecine. Et on essaye ainsi que les médecins invitent les patients à bouger plus. » E1, ligne 256³⁸

³⁶ « Grundlage war sicher einfach die Bewegungsförderung in den Gemeinden zu fördern und auch das ganze Sportnetz unter den Gemeinden und für die Gemeinden auszubauen. (...) Das war vom BASPO her gesehen das politische Credo dahinter. »

³⁷ « Dann haben wir im Kanton SG mittlerweile 6 sogenannte lokale Bewegungs- und Sportnetze (LBS) bzw. ähnliche Organisationen. Diese unterstützen wir sehr, weil wir ihnen hohe Bedeutung beimessen, das sind die, die in den Gemeinden eben Sportförderung betreiben, den Sport vernetzen (...). »

³⁸ « (...) Flyer „Investieren Sie in Ihre Zukunft!“ im Erwachsenensport. Diesen Flyer verschicken wir an sämtliche Arztpraxen im Kanton St.Gallen, da sind wir mit der Ärztesgesellschaft zusammen dran. Und wir versuchen so, dass die Ärzte die Patienten zu mehr Bewegung auffordern. »



Figure 13 Verso du flyer « Investissez dans votre futur » de l'Office du sport de St-Gall (mis à disposition par l'Office du sport)

« Le projet 'Paprika', un projet national qui fait la formation des médecins, (...) pour travailler avec des gens dès 50 ans. On veut que les médecins de famille abordent (...) le sujet du comportement de mouvement et de santé des personnes âgées et qu'ils les soutiennent. » E2, ligne 95³⁹

Quant au soutien des communes par le canton, il n'existe pas de lien direct ou de soutien conséquent. Le canton met à disposition son site web pour que les communes y puissent publier leurs offres sportives comme un groupe de course à pied ou la participation à "La Suisse bouge" ou un cours d'aquagym etc. Sur le plan financier, le canton ne soutient pas directement les communes :

« Nous avons sur notre site internet les offres (sportives, ndla) des communes que nous recueillons, (...) et nous les publions là. C'est le petit soutien que nous offrons. A part ça, nous comme Office du sport ne sommes pas très actifs pour les communes, nous n'en avons pas les ressources. » E1, ligne 259⁴⁰

³⁹ « Mit dem Projekt Paprika, das auch ein nationales Projekt ist, das Ärzte-Schulung macht, (...) um mit Menschen ab 50, also wir setzen dort schon früh an, dass die Ärzte (...) das Thema ganz gezielt auch ansprechen und eben ältere Menschen darauf ansprechen, wie ihr Gesundheits- und Bewegungsverhalten ist und sie dann auch unterstützen.“

⁴⁰ « Wir haben auf dieser Website einfach Angebote, (...) wir sammeln von allen Gemeinden, was sie haben, (...), und dann wird das (auf der Website des ASP, ndla)

7.5.1 Une tâche étatique ?

La question se pose toujours: la promotion du sport et de l'activité physique est-elle une tâche étatique et si oui, dans quelle mesure:

« Dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation, le sport est certainement une partie de l'éducation. Et l'état a la mission éducative et le sport en fait partie. Pour la vie sociétale, le sport est une culture dont on ne peut plus se passer, un bien culturel dont les pouvoirs publics ont intérêt à ce que ça fonctionne. Pour la vie en commune, la vie associative est une chose importante. Les pouvoirs publics ont également intérêt au mouvement comme moyen de promotion de la santé. Chaque entité étatique désire une population saine. On voit qu'il y a beaucoup de motivations pour que les pouvoirs publics puissent et veuillent intervenir (dans la promotion du sport et de l'activité physique, ndla). » E1, ligne 358⁴¹

7.5.2 Les motivations d'une commune à s'engager

Selon les experts, il existe des motivations diverses pour les communes à s'engager pour l'activation de leur population au niveau du sport et de l'activité physique. Pour beaucoup d'entre elles, le soutien des associations est une mesure bien acceptée parce qu'elles se rendent compte de l'importance de celles-ci pour la vie commune culturelle, surtout de l'animation des jeunes. Une autre motivation est l'augmentation de l'attractivité de la commune, soit pour les habitants, soit pour les nouveaux arrivants :

publiziert. Das ist eine kleine Unterstützung, die wir anbieten. Aber sonst sind wir als Amt für die Gemeinden nicht wahnsinnig aktiv, dafür haben wir auch die Ressourcen nicht.“

⁴¹ « Sport ist sicher ein Teil der Bildung. Der Staat den Bildungsauftrag und da macht der Sport einen Teil aus. Für das gesellschaftliche Leben ist der Sport eine nicht wegzudenkende Kultur, ein Kulturgut, wo die öffentliche Hand ein Interesse hat, dass das funktioniert. Für das Zusammenleben ist das Vereinsleben sicher etwas Wichtiges. Bei der Bewegung als gesundheitsförderndes Mittel hat der Staat auch ein Interesse. Jedem Staatswesen ist eine gesunde Bevölkerung wichtig. Es gibt also sehr viele Gründe, wieso dass die öffentliche Hand sich da einmischen darf und soll.“

« Elles peuvent faire le lien que ça va devenir un avantage dans la politique d'implantation si elles peuvent se présenter être une commune favorable au mouvement. » E2, ligne 146⁴²

« Le marketing d'implantation est souvent une raison qu'elles indiquent (dans l'évaluation de l'événement "La Suisse bouge", ndla) et il est drôle de regarder où elles le mettent sur leur site web, c'est la commune innovante qui fait quelque chose pour sa population. » E3, ligne 239⁴³

« La motivation est certainement faire quelque chose pour promouvoir la santé de la population (...) » E3, ligne 238⁴⁴

7.6 La durabilité des mesures

Si les pouvoirs publics s'investissent financièrement dans un projet, l'effet qui en résulte, respectivement la durabilité de ces projets, est un critère décisif. Quant aux mesures de promotion du sport et de l'activité physique, il est raisonnable de les planifier avec ce but de durabilité, car le mouvement a des effets bienfaisants si l'on pratique régulièrement. Les investissements des communes doivent alors répondre à des exigences quant à ce critère, une tâche très difficile à assurer :

« Pour que nos mesures fassent effet à long terme, aient un effet durable, ce n'est pas qu'une question difficile, c'est presque impossible à assurer. (...) L'entretien des infrastructures sportives, son utilisation et fonctionnement, c'est dans l'intérêt des communes, que ce qu'elles construisent est utilisé le mieux possible. Car autrement, elles ont des frais fixes et pas d'avantage. » E1, ligne 373⁴⁵

⁴² « Und sie können das auch verknüpfen damit, dass das ein Standortvorteil wird, wenn sie als bewegungsfreundliche Gemeinde auftreten können. »

⁴³ « Standortmarketing geben sie oft an, und es ist jeweils lustig wenn man sieht, wo sie es hinstellen auf der Website, es ist so die innovative Gemeinde, die etwas macht für ihre Bevölkerung.“

⁴⁴ « Die Motivation ist sicher wirklich eigentlich einfach etwas für die Gesundheitsförderung der Bevölkerung tun (...)“

⁴⁵ „Damit unsere Massnahmen langfristig wirken, nachhaltig wirken, das ist nicht nur eine schwierige Frage, sondern das ist fast unmöglich sicherzustellen. (...)der Infrastrukturanlagen, dass diese gewartet werden, dass die benutzt werden und betrieben werden, (...)da haben die Gemeinden selber natürlich ein Interesse, dass wenn sie etwas bauen, das dann nachher auch möglichst genutzt wird, also möglichst gut ausgelastet ist. Weil sonst haben sie Betriebskosten und keinen Nutzen.“

Surtout en ce qui concerne le sport “libre” adulte, la durabilité serait un critère important mais d'autant plus difficile :

« Assurer la durabilité des mesures n'est pas tellement facile ! La population adulte ne doit plus nous prouver qu'elle bouge, on ne peut que diriger ça par les conditions, par quelques incitations peut-être. » E1, ligne 393⁴⁶

Le projet “La Suisse bouge” a également reconnu que la durabilité de son offre doit être assurée pour que les communes et leurs populations en profitent sur le long terme. C'est pourquoi il est recommandé aux communes de faire que des offres qui seront conduites pendant toute l'année :

« Les communes, en matière de durabilité, font des offres de mouvement qui fonctionnent après. (...) Et nous avons, (...) un prix de durabilité. Celui-ci est vraiment destiné à ce que les communes, par exemple, installent un parcours de course d'orientation fixe. Ou que la piste cyclable, qu'elle soit définitive. (...) Notre durabilité est de leur dire qu'elles doivent juste offrir des choses qui sont réalisables dans leur commune après l'événement. » E3, ligne 361, 377, 412⁴⁷

⁴⁶ « Die Nachhaltigkeit der Massnahmen sicherzustellen ist nicht ganz einfach! Die erwachsene Bevölkerung muss uns nicht den Beweis erbringen, dass sie sich bewegt, das können wir nur noch über Verhältnisse, über gewisse Anreize vielleicht steuern.“

⁴⁷ « Bezüglich Nachhaltigkeit ist es so, dass die Gemeinden selber eigentlich Bewegungsangebote machen, die danach in ihrer Gemeinde funktionieren. Und wir haben, was sicher gut ist, wir haben von der Suva gibt es den Nachhaltigkeits-Preis. Und dieser ist wirklich darauf ausgelegt, dass sie z.B. den OL, den sie gemacht haben, dass der fest installiert wird. Oder, ähm...die Veloroute diese fest angezeichnet wird.(...) unsere Nachhaltigkeit ist dass sie nur Sachen anbieten können, die auch in ihrer Gemeinde durchführbar sind.“

8 Les communes dans le système sportif entre théorie et pratique

Les communes suisses sont un grand promoteur et acteur du sport, car elles mettent à disposition une grande part de l'infrastructure, reprennent l'entretien, subventionnent les associations etc. Au cours des années, le système sportif en Suisse a changé d'apparence (cf. chap. 5.4). En conséquence de ce changement, les communes sont aussi forcées de suivre ce développement et d'adapter leur engagement.

Ce chapitre mêle théorie et résultats : car l'analyse des interviews avec les municipaux se fait d'un côté globalement et de l'autre côté individuellement, l'analyse globale des interviews a été intégrée dans cette partie théorique. La présentation et discussion des résultats pour chaque commune se trouve au chap. 9. Pour l'analyse, des passages spécifiques ont été choisis.

8.1 La promotion de l'activité physique dans les communes

Le but d'établir une vie active parmi sa population ne peut être atteint que par des actions coordonnées et bien planifiées. La *coopération* est alors un facteur décisif pour la promotion et la réalisation des mesures dans ce domaine. Il faut que les ressorts d'une commune (santé, sociale, construction, trafic, éducation, culture, sport) se mettent ensemble pour intégrer toutes les exigences et besoins (Geuter et Holleder 2012, p. 15). Cette coopération nécessite la conscience de l'importance de l'activité physique suffisante de la population. Les autorités communales doivent s'accorder sur leur *compréhension du sport et de l'activité physique* et des mesures qu'elles veulent prendre dans ce domaine.

Compréhension du sport

Les interviews avec les municipaux l'ont révélé : la compréhension de ce qui est le sport et dans quels domaines une commune peut influencer le comportement de sa population en termes de mouvement font une grande différence. Les communes dont le municipal a exclusivement parlé du soutien et de l'infrastructure pour les associations et les écoles et n'a jamais fait mention des offres pour le sport libre, des terrains de jeu etc. ne

voient pas forcément le potentiel des aménagements publics pour inciter les gens à bouger.

« Chez nous, la promotion du sport et de l'activité physique, c'est le soutien des associations sportives, le soutien des évènements, soit des organisations privées ou publiques, c'est ce que nous entendons par là. » M1, ligne 44⁴⁸

4 des 5 communes enquêtées ont mentionné des mesures réalisées ou planifiées dans le domaine du mouvement général. Même si pas tous les municipaux ont parlé prioritairement et sans indication de leur offre en dehors des institutions, ils ont montré leur compréhension large ou plutôt large et reconnaissent l'importance ainsi que le potentiel du sport pour une commune :

« Le mouvement est un facteur essentiel dans la prévention, pas que dans le sport associatif mais aussi par exemple une offre comme le skatepark (...). Des structures à accès libre où on peut faire quelque chose spontanément. » M3, ligne 348⁴⁹

« On a une très bonne offre de la nature dans nos alentours, pour faire de VTT, de la randonnée, de la marche nordique etc. Elle est très attractive, notre zone récréative de proximité. » M5, ligne 106⁵⁰

Buts de législature

Dans le meilleur des cas, la commune intègre les buts sportifs institutionnellement dans son programme de législature. Cette démarche facilite de garder les buts en tête et d'y attribuer d'importance par rapport au budget et aux priorités communales.

« Dans le futur, les buts de la promotion du sport doivent être clairement défini, si les moyens ne veulent pas être distribués selon la technique du saupoudrage à tous les prestataires du sport. La politique et

⁴⁸ „Also bei uns heisst das eigentlich Unterstützung der Sportvereine, Unterstützung von Anlässen, von Events, sei das von Öffentlichen oder Privaten, das verstehen wir darunter.“

⁴⁹ „Bewegung ist ein wesentlicher Faktor im präventiven Bereich, nicht nur im Vereinssport sondern eben wie der Skaterpark, (...). Frei zugängliche Strukturen, wo man spontan auch etwas machen kann.“

⁵⁰ „Wir haben sehr ein gutes Angebot an...von der Natur her in der Umgebung, also zum Biken, Wandern, Walken und so weiter, ist es sehr attraktiv, unser Naherholungsgebiet.“

l'administration communale reprend une fonction décisive dans cette affaire. » (Woll *et al.* 2002b, p. 29s., voir aussi Wetterich/Eckl 2007). Les communes interrogées, hormis Sargans, ont toutes fixées au moins un but en relation avec le sport dans leur programme de législature:

« Dans le domaine du sport et du mouvement, le thème central pour le moment est le "Bützelpark" à Staad, le grand complexe sportif qu'on veut aménager pour environ CHF 5 Mio. C'est un but que le conseil municipal a clairement déclaré. » M1, ligne 22⁵¹

« Vous voyez sous "Mobilité": aménagement des pistes piétonnières et cyclables: on veut, que les gens aillent à pied ou à vélo et pas avec la voiture. Et sous "Environnement et ressources naturelles": aménagement de la piscine au fleuve "Grynau". » M2, ligne 52⁵²

« Quant à nos buts de législature, nous nous sommes fixés de faire des efforts pour une solution dans le domaine du terrain de sport. » M3, ligne 67⁵³

« Nous voulons institutionnaliser notre participation au projet "La Suisse bouge. Duel intercommunal", qu'on le réalise annuellement. » M5, ligne 24⁵⁴

8.2 Investir dans le mouvement – investir dans la santé

« Nous savons aujourd'hui qu'une activité physique pendant toute la vie est possible et accessible – et à des coûts modestes, comparés aux coûts de santé extraordinaires que nous allons envisager si l'épidémie continue ou s'aggrave. » (Siedentop et van der Mars 2012, p. 16)

Le système de santé et les exigences de celui-ci de nos jours ne sont plus les mêmes qu'au moment de leur création. La politique de santé se base sur l'administration des maladies et ne convient pas aux exigences de la

⁵¹ „Im Sport/Bewegungsbereich ist jetzt ein grosses Thema der „Bützelpark“ in Staad, das grosse Sportzentrum, das will man ausbauen für etwa 5 Millionen Franken. Das ist ein Ziel, wo der Gemeinderat klar gesagt hat: Das möchten wir.“

⁵² „sehen Sie bei Punkt „Mobilität“: Ausbau Fuss- und Radwege, also wir wollen, dass die Leute möglichst zu Fuss gehen und nicht mit dem Auto. Und beim Punkt „Umwelt und natürliche Ressourcen“, Ausbau des Flussbades Grynau.“

⁵³ „da haben wirklich was Sport und Bewegung anbetrifft eigentlich nur drin, dass wir uns um eine Nachfolgelösung oder im Bereich Sportplatz bemühen, (...)“

⁵⁴ „ (...) mit dem schweiz.bewegt, das wollen wir institutionalisieren, dass man es jährlich durchführt.“

“société de santé” tel que définie par Kickbusch (2006, p. 101). Il faut une nouvelle façon de penser la politique de la santé qui se base sur l’investissement et l’innovation et qui englobe et promeut l’autonomie, la compétence et l’intégration des citoyens (ibid., p. 101). Il faut penser le système de santé comme l’a fait le ministre canadien de la santé, Marc Lalonde, en 1974. Il a divisé la politique de santé en 4 champs d’action. Ces champs ont très bien montré que la santé de chaque personne ne dépend pas majoritairement du système de santé mais d’autres déterminants comme les facteurs biologiques, l’environnement physique et le style de vie. Ce nouveau modèle de penser et d’autres développements dans les systèmes de santé ont mené aux 5 champs d’action de la Charte d’Ottawa, qui ne se base pas sur la maladie mais sur la santé et son “empowerment” (=le renforcement). Elle est une ressource et partie intégrale du quotidien, dans la responsabilité de chacun et chacune. La santé est une capacité que l’on peut influencer et qui demande l’activité et la participation des citoyens (ibid. p. 106ss.). Ce fait s’exprime en Suisse, par exemple, dans la définition de 21 “buts de la santé”, formulés par la Société suisse de santé publique en 2002. Deux de ces buts incluent l’activité physique, un des buts parle de l’importance du cadre de vie⁵⁵.

Kickbusch (2006, p. 123) plaide pour le renforcement 1) de la promotion de la santé, 2) d’investissement dans la prévention et 3) de mettre les deux mesures au même niveau que la thérapie, la réhabilitation et le soin médical. Les efforts dans ce domaine visent de plus en plus l’intégration des deux sortes de prévention (individuelle et structurelle) et insistent sur la signification d’agir dans les domaines de vie qui se chevauchent pour une promotion effective (p.ex. l’école, les entreprises, la commune) (ibid., p. 123). Le schéma ci-dessous illustre ce fait :

⁵⁵ Société Suisse de santé publique (Ed.) (2002). *Buts pour la santé en Suisse*. Losone: Tipografia Poncioni.

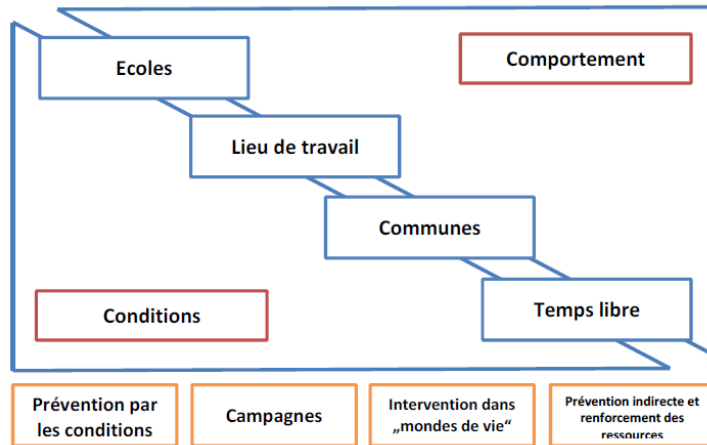


Figure 14 La prévention entre le comportement et les conditions (réalisé par l’auteure selon Kickbusch 2006, p. 123)

8.3 La commune – cadre important et approprié pour des mesures

Le centre “Alimentation et Mouvement” du canton du Valais argumente comme suit pour l’engagement communal dans la promotion de l’activité physique: « La commune est la première instance qui accueille la famille ainsi que les commerces et industries locales. Elle offre un lieu de vie et accompagne enfants et adultes dans leur développement. La commune joue un rôle central. Elle a une responsabilité vis-à-vis du bien-être de sa population. Ainsi, améliorer l’offre de prestations générera des retours non négligeables sur investissement :

- Amélioration de l’image de la commune
- Bon moyen d’intégration
- Tremplin pour repeupler les clubs et les associations sportives
- Canalisation de la violence
- Limitation du dépeuplement
- Amélioration de la qualité de vie des citoyens »

(Alimentation Mouvement VS 2012)

La commune est la structure étatique la plus petite mais aussi la plus proche de l’habitant. Elle détermine les conditions de vie de chacun et chacune pendant toute la vie, car elle représente l’environnement direct

dans beaucoup de facettes de la vie quotidienne : grandir sur les terrains de jeux, aller à l'école, utiliser les points de jeunes, utiliser les infrastructures communales, avoir des contacts administratifs etc.

« Il est donc primordial d'offrir à la population l'occasion de pratiquer une activité sportive. Il est notamment essentiel d'agir dès le plus jeune âge. Pour que cette action soit le plus efficace possible, elle doit se situer à l'échelon local. En Suisse, il est donc essentiel d'agir au niveau communal afin d'offrir à la population l'opportunité de pratiquer une activité sportive régulière. (...) La commune a un rôle à jouer afin de donner l'opportunité à ses citoyens de s'activer» (Emery 2011, p. 1ss.)

« Cela (la promotion du sport et de l'activité physique, ndla) serait notre tâche, si on regarde le concept Confédération – canton – commune, oui. Nous serions ceux qui sont aux commandes. » M3, ligne 313⁵⁶

Responsabilité

Le passage cité ci-dessus montre que la conscience existe dans les communes qu'il y a une certaine nécessité de s'engager dans ce domaine. Toutefois, tous les cinq ont insisté sur leur non-obligation juridique de s'engager dans ce domaine, un exemple :

« Nous ne sommes pas obligés par la loi. Il n'y a nulle part une loi qui dit que les pouvoirs publics en sont responsables. » M1, ligne 206⁵⁷

Tout de même, chaque commune a reconnu avoir une certaine responsabilité à l'égard de la population quant à son activité physique ou sportive :

« (...) que c'est préventif, qu'une commune doit avoir conscience du fait qu'elle devrait créer ces offres parce qu'il est utile. » M1, ligne 208⁵⁸

⁵⁶ „(...) dann wäre das schon ein Stück weit unsere Aufgabe, vom Konzept her, Bund-Kanton-Gemeinde, wären wir schon die, die am Drücker wären.“

⁵⁷ „Also eine konkrete gesetzliche Pflicht gibt es ja nicht. Es steht nirgendwo in einem Gesetz, dass die öffentliche Hand zuständig wäre oder verantwortlich.“

⁵⁸ „(...) dass das halt präventiv, dass eine Gemeinde ein Bewusstsein haben muss, doch, wir sollten diese Angebote oder etwas schaffen können, weil es etwas nützt nachher.“

« Je pense qu'il faut créer des conditions cadres pour qu'on ait ces possibilités (de bouger, ndla). Oui, l'infrastructure est tout d'abord ce que la commune doit faire. » M2, ligne 296⁵⁹

« Je pense que nous devons garder à l'œil le bien-être de la population (...). Surtout dans le domaine de la santé, et le sport et le mouvement ont une relation étroite avec la santé dans la prévention. (...) C'est pourquoi nous sommes politiquement responsables au moins de soutenir cela (les initiatives, programmes, associations etc., ndla). » M3, ligne 494⁶⁰

« Surtout si on regarde l'encouragement de la jeunesse, il faut y apporter une contribution financière. Qu'il soit accessible également à la population qui n'a pas beaucoup d'argent. Là il y a peut-être la responsabilité (...). » M4, ligne 293⁶¹

Deux municipaux ont évoqué le rôle de la commune comme modèle pour donner l'exemple à la population :

« Je crois que la responsabilité se trouve aussi de donner l'exemple, que le personnel administratif de la commune concourt à un tournoi local par exemple, qu'on participe activement (...). » M4, ligne 286⁶²

« Nous on participe avec le personnel de la commune au projet "bike2work" ("A vélo au boulot", ndla). Cela signifie que nous pouvons gagner ceux qui peuvent pour venir à vélo ou à pied. » M2, ligne 310⁶³

Goodwill

⁵⁹ „(...) denke ich, dass wir die Rahmenbedingungen schaffen müssen, dass man diese Möglichkeiten einigermaßen hat, (...) Ja, Infrastruktur ist in erster Linie das, was die Gemeinde machen muss. »

⁶⁰ „Ich denke, dass wir das Wohl der Bevölkerung im Auge haben müssen (...) auch wirklich im Bereich Gesundheit und Bewegung und Sport hat halt direkt mit Gesundheit zu tun, (...). Deshalb sind wir politisch verantwortlich, mindestens entsprechende Belange zu unterstützen.“

⁶¹ „v.a. wenn man die Jugendförderung anschaut, dass man einen Beitrag leistet, dass es erschwinglich ist für auch die Bevölkerungsschicht, die nicht so viel Geld hat. Dort liegt vielleicht auch die Verantwortung (...). »

⁶² „Ich glaube dort liegt die Verantwortung bei einer Gemeinde, dass sie als Beispiel vorangeht, auch die Verwaltung, wenn es ein Turnier gibt, dass man auch eine Mannschaft stellt, aktiv dann mitmacht (...).“

⁶³ „Also wir machen selbstverständlich auch gemeindeintern bei bike2work mit, das ist ein Bestandteil dass wir die, die in der Nähe sind, auf das Velo oder als Fußgänger gewinnen können.“

Il est important de dire que toutes les communes interrogées s'engagent pour le sport et l'activité physique et qu'elles font preuve d'un goodwill considérable vis-à-vis de leurs besoins. Evidemment, il y a des différences de perception et de compréhension et cela nécessite une analyse individuelle qui sera faite au chapitre 9. En général, toutes les communes ont assuré leur soutien et qu'elles sont à l'écoute si une organisation ou personne arrive avec une demande ou un projet :

« Je pense que le sport n'a pas de valeur spéciale chez nous mais on peut dire que notre position vis-à-vis de ce sujet est généralement positive. » M1, ligne 50⁶⁴

« Cela nous importe beaucoup (...) nous voulons que les gens bougent et ne prennent pas la voiture. Cela nous préoccupe et nous y investissons aussi. » M2, ligne 240⁶⁵

« Le potentiel est vraiment qu'on est prêts, si un projet ou un citoyen qui prend des initiatives veut faire quelque chose, de soutenir cela et de montrer du goodwill. » M3, ligne 276⁶⁶

« Si la commune peut aider, nous le faisons, soit dans l'entretien de la piste vita, soit de la patinoire (...). Nous y sommes toujours en faveur et soutenons cela financièrement. » M4, ligne 65⁶⁷

« Au fond, ce sont les associations qui se sont affiliées, où nous sommes partenaire à la communauté d'intérêts du sport (IG Sport). Mais nous serions certainement à l'écoute de telles demandes, si elles venaient. » M5, ligne 262

⁶⁴ „Also ich denke der Sport hat jetzt nicht einen besonderen Stellenwert bei uns, sondern allgemein kann man sagen sind wir positiv eingestellt, wenn irgendjemand etwas macht.“

⁶⁵ „Also eben es ist uns sehr wichtig und fließt in die ganze Planung hinein (...) wir möchten möglichst viel, dass die Leute sich bewegen und nicht mit dem Auto gehen. (...) das ist uns ein sehr grosses Anliegen und da investieren wir auch.“

⁶⁶ „Das Potenzial ist wirklich höchstens darin, dass die Bereitschaft da ist, wenn Projekte oder initiative Bürger etwas machen wollen, dass man das sicher auch unterstützt und Goodwill zeigt.“

⁶⁷ „Wenn die Gemeinde dazu Hilfe leisten kann, dann macht man das, sei es im Unterhalt des Vitaparcours oder von einer Eisbahn, (...). Da sind wir immer dafür und unterstützen das auch finanziell.“

L'occupation des infrastructures

Les communes font également preuve de leur bon vouloir avec l'ouverture des aménagements sportifs pour des groupes ou individus non-organisés : toutes les 5 ont dit qu'il est possible d'utiliser par exemple une salle de sport si on n'est pas une association. Le problème qu'elles identifient est plutôt que ces salles sont tellement complètes pendant toute la semaine qu'il n'y a presque pas de possibilité de trouver une place. L'exemple de Wattwil le montre bien :

« Quant aux salles de sport, on a le problème essentiel que nous ne permettrions (l'utilisation des salles par des groupes non-organisés, ndla), si nous avions la capacité. (...) Si ce ne sont pas les écoles dedans, ce sont les associations, le sport des séniors, la gymnastique mère-enfant etc. (...) On a la nouvelle salle "Grüenau". Elle est complète chaque week-end. » M3, ligne198⁶⁸

Infrastructure en accès libre

Interrogées sur leur infrastructure sportive en accès libre, toutes les communes à l'exception de Sargans ont mentionné quelques aménagements qu'elles offrent sans limites à l'accès. Wattwil a évoqué les terrains de jeu, les places sportives mais aussi le skatepark. A Thal, les aménagements sportifs autour du complexe sportif "Bützel" sont accessibles librement. Flawil est en train de clarifier la réalisation d'un circuit spécial de VTT, nommé Pumptrack, qu'on pourra utiliser librement, et présente sa piste vita ou le terrain de jeu "Robinson"⁶⁹ comme espace de mouvement en accès libre. C'est également le cas pour les terrains de foot ou les aménagements autour les écoles à Uznach. Pour Uznach, le projet de la piscine "Grynau" au bord du fleuve Linth est un projet modèle d'offres sportives variées en accès libre :

⁶⁸ „Bei den Hallen haben wir grundsätzlich das Problem, dass wir das zulassen würden, wenn wir die Kapazität hätten. (...) Also wenn die Schulen nicht drin sind, dann sind die Vereine drin, Altersturnen, Muki, alle diese Angebote am Wochenende z.B. da ist die neue Halle Grüenau, (...) die ist jedes Wochenende ausgebucht.“

⁶⁹ Un terrain de jeu „aventure“ avec des occasions de jeu demandant plus d'activité, où les enfants sont demandés d'organiser leurs activités et de créer leurs propres expériences de jeu (<http://de.wikipedia.org/wiki/Abenteuerspielplatz> (terrain de jeu Robinson), consulté le 3.5.2013)

« Ce n'est pas qu'une piscine au fleuve, on va y construire de l'infrastructure, c'est également pour les cyclistes, pour ceux qui font du roller, tout simplement pour le sport libre. » M2, ligne 33⁷⁰

Concernant leurs activités sportives préférées, les personnes interrogées lors de l'étude "Sport Suisse 2008" ont indiqué une multitude de pratiques sportives. Tout en haut du classement se sont positionnés : le cyclisme/le VTT avec 35% des sportifs, la randonnée pédestre, le walking et la randonnée en montagne (33.7%), la natation (25.4%) et le ski alpin avec 21.7% des sportifs. Ces quatre disciplines sportives qui dominent la pratique des Suisses sont suivies de la course à pied/jogging avec 16.8%, le fitness/l'aérobic avec 14% et la gymnastique (11.7%) (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 16).

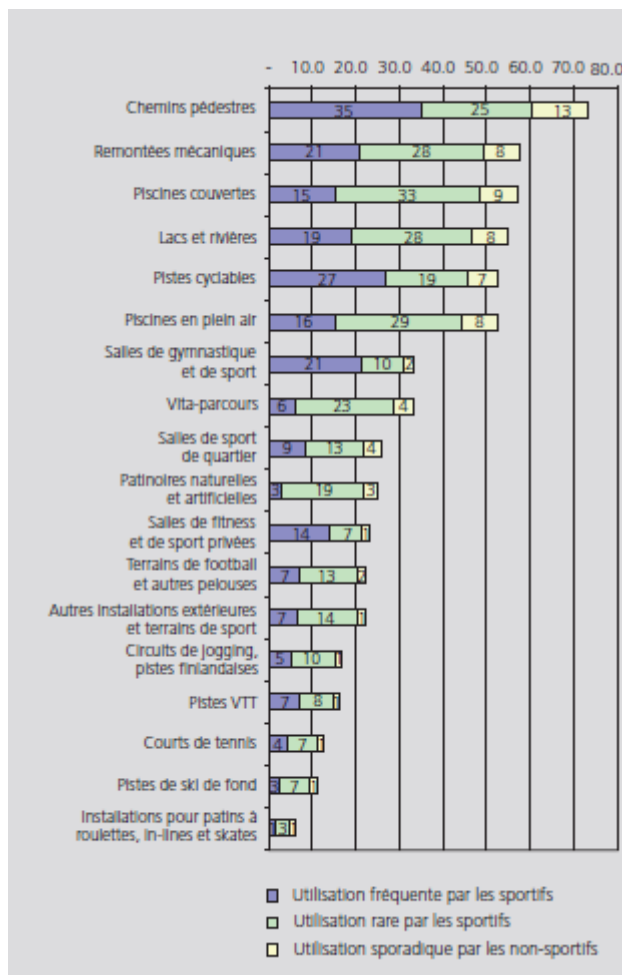


Figure 15 Utilisation des infrastructures sportives (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 30)

⁷⁰ „Aber das ist nicht nur ein Flussbad, da wird Infrastruktur gebaut, und da ist es jetzt eben auch für Velofahrer, Inlineskater, eben für freien Sport.“

Les activités sportives préférées citées ci-dessus correspondent aux lieux de pratique sportive et à l'utilisation des installations sportives des Suisses. En plein air et nécessitant un entretien bas ou moyen comme les chemins pédestres, les lacs et rivières et les pistes cyclables : ce sont les lieux utilisés par les Suisses pour les activités physiques. En plus, ils sont accessibles pour tout le monde et à tout moment. Pour les infrastructures demandant plus d'investissement et d'entretien et qui restreignent l'accès par les horaires (remontées mécaniques, piscines, salles de fitness et de sport), celles-ci sont également utilisées aussi bien par les sportifs que par les non-sportifs, mais moins fréquemment (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 30).

« On est en train d'augmenter l'attractivité des pistes cyclables dans la mesure du possible (...). On le fait en courant mais c'est plutôt le concept du trafic où cela s'intègre. Avant tout les chemins à l'école pour les enfants, qu'ils ont des chemins attrayants et sûrs. Et cela inclut également l'infrastructure sportive, car elle se trouve souvent près d'une école. » M5, ligne 279⁷¹

Plan directeur

En plus, le canton de St-Gall a, comme tous les cantons, chargé toutes ses communes de faire une planification complète de son territoire suivant le plan directeur st-gallois (Kanton St.Gallen 2013), qui considère les aspects de mouvement. Ce plan devrait servir à avoir une vue globale sur toute la commune et ses régions de développement :

« Avec ce plan directeur, on veut regarder ces choses : que, quand on planifie ou réorganise de nouveaux quartiers, l'on essaye de satisfaire à ces aspects, que l'on fait une considération intégrale. » M3, ligne 465⁷²

⁷¹ „Also grundsätzlich ist man daran, die Velowege attraktiv machen, nach Möglichkeit, (...). Also man ist da laufend dran, aber da gibt es eigentlich mehr ein Verkehrskonzept, wo man das einfließen lassen wird. Auch für die Kinder vor allem in die Schule, dass sie attraktive und sichere Velowege haben. Und das beinhaltet natürlich zwangsläufig auch die sportliche Infrastruktur, weil die ist ja meistens im Schulbereich angesiedelt.“

⁷² „Wir haben jetzt mit der Richtplanung will man eigentlich auf solche Sachen schauen. Dass man, wenn man Quartiere neu organisiert oder neu aufbaut, dass man solche Sachen, denen Aspekten probiert gerecht zu werden, dass man eine gesamtheitlichere Betrachtungsweise eines Bereichs macht“

Intégration dans le quotidien

Comme discuté au chap. 4.5, le sport et l'activité physique peuvent avoir des impacts positifs sur la santé générale (physique, psychique et social) (voir aussi Woll *et al.* 2002b, p. 24 ; Pfeffer 2012, p. 127), mais « son potentiel n'est pas assez exploité » (Woll *et al.* 2002b, p. 24s.). Les derniers insistent également sur un aspect primordial de la promotion du mouvement : l'intégration du sport et de l'activité physique dans le quotidien (ibid. p. 25). La conscience de l'importance du mouvement au quotidien et de créer des opportunités de mouvement à seuil bas existe chez presque toutes les communes interrogées, elles sont attentives à cet aspect :

« Cela fait aussi partie de l'aménagement du territoire chez nous, quand nous planifions un nouveau quartier, (...) nous nous inquiétons de créer des zones où ces choses (bouger, jouer, ndla) sont possibles. Par exemple avec des projets comme le "chantier des enfants", lequel est une offre de seuil bas que les gens peuvent utiliser gratuitement et qui les anime. » M3, ligne 353⁷³

« On l'intègre (les occasions de mouvement, ndla) en tout cas dans notre planification, si ce sont des places publiques. Pour les projets privés, on peut juste donner des recommandations (...) : que l'on fait un terrain de jeu ou assez des espaces verts. C'est aussi prévu par la loi. » M4, ligne 263⁷⁴

« Quand nous avons fait la charte de la commune en 2005/06, on a clairement déclaré vouloir être lieu d'habitation, lieu économique et centre régional. Nous avons dit clairement, pour le lieu d'habitation, vouloir être attrayant pour les familles. Et cela inclut naturellement le sujet du sport et de l'activité physique. » M2, ligne 6⁷⁵

⁷³ „Es ist auch in der Raumplanung bei uns, wenn wir neue Quartiere planen, (...) dass wir uns auch immer Gedanken machen, wo müssen wir noch so Oasen schaffen, wo solches Zeug möglich ist. Oder eben auch Projekte wie die Kinderbaustelle, wo man ganz niederschwellig ein Angebot macht, wo die Leute hinkönnen, kostenlos etwas nutzen können, das sie animiert.“

⁷⁴ „Das planen wir eh immer ein, wenn es öffentliche Plätze sind natürlich. Bei den Privaten geben wir nur Empfehlungen ab, (...) dass man dort einen Spielplatz macht oder irgendetwas, oder auch genug Grünflächen. Das ist dann auch gesetzlich vorgesehen.“

⁷⁵ „Als wir 2005/06 das Leitbild der Gemeinde Uznach gemacht haben, haben wir klar gesagt, wir wollen Wohnstandort, Wirtschaftsstandort und ein Regionalzentrum sein.“

L'activité physique tout au long de la vie

Woll *et al.* (2002b, p. 25) et Siedentop et van der Mars (2012, p. 8) insistent sur l'activité tout au long de la vie : les derniers utilisent la notion de la « *lifespan activity* ». En même temps, ils dénoncent les représentations traditionnelles qui, quand on parle de l'éducation physique, du fitness et du sport, ne voient que des enfants, jeunes et jeunes adultes faisant du sport ou du fitness, et entre ceux-ci surtout des garçons et des hommes. Les 5 communes interrogées n'ont pas toutes évoqué cet aspect, mais au moins 2 communes ont parlé des projets pour les personnes âgées et 4 d'entre elles ont parlé des terrains de jeu en relation avec le mouvement, cela laisse penser qu'elles considèrent important le mouvement pendant toute la vie.

Projets d'infrastructure sportive

Toutes les 5 communes ont des projets d'infrastructure sportive actuels qui se trouvent dans des phases diverses ou qui ont déjà été réalisés – ou rejetés :

Flawil va construire pour le club de foot local des terrains de foot de gazon artificiel. L'assemblée communale a approuvé un crédit de CHF 2.6 Mio pour ce projet en 2012. En plus, Flawil a des idées pour la création d'un circuit de VTT, un "Pumptrack", sur son territoire. Ce projet se trouve dans la phase de clarification.

Sargans vient de terminer la construction du nouveau complexe sportif "Riet" : une salle de sport quadruple, une salle de musculation, une piste d'athlétisme et un terrain multisports. Ce complexe sportif a coûté CHF 20 Mio.

Thal prévoit la construction du complexe sportif "Bützelpark" pour CHF 5 Mio qui sera soumis au vote le 9 juin 2013⁷⁶. Ce complexe sportif existe déjà, le plan prévoit une rénovation des aménagements existants ainsi que

Beim Wohnstandort haben wir bewusst gesagt, auch für Familien attraktiv sein zu wollen. Und damit ist natürlich das Thema Sport und Bewegung auch angesprochen."

⁷⁶ Gemeinde Thal SG: Bützelpark Freizeit & Sport.

http://www.thal.ch/de/gemeinde/politik/politikinformationen/?action=showinfo&info_id=208218, consulté le 3.5.2013

l'ajout d'un terrain de foot de gazon artificiel, une scène comme bâtiment annexe à la salle de sport et l'assainissement de la piste finlandaise et du terrain de jeu.

Uznach a présenté, après 8 ans de planification, son projet d'une piscine au fleuve, nommé "Grynau". L'assemblée communale a voté sur ce projet le 13 mai 2013 et rejeté un crédit de CHF 2.8 Mio pour la construction d'un bistro, d'un parking, des aménagements sanitaires et d'une pelouse au bord du fleuve Linth. Elle a chargé le conseil communal de l'élaboration d'une version allégée sans le bistro, qu'elle avait considéré comme trop cher, seulement avec les aménagements sanitaires, le parking et la pelouse (Allemann 2013).

Wattwil se trouve, quant aux projets d'infrastructure sportive, dans une phase très difficile : l'assemblée communale a rejeté le projet du complexe sportif "Rickenhof" en novembre 2012. Ce projet avait prévu une salle de sport ainsi que trois terrains de foot et était le résultat de planifications qui ont débuté il y a plus de 40 ans. Il aurait coûté environ CHF 17 Mio. Cette décision bloque la commune dans ces efforts d'offrir une infrastructure attrayante et suffisante à ces clubs sportifs.

Les forces et le potentiel des communes

Interrogées sur les forces et les potentiels quant au sport et à l'activité physique, toutes les communes ont identifié une bonne *infrastructure* qu'elles peuvent mettre à disposition – hormis Wattwil.

« Nous disposons d'une bonne infrastructure que nous voulons aménager encore. (...) Nous avons, à cause des 3 villages (Thal, Staad et Altenrhein, ndla), vraiment beaucoup de places sportives, une bonne infrastructure que nous pouvons offrir aux associations. » M1, ligne 105⁷⁷

« Un potentiel est sûrement si nous réussissons à arracher un "Oui" aux citoyens pour l'investissement considérable pour la piscine au fleuve Grynau.

⁷⁷ „wir haben eine gute Infrastruktur, die wir jetzt noch ausbauen wollen. Also es heisst ja nicht, dass wir schlecht sind, sondern dass wir noch mehr ausbauen wollen. Wir haben, durch die 3 Dörfer, wirklich viele Plätze, gute Infrastruktur, womit man den Vereinen wirklich etwas anbieten kann.“

Si nous y arrivons, on peut réaliser un des plus grands projets qui soit ouvert au public. » M2, ligne 158⁷⁸

« Une force est sûrement que nous avons de très bonnes infrastructures comme le nouveau complexe sportif “Riet”. (...) Et ce qui pourrait s’ajouter dans le futur, c’est un terrain de foot en gazon artificiel. » M4, ligne 141⁷⁹

« Je pense que l’offre quant aux salles sportives est intacte pour le moment et je ne vois pas forcément un besoin. » M5, ligne 203⁸⁰

3 des 5 communes ont désigné leurs *associations sportives* comme une force :

« Nos forces sont les associations, nous avons plus de 80 associations inscrites. » M1, ligne 104⁸¹

« Nous avons un paysage associatif relativement bon (...). » M5, ligne 114⁸²

« Une force est que nous avons des associations relativement bonnes, le club de gymnastique est bien organisé et varié, nous avons un très grand club de foot, ce sont LES porteurs du potentiel avec lesquels on peut travailler, que cela rayonne aussi. » M3, ligne 248⁸³

Les municipaux ont également identifié une force dans *l’offre* de sport et d’activité physique, pour toutes les classes d’âges et tous les intérêts. Cela s’ajoute à la force d’être situé dans un *environnement* idéal pour bouger.

⁷⁸ „Ein Potenzial ist sicher wenn es uns gelingt, am 13. Mai für die doch wesentliche Investition für das Flussbad Grynau dem Bürger ein Ja abzurufen. Dann haben wir da sicher eigentlich eines der grössten Projekte gemacht, die nachher eben der Allgemeinheit zur Verfügung stehen.“

⁷⁹ „Eine Stärke ist, dass wir sehr gute Infrastrukturen haben, wie die neue Sportanlage Riet. (...) Und was künftig noch dazukommen könnte, ist dass wir noch einen Kunstrasen bekommen.“

⁸⁰ „also ich denke das Hallenangebot ist im Moment intakt und ich sehe da nicht unbedingt ein Bedürfnis.“

⁸¹ „Also die Stärken sehen wir dort, dass wir sehr viele Vereine haben, wir haben über 80 eingetragene Vereine, (...)“

⁸² „Also wir haben relativ eine gute Vereinslandschaft.“

⁸³ „Eine Stärke ist, dass wir eigentlich gute Vereine haben, der TV ist gut, vielfältig organisiert, wir haben einen sehr grossen FC, Wattwil-Bunt, das sind DIE Träger eigentlich, das ist unser Potenzial, dass wir mit diesen Vereinen arbeiten können, dass das auch ausstrahlt.“

Les faiblesses et défis des communes

Pour les faiblesses ou défis des communes se laissent identifier dans 3 domaines : les finances, le processus démocratique, la concurrence avec les autres affaires communales et la dépendance des personnes. Le *financement* de l'infrastructure ou des projets sportifs, naturellement liés à un investissement considérable, est toujours un grand obstacle à passer dans le *processus démocratique*. Si la commune n'arrive pas à déclarer clairement le sens et l'utilité d'un investissement et de convaincre toute la population, elle n'a pas de chance de pouvoir investir dans le sport :

« Nous avons trop d'intérêts partiels (...), et les personnes âgées sont un facteur essentiel. Ils ont clairement voté "Non" au complexe sportif Rickenhof, il serait trop cher, pour le sport, pour les jeunes. On aurait peut-être pu sauver le projet si la moitié avait été susceptible d'être employé pour le sport des séniors, (...) mais les besoins principaux sont les terrains de foot pour le FC et les salles de sport pour le sport éducatif et associatif. » M3, ligne 236⁸⁴

« On essaye de planifier ces projets sur des bases solides parce que cela coûte de l'argent et on ne veut pas que le projet soit rejeté à l'assemblée communale, c'est pourquoi on informe suffisamment tôt. » M4, ligne 272⁸⁵

« Le défi est naturellement, dans le sport et en général, que la population accepte de tels projets et se dit, oui, cela contribue à l'attractivité de notre commune ou à la santé de la population. C'est difficile. Les finances. » M2, ligne 170⁸⁶

⁸⁴ „Wir haben zu viele Teilinteressen, (...). Und die Alten sind da ein ganz wesentlicher Faktor. Die Alten haben ganz klar auch bei der Sportstätte Nein votiert, sie sei zu teuer, für Sport, für Junge. Man hätte vielleicht das Projekt vielleicht retten können, wenn die Hälfte vielleicht für Alterssport geeignet gewesen wäre, (...) aber die Hauptbedürfnisse sind Fussballfelder für den FC und Turnhallen für den Schulsport und den Vereinssport.“

⁸⁵ „Man probiert die Projekte breit abgestützt zu planen, weil es kostet ja auch wieder Geld und man will nicht dass das Projekt an der Gemeindeversammlung abgelehnt wird, darum informiert man auch frühzeitig.“

⁸⁶ „Die Herausforderung ist natürlich, ob jetzt Sport oder allgemein, dass die Bevölkerung solchen Projekte auch zustimmt und sagt, doch, das trägt bei zur Standortattraktivität oder zur Gesundheitserhaltung der Bevölkerung, das ist schon noch schwierig. Die Finanzen.“

Pour la commune de Wattwil, le municipal a identifié la communication en amont d'une votation comme défi principal :

« Cette décision négative au Rickenhof, ce n'est pas perçu tellement par les citoyens, mais elle bloque beaucoup. Ceux qui ont voté "Non" ne se sont pas rendu compte qu'ils causent de dommages, finalement, à la santé du peuple, ils ont juste vu l'argent et que c'était "dommage pour le pré" et ce genre de choses. Ce fut difficile de vendre le projet en amont, afin que les gens aient pu voir les conséquences. C'est toujours difficile avec des projets tellement complexes qui traversent plusieurs phases de votation, (...) on ne peut que raconter ce qu'on peut, ce sont les limites de la démocratie je pense. Si le canton avait le lead de ces choses, ce serait plus facile. » M3, ligne 266⁸⁷

Le sport n'est pas le seul groupe d'intérêt d'une commune, il est évident que sa "concurrence" quant aux moyens financiers communaux ne va pas accepter toutes les dépenses sans en réclamer pour soi et ses souhaits :

« La communication va jouer un grand rôle. C'est un défi pour moi, de pouvoir justifier des hauts coûts et de les rendre transparents. Mais aussi de consolider l'importance. (...) J'entends, après l'investissement relativement haut dans le domaine du sport, que par exemple les associations culturelles et musicales disent : quand est-ce que ce sera notre tour, quand construirez-vous une salle multi-usable que tout le monde peut utiliser ? » M4, ligne 178, 206⁸⁸

La dépendance des personnes

L'engagement d'une commune pour la promotion du sport et de l'activité physique et la prise des mesures dans cette direction dépendent fortement

⁸⁷ „Also dieser Negativ-Entscheid Rickenhof, das nehmen die Bürger so nicht wahr, aber der blockiert schon sehr viel, also das ist den meisten nicht bewusst, die Nein gestimmt haben, dass sie da für die Volksgesundheit Schaden anrichten, die sahen nur das Geld und „schade für die Wiese“ und so Sachen. Und es war aber auch schwierig, im Vorfeld das Projekt so zu verkaufen, dass die Leute diese Konsequenzen hätten sehen wollen. Ja es ist immer schwierig, bei so komplexen Projekten, wo man verschiedene Abstimmungsstufen durchläuft, (...) da kann man jeweils nur das erzählen, was man kann, das sind die Grenzen der Demokratie denke ich. Wenn halt der Kanton den Lead hätte bei so Sachen, wäre es einfacher.“

⁸⁸ „Ich höre, nachdem man genau im Bereich Sport relativ viel investiert hat, dass jetzt die Kulturvereine oder Musikvereine sagen, wann kommen wir dran, wann baut ihr für uns ein Mehrzweckgebäude, das alle nützen können?“

de la position et de l'intérêt des personnes à l'exécutif quant à ce sujet. Si un municipal s'engage et considère que le sport est un point important pour la commune, cela va se faire voir dans ses activités. Pour les projets dans ce domaine, il en va de même, car la commune n'a pas d'obligation légale de s'engager : si un municipal engagé démissionne et son successeur ne s'y appuie plus, le projet va, dans la plupart des cas, finir. Cette dépendance des individus est un grand défi identifié par les communes interrogées :

« On a toujours du potentiel vers le haut, mais cela dépend de la volonté d'une autorité, si elle veut ou pas (être actif dans la promotion du sport et de l'activité physique, ndla). » M1, ligne 111⁸⁹

« Je trouve que c'est un point très important (la promotion du sport et de l'activité physique par la commune, ndla), mais un autre le jugerait différemment. » M5, ligne 298⁹⁰

« Un problème est que nos activités dépendent de l'engagement individuel d'un municipal ou d'une commission qui veut donner une impulsion. » M3, ligne 259⁹¹

« Nous avons un réseau du sport mais on l'a tenu à un bas niveau les dernières années. (...) Le municipal qui était en charge de cela n'a pas été réélu, c'est-à-dire il est démissionné et cela s'est ensablé. » M4, ligne 253⁹²

Malgré les aspects négatifs de cette dépendance, la nature du sport et des projets de mouvement impliquent aussi un champ d'engagement extraordinaire. Cela peut aussi être une force et un grand potentiel pour une commune :

⁸⁹ „Nach oben ist es immer offen, aber das hängt ein bisschen vom Willen ab, ob eine Behörde möchte oder nicht.“

⁹⁰ „Also ich finde es einen sehr wichtigen Punkt (Engagement der Gemeinde für die Sportförderung), aber das würde jetzt halt jeder wieder anders beurteilen.“

⁹¹ „Und dann hängt es wieder ab vom einzelnen Engagement, von einzelnen Gemeinderäten oder einer Kommission, die einmal einen Push machen will.“

⁹² „Wir haben ein Sportnetz, nur hat man das in den letzten Jahren auf einem relativ tiefen Niveau gehalten (...). Das hat damit zu tun, dass der ehemalige Gemeinderat dafür zuständig war, aber nicht mehr gewählt worden ist, sprich er ist weggezogen und dann ist es versandet.“

« Nous avons la chance d'avoir un conseil municipal qui voit les avantages et qui dit : oui, c'est digne de soutien, nous l'aménageons. » M1, ligne 112⁹³

« Une force est que nous avons un président de l'école municipale qui s'y prend de manière très positive et le considère que cela est important et le promeut (le sport et le mouvement, ndla). » M3, ligne 251⁹⁴

« C'est très important pour nous (la promotion du sport et de l'activité physique, ndla) et nous l'intégrons dans la planification communale. On veut que les gens bougent le plus possible et ne prennent pas la voiture. » M2, ligne 240⁹⁵

Les besoins des habitants et le contact avec la population

Une commune doit être au service de sa population, elle doit satisfaire à ces besoins. Il faut par conséquent être à l'écoute et en contact avec la population, lui donner la possibilité de participer aux décisions ou projets communaux. Flawil et Wattwil sont attentifs aux projets ou demandes des associations ou d'autres organisations qui sont soumis au conseil communal. L'exemple de Flawil :

« Ces demandes (qui sont soumise au conseil municipal, ndla) sont suffisamment importantes pour que, dans la mesure du possible, nous puissions les satisfaire. » M5, ligne 74⁹⁶

Pour Sargans et Uznach, la *participation* active de la population dans la phase de planification est très importante. L'exemple d'Uznach :

« Nous avons fait tout le processus charte – masterplan – plan directif avec la population, d'abord ce fut 150 habitants, après 80 qui ont participé. (...) Et il y avait toujours des réunions d'information publiques, lors desquelles nous

⁹³ „Und bei uns haben wir das Glück, dass wir einen Gemeinderat haben, der die Vorteile sieht und sagt, doch, das ist unterstützungswürdig, das bauen wir aus.“

⁹⁴ „Eine Stärke ist, dass wir einen Schulratspräsidenten haben, der dem sehr positiv gegenübersteht und das als wichtig erachtet und fördert, wo er kann.“

⁹⁵ „Also eben es ist uns sehr wichtig, und das fliesst in die ganze Planung hinein und wir sagen wir möchten möglichst viel, dass die Leute sich bewegen und nicht mit dem Auto gehen.“

⁹⁶ „Das ist uns sehr wichtig sogar, solche Anliegen, dass wir das nach Möglichkeit abdecken können.“

avons reçu des feedbacks et où on pourrait prendre position par écrit. Et la population en a profité. » M2, ligne 180⁹⁷

Contacts et réseautage des acteurs sportifs d'une commune

Une mesure déclarée par la Confédération dans son concept pour une politique du sport en Suisse (2000) est la création des réseaux locaux de sport et d'activité physique (RLS). Ces réseaux « permet(tent) de mettre en relation les autorités, les écoles, les associations, les prestataires d'activités sportives commerciales et la population. » (OFSP0 2006, p. 3). Grâce à la coopération de tous ces partenaires, on peut optimiser l'utilisation des infrastructures sportives, coordonner les manifestations sportifs, faire connaître l'offre des clubs sportifs ou des groupes informels. Le but d'un tel réseau est d'intégrer les besoins de tous les intéressés dans le sport, de créer un réseau qui améliore l'offre sportive dans la commune ou région et d'exploiter des synergies. Les RLS s'engagent également dans la promotion du sport et de l'activité physique au quotidien. Bref: Ils veulent « faire bouger davantage de gens, les inciter à améliorer leur hygiène de vie et, du même coup, leur qualité de vie! » (ibid., p. 4).

Il faut dire qu'un RLS se présente différemment selon les besoins, moyens, problèmes, buts, priorités fixées et acteurs, il n'existe alors pas de "RLS type" (ibid. p. 4) ni une offre ou mesure applicable à chaque commune.

Interrogées sur les liens ou *l'échange* entre les acteurs du sport, les 5 communes ont répondu être organisées de manières très différentes: **Flawil** dispose d'une communauté d'intérêts "Sport" (IG Sport) qui s'occupe surtout des demandes des associations et qui siège une fois par an. Elle n'organise pas d'évènements et ne s'occupe pas du sport libre. A **Sargans**, il existe un RLS depuis quelques années, mais il n'était pas très actif, on est en train de le reconstruire. **Thal** ne connaît pas de réseau officiel, cela s'est créé plutôt de façon informelle entre les associations sportives par les évènements. Néanmoins, une séance de coordination est

⁹⁷ „Wir haben den ganzen Prozess Leitbild-Masterplan-Richtplan, das waren beim ersten Mal 150 Einwohner, beim zweiten Mal 80, mit der Bevölkerung gemacht. (...) Und es gab immer wieder öffentliche Infoveranstaltungen, wo direkt Feedbacks kamen, wo man auch schriftlich Stellung nehmen konnte und das wurde auch genutzt.“

tenue une fois par an entre toutes les associations pour planifier les évènements spéciaux. A **Uznach**, la séance de coordination annuelle se restreint à l'utilisation des salles de sport et d'autres infrastructures. **Wattwil** a également une conférence annuelle des associations, mais de l'ensemble des associations, lors de laquelle l'agenda est discuté.

8.3.1 Effets positifs externes

Fritz et Schratzenstaller (2006, p. 23) font, d'un point de vue économique, la liste des justifications pour la promotion du sport et de l'activité physique par les pouvoirs publics. Il faut mentionner à cette occasion qu'ils distinguent la promotion et l'aide du sport de haut niveau et du sport populaire⁹⁸. Ils parlent des « effets positifs externes » qui représentent l'argument principal pour la promotion du sport et de l'activité physique⁹⁹:

1. *Le degré de notoriété* d'une région peut s'augmenter avec l'offre d'infrastructure du sport populaire ou l'organisation d'un évènement sportif et ainsi soutenir *l'économie touristique régionale*. Pour les secteurs livrant des biens et services au secteur touristique, un effet indirect économique peut survenir également.
2. La pratique du sport populaire et la mise à disposition de l'infrastructure nécessaire à cette pratique ont des effets sur *l'éviction des coûts* externes pour la collectivité par *la prévention des maladies et l'amélioration de l'état de santé général* de la population. L'effet exact est controversé dans les sciences, seuls les effets négatifs de la sédentarité sont sûrs, surtout la diffusion des maladies de civilisation.
3. En plus, l'amélioration de la santé n'aide pas qu'à éviter des coûts pour la sécurité sociale. Elle aide également à *éviter des pertes de*

⁹⁸ Le sport de haut niveau englobe seulement un petit nombre de pratiquants qui dédient beaucoup ou tout leur temps au sport et le pratiquent au niveau professionnel ou semi-professionnel. Par contre le sport populaire est pratiqué par un grand nombre de pratiquants qui voient le sport comme distraction, pour l'amélioration de leur fitness et santé personnelle ou éventuellement pour la performance personnelle.

⁹⁹ Fritz et Schratzenstaller (2006) listent les effets du sport de haut niveau et du sport populaire. Ce travail se restreint à la promotion du sport populaire.

production et de croissance par la réduction des absences pour cause de maladie (Fritz et Schratzenstaller 2006, p. 23 ss.).

Les auteurs attirent l'attention sur le fait que les avantages du sport et de l'activité physique sont, pour la plupart, internalisés : le plaisir de bouger, l'augmentation du bien-être personnel, l'amélioration de la santé personnelle, l'élargissement du réseau relationnel sont des avantages dont on profite très individuellement. Malgré les nombreuses incertitudes qui accompagnent les effets directs d'une activité physique promue par l'état concluent-ils : « L'hypothèse de l'amélioration de l'état de santé générale par l'intensification de l'exercice physique général de la population devrait, en tout, être plausible. Il en découle un bilan positif des coûts et des avantages économiques. » (Fritz et Schratzenstaller 2006, p. 25).

Motif numéro 1 : la santé

Ce calcul d'investissement et du profit ont aussi fait les communes interrogées : à l'exception de la commune de Thal, chacune d'elles a indiqué avoir la bonne santé ou un bon état de fitness général de sa population comme motivation principale pour la promotion du sport et de l'activité physique par la commune :

« Il doit être dans l'intérêt d'une commune que la population ait un style de vie favorable à la santé. Car ainsi, on a moins de cas sociaux et la population est plus contente et heureuse. » M5, ligne 299¹⁰⁰

« Nager est très bon pour la santé pour jeunes ou personnes âgées et nous payons une cotisation déficitaire relativement haute chaque année pour la piscine. Et c'est vraiment l'idée principale : mettre à disposition une piscine attrayante pour promouvoir la santé populaire. » M3, ligne 114¹⁰¹

¹⁰⁰ „Es muss im Interesse einer Gemeinde sein, dass die Bevölkerung gesund lebt. Weil somit haben wir weniger Sozialfälle, die Bevölkerung ist zufriedener und glücklicher.“

¹⁰¹ „Schwimmen ist sehr gesund von jung bis alt und wir haben einen relativ hohen Defizitbeitrag, den wir jedes Jahr schütten für das Schwimmbad. Und das ist tatsächlich so, dass das der Hauptgedanke ist. Also dass wir ein attraktives Schwimmbad zur Verfügung stellen, zur Förderung der Volksgesundheit, das ist eigentlich schon der Anspruch.“

« *Nous voulons naturellement que les jeunes ainsi que la génération plus âgée reste en meilleure forme possible, cela doit être le but suprême de chacun/e qui fait partie d'une exécutive.* » M4, ligne 169¹⁰²

« *Nous le promovons d'une part pour offrir des activités intéressantes aux jeunes et d'autre part parce que nous sommes convaincus que le sport est sain pour le corps.* » M2, ligne 94¹⁰³

L'intégration

Le bilan positif des coûts et des avantages devrait être l'argument principal pour la promotion étatique du sport et de l'activité physique. En plus des avantages internes du sport comme mentionné ci-dessus, on attribue au sport souvent des aspects sociaux, essentiellement en ce qui concerne l'intégration. L'intégration (dont la création et le maintien de nouveaux contacts, la destruction de barrières sociales entre personnes de différentes origines ou l'intégration de groupes marginaux) est un bien public caractérisé par la non-rivalité (l'utilisation n'influe pas sur la quantité disponible) et la non-exclusion (tout le monde peut en profiter) (Fritz et Schratzenstaller 2006, p. 26).

La commune de Thal n'avait rien indiqué concernant la santé comme motivation pour promouvoir le sport et l'activité physique par la commune, mais elle indique comme motif principal *l'intégration*. Thal attribue au sport des possibilités en relation avec l'intégration des étrangers ou d'autres groupes marginaux, focalisé sur les jeunes :

« *Nous avons beaucoup de jeunes dans notre commune, dont beaucoup d'étrangers. Si on réussit à les intégrer, par exemple dans le foot etc., on peut prévenir beaucoup de problèmes.* » M1, ligne 57¹⁰⁴

¹⁰² „Wir wollen natürlich, dass nicht nur die Jugend, auch die ältere Generation möglichst fit bleibt, das muss das oberste Ziel von jedem sein, der irgendwo in einer Exekutive tätig ist.“

¹⁰³ „Einerseits unterstützen wir das, damit man den Jugendlichen sinnvolle Betätigungen bieten kann und zum anderen weil man überzeugt ist, dass Sport ja auch für die Ertüchtigung des Körpers gesund ist.“

¹⁰⁴ „Wir haben sehr viele Jugendliche in der Gemeinde, auch sehr viele Ausländer. Wenn man diese irgendwo einbinden kann, wie z.B. im Fussball oder so, dann kann man damit vielen Problemen vorbeugen.“

Pour Wattwil, l'intégration par le sport serait une bonne chose, mais difficile à réaliser, car beaucoup d'étrangers ne se sont pas affiliés à une association. Elle indique que l'intégration est un champ problématique dans le sport :

« Un groupe qui n'a pas d'offre sportive, ce sont les étrangers. Sauf dans le foot, les jeunes et le foot, ça fonctionne. Mais les étrangers sont mal intégrés dans le sport ainsi que dans tous les autres domaines. (...) Et les étrangers de la première génération ne font aucun sport. C'est un cinquième de la population de Wattwil qui ne fait rien. » M3, ligne 388¹⁰⁵

« Dans le canton de St-Gall, on a le label "Sport-verein-t" (jeu de mots en allemand entre association sportive (Sportverein) et unie (vereint)) où nous nous sommes beaucoup engagés ; et les deux plus grands clubs, le tennis et le foot, l'ont reçu. Ce label est aussi important pour l'intégration. " M2, ligne 205¹⁰⁶

Les autres motifs des communes pour s'engager dans la promotion du sport et de l'activité physique se focalisent fortement sur les enfants et la jeunesse :

« Si l'on peut intégrer les jeunes dans un club, de gymnastique ou de foot etc., je suis convaincu que cela aura un effet préventif. Autrement, ils glandent quelque part et des idées stupides leurs viennent. Le conseil communal paye une cotisation spéciale à chaque association qui s'occupe des mineurs, pour la promotion des jeunes. » M1, ligne 57¹⁰⁷

¹⁰⁵ „Und auch eine Gruppierung mit wenig Angebot sind Ausländer, ausser beim Fussball, Jugendliche und Fussball, dort klappt es, aber die Ausländer sind auch im Sportbereich mindestens so schlecht integriert wie in allen anderen Bereichen. (...) Und 1. Generations-Ausländer betreiben gar keinen Sport. Das ist ein Fünftel der Wattwiler Bevölkerung, der nichts tut.“

¹⁰⁶ „Im Kanton SG gibt es das Sport-verein-t Label und da haben wir uns sehr engagiert, Unsere beiden grössten Vereine Tennis und Fussball haben das erhalten. Und vor allem auch für die Integration ist das ja wichtig.“

¹⁰⁷ „Wenn man die Jungen irgendwo integrieren kann in einen Verein, Turnen oder Fussball oder so, bin ich überzeugt, hat das eine gewisse präventive Wirkung. Sonst hängen die irgendwo herum und kommen auf dumme Ideen. Der Gemeinderat bezahlt jedem Verein, der einen Jugendlichen unter 18 Jahren bei sich hat, einen Betrag speziell für die Jugendförderung.“

« C'était un projet (le chantier des enfants, ndla) qu'on pourra répéter cette année, où il s'agit d'habituer les enfants à une activité dans la nature, que cela ne se perd pas. » M3, ligne 184¹⁰⁸

„Ce label de l'UNICEF (commune amie des enfants¹⁰⁹, ndla)(...) veut dire qu'on considère tous les domaines de développement des enfants et des jeunes. » M2, ligne 135¹¹⁰

Uznach, mais aussi Wattwil, fait le lien entre l'encadrement des jeunes et le sport comme moyen pour animer et intégrer les jeunes :

« L'animation jeunesse en milieu ouvert est le seul domaine où nous sommes actifs. L'animateur jeunesse a vraiment la tâche de faire des projets en la direction du sport. » M3, ligne 93¹¹¹

« Nous avons une animation jeunesse très active (...) elle concerne aussi les possibilités des jeunes dans le sport. » M2, ligne 40¹¹²

8.3.2 Sport comme bien tutélaire

Les aspects cités ci-avant se laissent bien intégrer dans le concept du sport comme "bien tutélaire", c'est-à-dire un bien que l'état met sous sa tutelle, il intervient pour encourager la population de le consommer¹¹³ (ou, plutôt, de le pratiquer dans le cas du sport), car il « refuse qu'ils (les biens, ndla) relèvent seulement du marché et s'en réserve (...) le contrôle (...) lorsqu'il estime la consommation ou la pratique "d'un avantage collectif" »¹¹⁴. Les raisons pour la consommation insuffisante sont : *déficits d'information* (relation entre la sédentarité et ses effets), *préférences déformées* (sous-

¹⁰⁸ „Das war ein Projekt (Kinderbaustelle, ndla), das wir dieses Jahr sogar wiederholen können werden, wo es uns darum geht, Kinder schon früh an einen gewissen Aktivismus (Aktivität) in der Natur draussen zu gewöhnen, dass das nicht verloren geht.“

¹⁰⁹ Commune „amie des enfants“ de l'UNICEF: <http://www.unicef.ch/fr/nous-aidons-ainsi/campagnes/commune-amie-des-enfants>, consulté le 12.5.2013

¹¹⁰ „Das Unicef-Label, (...) das heisst, dass es eben über alle Bereiche von der Entwicklung der Kinder und Jugendlichen geht.“

¹¹¹ „Der einzige Ort, wo wir das machen, ist im Bereich offene Jugendarbeit, wo der Jugendarbeiter auch wirklich den Auftrag hat, Projekte zu machen ein wenig in Richtung Sport.“

¹¹² „Also wir haben eine sehr aktive Jugendarbeit, (...) da schaut man eben auch die Möglichkeiten der Jugend im Sport an.“

¹¹³ Bien tutélaire. Wikipedia 2012 : http://fr.wikipedia.org/wiki/Bien_tut%C3%A9laire, consulté le 6.1.13.

¹¹⁴ Bien tutélaire. Alternatives économiques 2012. http://www.alternatives-economiques.fr/Dictionnaire_fr_52_def175.html

estimation ou mépris des effets positifs du sport sur la santé) ou simplement des décisions irrationnelles (ibid., p. 26)

Toutefois, les auteurs restreignent cette argumentation avec la non-quantification des effets méritoires, qui ne sont que de nature qualitative. En plus, aucune personne active n'est rassurée de la survenance des effets positifs, ils sont probables mais pas sûrs. Deuxièmement, il faut toujours garder en tête que la pratique sportive peut aussi susciter des effets négatifs (effets déméritoires), comme le risque de blessures et accidents (Fritz et Schratzenstaller 2006, p. 26s.).

Pour finir l'aspect critique, les auteurs posent la question si l'intervention étatique au cas des biens tutélaires ne devrait pas se concentrer sur l'élimination du déficit d'information sans mettre des attraits pour influencer sur la demande. La théorie des biens tutélaires méprît la souveraineté du citoyen et part du principe de l'état mieux informé. Sur cette faible base, une intervention de l'état est facilement justifiable (Fritz et Schratzenstaller 2006, p. 27).

8.3.3 L'argument de la politique de distribution

Pour justifier la promotion et la promotion du sport par la collectivité, l'aspect distributif peut être apporté au cas où les demandeurs des activités sportives, à l'exercice desquelles le marché demande une certaine infrastructure contre paiement, ne disposent pas des moyens financiers. Cet aspect s'adresse surtout aux groupes spéciaux : strates de revenu bas, personnes handicapées, migrants et ethnies mineures (Fritz et Schratzenstaller 2006, p. 29). C'est un aspect que voit Sargans :

« (...) si on fixait trop haut les tarifs pour l'utilisation des installations sportives, personne n'aurait l'intérêt et la possibilité de réaliser une offre sportive. » M4, ligne 20¹¹⁵

Un argument pour la promotion du sport et de l'activité physique par la commune doit être d'atteindre, par son soutien, le plus de personnes

¹¹⁵ „(...) wenn man die Gebühren zu hoch ansetzen würde, dann wäre kein Interesse da, Sport durchzuführen.“

possibles. La mise à disposition des infrastructures qui sont ouvertes à la population fait partie de la politique de distribution, par exemple à Thal :

« Il y a des programmes auxquels des personnes peuvent participer pour réduire leur poids, aussi avec du mouvement et du sport etc. Là, je me pose la question de la durabilité. Je pense qu'il est plus intelligent de faire comme la commune de Thal, qui planifie le complexe sportif "Bützelpark". Cela rend plus, quand on fait quelque chose pour du monde et pas pour une seule personne. » M1, ligne 221¹¹⁶

La commune doit aussi intervenir si une personne ou un groupe est exclu du sport et de l'activité physique à cause de raisons diverses. C'est là que le municipal de Sargans voit une responsabilité de la commune :

« Si on regarde la promotion de la jeunesse, (...) que l'on apporte sa contribution pour rendre le sport abordable pour la strate populaire qui n'a pas beaucoup d'argent. (...) C'est une responsabilité communale que nous remplissons. » M4, ligne 293¹¹⁷

8.3.4 L'argument de politique régional

L'aide financière des événements sportifs internationaux et importants est souvent utilisée comme argument pour des buts de politique régionale. Les investissements dans l'infrastructure et le fonctionnement de l'évènement ont des effets d'image et de publicité comme discuté précédemment et peuvent engendrer un effet à court ou mi-terme sur l'économie régionale. L'infrastructure est d'importance comme facteur de localisation régionale (Fritz et Schratzenstaller 2006, p. 30).

Pour qu'une commune puisse mettre à disposition des aménagements sportifs, elle doit investir des sommes considérables. Comme cité ci-dessus, une bonne infrastructure sportive peut augmenter le degré de

¹¹⁶ „Es gibt so Programme, wo einzelne Leute teilnehmen können, um das Gewicht zu reduzieren, auch mit Bewegung und Sport und so. Dort frage ich mich einfach wirklich, ob das nachhaltig ist. Da denke ich es ist gescheiter etwas zu machen wie die Gemeinde Thal, mit der Planung der Sportstätte Bützelpark, das bringt mehr, wo man wirklich für viele etwas macht und nicht für einen Einzelnen.“

¹¹⁷ „Wenn man die Jugendförderung anschaut, dass man einen Beitrag leistet, dass es erschwinglich ist für auch die Bevölkerungsschicht, die nicht so viel Geld hat. (...) Dort haben wir auch eine Verantwortung, die wir aber auch wahrnehmen.“

notoriété de la commune ou de la région. Ces investissements nécessiteraient une collaboration régionale de plusieurs communes. Les communes interrogées voient un grand potentiel mais aussi un grand défi dans la collaboration régionale quant au sport :

« On aurait un grand potentiel, si nous avons plus d'argent à disposition et là nous sommes au bout. Nous pourrions devenir une cité sportive mais seulement en collaboration avec les autres communes. On devrait vraiment se prononcer pour le lieu de Sargans. (...) La collaboration avec les autres communes est un défi. Qu'elles voient ce site qu'on a à Sargans et que l'on investisse ensemble. Mais personne n'aime faire cela. » M4, ligne 147, 174¹¹⁸

« Le canton nous impose la condition de le faire régional (le complexe sportif, ndla), mais c'est difficile dans le Toggenburg, où chacun est jaloux de l'autre. Nous sommes très marqués par cela. » M3, ligne 273¹¹⁹

« Nous faisons partie de la région lac de Zurich-Linth, ce sont 10 communes qui font ensemble la planification régionale où on a regardé, par exemple les pistes cyclables, les chemins piétonniers dans toute la région. » m2, ligne 258¹²⁰

8.3.5 Problèmes et limites de la promotion du sport par les pouvoirs publics

Les problèmes qui se posent lorsque l'on veut encourager l'activité sportive de la population concernent avant tout l'objet respectivement le destinataire de la promotion, les instruments utilisés et les limites existantes. Fritz et Schratzenstaller (2006, p. 31s.) attirent l'attention sur le fait qu'il est primordial de tenir compte des tendances actuelles du sport populaire. De cette façon, les pouvoirs publics sont rassurés qu'ils motivent

¹¹⁸ „Potenzial hat es einen grosses, wenn man mehr Geld zur Verfügung hätte und da sind wir jetzt am Anschlag. Wir könnten eine Sportstadt werden, aber es geht nur in Zusammenarbeit mit den anderen Gemeinden. Dass man sich wirklich für den Standort Sargans entscheiden würde. (...) Eine Herausforderung ist auch die Zusammenarbeit mit den anderen Gemeinden. Dass diese eben den Standort, den wir haben hier, auch sehen und dass man da miteinander investiert. Aber das macht niemand gerne.“

¹¹⁹ „Der Kanton macht die Auflage es muss regional sein, aber im Toggenburg ist das schwierig, da ist jeder neidisch auf den Anderen. Wir sind schon sehr geprägt davon.“

¹²⁰ „Wir sind Teil der Region Zürichsee-Linth, das sind 10 Gemeinden, und wir haben miteinander die sogenannte Regionalplanung und wir haben da auch für Projekte, bspw. Velowege, Fussgängerwege, das ganze Gebiet angeschaut.“

le plus de gens possible à commencer ou à faire plus de sport ou au moins de bouger plus. L'observation empirique, faite en Suisse mais également dans d'autres pays, que le sport dans les associations perd de l'importance et que le sport est exercé de plus en plus en dehors de celles-ci est essentielle pour les futures décisions en relation avec la promotion de l'activité sportive. Le contenu et l'organisation du sport sont caractérisés par l'individualisation et l'autodétermination.

L'offre doit être adaptée à la demande : en plus des infrastructures "classiques", il faut créer des possibilités de pratiquer des "nouveaux sports" comme le roller, le VTT ou le beach volley. En ce qui concerne les sites existants, il faut les adapter selon la demande, par exemple avec l'intégration d'une zone de fitness ou wellness dans une salle de sport ou une piscine (Fritz et Schratzenstaller 2006, p. 32).

Soutien du sport associatif

Toutes les 5 communes ont indiqué promouvoir le sport par les associations. Elles reconnaissent leur travail bénévole de grande valeur sociétale, mais laissent des fois manquer le sens pour "le reste" du sport et de l'activité physique :

« Le but de soutenir les associations, ce n'est pas un but de législature spécifique, c'est toujours en suspens. » M5, ligne 29¹²¹

« Chez nous, la promotion du sport, c'est le soutien des associations, le soutien des évènements publics ou privés. » M1, ligne 44¹²²

« Nous soutenons les associations de principe. Nous mettons à disposition l'infrastructure et elles reçoivent partiellement des allocations dans leur caisse. » M3, ligne 129¹²³

« Nous soutenons les associations sportives en général si elles font un évènement spécial et nous faisons des contributions à la fondation "Pro

¹²¹ „Das ist schon das klare Ziel, dass man das will, dass man die Vereine unterstützen will. Aber nicht jetzt explizit als Legislaturziel, das ist eigentlich immer pendent.“

¹²² „Also bei uns heisst das Unterstützung der Sportvereine, Unterstützung von Anlässen, von Events, sei das von Öffentlichen oder Privaten,“

¹²³ „Wir unterstützen die Sportvereine grundsätzlich, eben durch Infrastruktur zur Verfügung stellen, sie bekommen auch z.T. Zuwendungen direkt in die Vereinskasse.“

Sport" pour la promotion du sport des jeunes. Ces contributions sont redistribuées aux associations. » M4, ligne 26¹²⁴

« En moyenne, nous dépensons environ CHF 100'000 par an rien que pour les associations sportives. » M2, ligne 112¹²⁵

Une question très importante concerne les destinataires : qui est « digne » du soutien public ? Est-ce que toutes les associations méritent un soutien, même si elles offrent des pratiques dangereuses (p.ex. les sports de risque) ? Pour assurer une distribution équitable et bien justifiée, il faut bien s'informer sur les activités des acteurs. Comme beaucoup des activités sportives ne sont pas pratiquées dans les associations et la plupart de gens ne profitent pas du soutien public, une adaptation des dépenses publiques relatives au sport populaire est nécessaire.

Fritz et Schratzenstaller (2006, p. 32) disent dans ce contexte:

« La perte d'importance du sport organisé demande la modification de la structure des profiteurs directs de la promotion du sport. Au lieu des associations, il faudrait augmenter le soutien des sportifs eux-mêmes. Ce fait implique la restructuration de la promotion du sport vers des transferts réels directement mis à disposition des sportifs et sportives. »¹²⁶

¹²⁴ „Wir geben den Sportvereinen allgemein wenn sie mal ein Jubiläum machen usw. Wir geben auch Beiträge an Stiftung Pro Sport für die Jugendförderung. Diese werden auf alle Vereine aufgeteilt.“

¹²⁵ „Gegen die 100'000.- ist das im Schnitt jährlich, geben wir für Sportvereine aus, alleine die Sportvereine.“

¹²⁶ Der Bedeutungsverlust des organisierten Sports erfordert die Veränderung der Struktur der durch die Sportförderung direkt Begünstigten; statt der Sportvereine sind verstärkt die Sporttreibenden selbst zu fördern. Dies impliziert eine Umstrukturierung der Sportförderung weg von monetären und realen Transfers für die organisierten Sportanbieter zugunsten von realen Transfers, die den Sporttreibenden direkt zur Verfügung gestellt werden.

9 La promotion du sport et de l'activité physique dans les communes examinées – présentation des résultats et propositions d'amélioration

Le chapitre précédent présente les résultats généraux des interviews menées avec les 5 communes de Flawil, Sargans, Thal, Uznach et Wattwil. Dans ce chapitre, les résultats spécifiques, basés sur les circonstances, problèmes, défis, forces et potentiels individuels des communes seront présentés. En même temps, des propositions d'amélioration pour chaque commune sont faites. La situation financière de beaucoup de communes ne se présente pas dans un état d'abondance et l'investissement dans le sport et l'activité physique n'est pas une priorité. C'est pourquoi les propositions ciblent sur des mesures qui ne nécessitent qu'un investissement financier modéré ou un simple changement des structures pour renforcer la position du sport par rapport aux autres domaines communaux.

Les résultats sont présentés en divisant force/potentiel et faiblesse/défi de chaque commune. Il est important de dire que la classification s'est faite selon les réponses explicites des municipaux d'après leurs forces, potentiels, faiblesses et défis ainsi que selon les autres déclarations faites dans l'interview.

9.1 Flawil

Forces	<ul style="list-style-type: none"> • L'intention d'institutionnaliser un évènement de promotion du sport (La Suisse bouge) dans le calendrier communal • Volonté de soutenir les associations sportives • Grande variété de groupes et associations sportifs • Beaucoup d'offres sportives en accès libre (p.ex. piste vita, piste finlandaise, pistes cyclables, sentiers) • Salles de sport suffisant à la demande • Importance du sport dans le conseil communal (ressort culture/associations/sport) • Terrains de foot en gazon artificiel seront construits • Zone récréative de proximité • Terrain de jeu "Robinson" • Mesures de sécurité et d'attractivité pour les pistes cyclables en cours
Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit du conseil communal pour projets ou initiatives de personnes ou groupes • Projet d'un circuit de VTT spécial (pumptrack) • Une fondation a donné de l'argent pour la réalisation des projets
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension du sport assez étroite, trop centré sur le sport "classique" éducatif et de compétition/associatif • La communauté d'intérêts sport ne s'occupe que du sport associatif et de la coordination des évènements associatifs • Dépendances des personnes
Défis	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de moyens financiers pour soutenir de nouveaux projets (p.ex. le pumptrack) • La vie associative : la non-disposition des gens de s'engager à titre bénévole

Tableau 8 L'analyse de la situation du sport dans la commune de Flawil

flawil.ch informiert

Sportplatz Schützenwiese erneuern

Bau- und Investitionsbeitrag von 2,6 Mio. Franken an die Erneuerung des Sportplatzes Schützenwiese

Der Ball rollt

Jedes Flawilermännchen und Flawilertöchterlein hat seinen, jeden Stimmrecht, jeder Stimmrechtiger. An der Bürgerversammlung vom 27. November entschlossen Sie, ob dem Projekt die rote Karte gezeigt wird oder ob es ins Feld kommt.

Der Gemeinderat hat großes Licht gegeben für das Projekt «Erneuerung Sportplatz Schützenwiese». Dabei hat er das Mitspracherecht einbezogen. Das ursprüngliche Projekt wurde um 1 Million Franken abgesenkt.

Der Gemeinderat hat großes Licht gegeben für das Projekt «Erneuerung Sportplatz Schützenwiese». Dabei hat er das Mitspracherecht einbezogen. Das ursprüngliche Projekt wurde um 1 Million Franken abgesenkt.

Die Ball-Handlung ist ein Projekt beträgt um 2,6 Mio. Franken. Insgesamt kostet es 3,5 Mio. Fr. Und so kann es sein. Das Hauptfeld wird erneuert, und daneben wird ein Trainingsplatz aus Kunststoff erstellt.

Die neue Spielung für andere Vereine. Jetzt, wenn Kunststoff erstellt kann der FC die neue Spielung nicht nur durchführen, wenn FC andere Vereine bei.

Die Ball-Handlung ist ein Projekt beträgt um 2,6 Mio. Franken. Insgesamt kostet es 3,5 Mio. Fr. Und so kann es sein. Das Hauptfeld wird erneuert, und daneben wird ein Trainingsplatz aus Kunststoff erstellt.

Die neue Spielung für andere Vereine. Jetzt, wenn Kunststoff erstellt kann der FC die neue Spielung nicht nur durchführen, wenn FC andere Vereine bei.

Das FC ist der grösste Flawiler Verein. Er zählt 200 Mitglieder, wovon über 200 Jugendliche.

Der Resten der Schützenwiese ist in einem schlechten Zustand.

Das Hauptspielfeld wird zu 90% hochbetoniert ausgeschrieben und saniert.

Neben dem Hauptspielfeld – neben in dem Gelände – wird ein Kunststoffplatz gebaut.

Nach 20 Jahren Diskussion liegt eine Zwischenlösung, die Gemeinde und FC flawiler, ihre Lösung vor.

Das erste Sanierungsprojekt nach dem 2. Weltkrieg hat Kosten von 4,5 Mio. Franken. Es wurde um 1 Mio. abgesenkt.

Rechner des Projektes ist der FC Flawil. Er beteiligt sich mit 100000 Fr.

Ein Kunststoff ist viel strapazierfähiger als ein Betonstein. Das Spritzbetonwerk ist dreimal höher.

Das Projekt kostet 2,6 Mio. Franken. Die Gemeinde zahlt 2,6 Mio. Fr. bei. Dem Rest übernimmt eine Stiftung, Sport-Stiftung mit der FC.

Dank dem Kunststoff benötigt der FC weniger Hallenplätze. Diese werden für andere Vereine frei.

Walter Mutschlerberger
Gemeinderatspräsident

Figure 16 Affiche de la commune avant l'assemblée communale pour gagner l'accord des citoyens à la construction d'un gazon artificiel pour le FC (http://www.flawil.ch/documents/Sonderseite_definitiv1352282377581.pdf, consulté le 15.5.2013)



Figure 17 Vue sur le village de Flawil (propre image)

Propositions d'amélioration pour Flawil

En général, le sport à Flawil se porte bien et les citoyens peuvent profiter d'une offre large et d'un paysage susceptible au mouvement, surtout dans les alentours. Néanmoins, des mesures vers un meilleur ancrage du sport et de l'activité physique dans la commune pourraient être prises :

1) L'élargissement de la compréhension du sport dans le conseil communal : considérer le sport et l'activité physique associatifs ainsi que libres, prendre en compte les besoins des gens quant au mouvement, réserver des moyens financiers non seulement aux associations mais aussi pour la promotion du sport quotidien et non-organisé.

2) Activer la communauté d'intérêts sport : elle a intérêt à ce que les gens s'affilient et doit alors devenir plus active pour l'acquisition de nouveaux membres pour les associations. La communauté d'intérêts peut développer des stratégies pour l'intégration des personnes inactives ou peu engagées, p.ex. par l'offre d'un entraînement ouvert par semaine. En plus, un élargissement de la communauté d'intérêts sport pourrait être envisagé : par des relations plus profondes, de nouvelles valeurs pourraient provenir dont la commune profiterait. Le but final devrait être de fonder un réseau local du sport et de l'activité physique (RLS).

3) Institutionnalisation de l'intégration des aspects du mouvement dans la planification des projets de construction : juger chaque projet de construction et/ou de rénovation aussi par son intégration de l'aspect de mouvement, ce qu'il peut contribuer à l'incitation des gens de bouger, d'aller à pied ou à vélo (p.ex. concept de trafic, concept de développement de l'aménagement de la commune).

9.2 Sargans

Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Importance du sport (le ressort “sport” existe dans les structures communales) • Tarifs modérés pour l'utilisation de l'infrastructure sportive • Volonté de soutenir les associations sportives • Bonne infrastructure sportive, nouveau complexe sportif “Riet” • Grande variété des offres sportives • “La semaine du sport” une fois par année pendant laquelle les enfants et jeunes de la région peuvent découvrir les différents sports • Bienveillance par rapport à des projets dans le domaine du sport • Population engagée qui organise le sport dans la commune • Intention de bouger le plus possible de personnes et cela pendant toute la vie • La fondation “Pro Sport” existe et soutient les sportifs de haut niveau ainsi que les associations sportives • Participation au “slowUp Werdenberg” et aux autres évènements régionaux de sport loisir • Prise en compte des aspects de mouvement lors de la planification de projets de construction
Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit et soutien du conseil communal pour projets ou initiatives de personnes ou groupes • Réseau local du sport (RLS) existe et est en train d'être réactivé • Volonté de la commune de participer aux projets du canton (p.ex. La commune bouge – promotion structurelle du mouvement) • Situation géographique idéale, centre régional • Volonté de devenir le centre sportif de la région • Projet de construction d'un terrain de foot en gazon artificiel

Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de but sportif ancré dans le programme de législature • Stratégie manquante de l'engagement communal pour le sport et l'activité physique (participation ici ou là...) • Faible collaboration avec les communes tout autour
Défis	<ul style="list-style-type: none"> • Réactiver le RLS, ne pas sous-estimer l'effort nécessaire • L'union des intérêts avec les communes tout autour • Justification des dépenses pour le sport à l'égard des non-sportifs et des autres associations (p.ex. musicales ou culturelles), consolider l'importance • Arrêter les exigences des associations sportives, clarifier qu'elles doivent vivre avec les (bons) aménagements existants

Tableau 9 L'analyse de la situation du sport dans la commune de Sargans



Figure 18 la salle de sport quadruple "Riet" à Sargans (propre image)

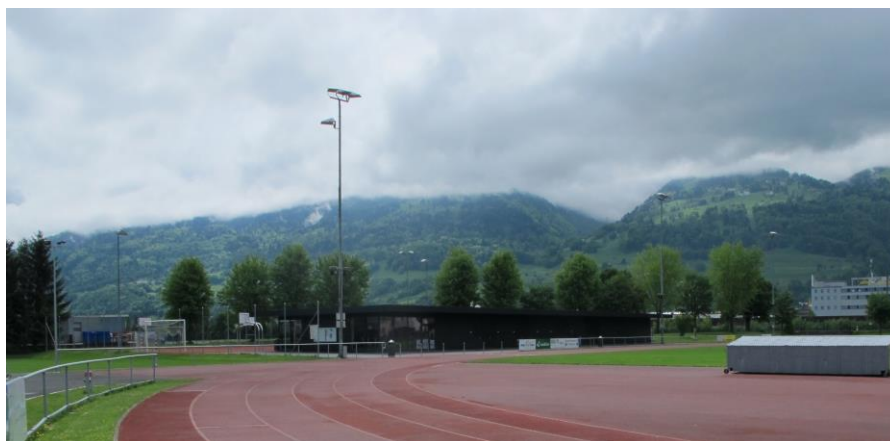


Figure 19 Les vestiaires à l'extérieur du complexe sportif Riet à Sargans (propre image)

Propositions

A Sargans, la compréhension du sport a encore du potentiel vers une ouverture – elle focalise ses activités surtout sur les associations et les écoles sans prendre en compte que la plupart des gens n'est pas affiliée à un club sportif. Néanmoins peut-on dire que la commune est ouverte pour des projets qui viennent de l'extérieur et soutient des initiatives. Surtout le potentiel de la collaboration régionale (qui serait approuvé par Sargans) représente un futur potentiel. Les propositions d'amélioration portent dès lors sur les points suivants :

- 1)** Renforcer le RLS, soutenir ses efforts pour unir les intérêts sportifs. Collaborer avec le RLS qui est en création dans la région Sarganserland. Intégrer non seulement les associations sportives mais aussi les offres sportives libres, p.ex. la piste vita ou le champ de glace temporaire. Création des offres sportives ouvertes pour toute la population en relation avec les aménagements existants.
- 2)** Unir les intérêts pour créer un centre régional du sport en collaboration avec les autres communes. Faire une étude en prenant en compte toutes les communes de la région pour exploiter et démontrer le potentiel d'une collaboration dans le domaine du sport.
- 3)** Communication/critiques : pour mieux justifier les dépenses dans le domaine sportif et répondre aux critiques provenant de la population, la communication doit se centrer davantage sur les aspects positifs pour toute la population, p. ex. l'image de Sargans, l'offre attrayante et l'avantage au niveau de la santé. Un concept de communication serait un instrument utile.

9.3 Thal

Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de complexe sportif "Bützelpark" • Volonté de soutenir les associations, de leur offrir une infrastructure suffisante et attrayante • Beaucoup d'associations, une offre sportive variée et adressée à tous les âges • Plusieurs évènements sportifs annuels bien établis • Volonté de soutenir des projets au profit de beaucoup de gens
Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Bienveillance par rapport à des projets sportifs • L'aménagement des infrastructures au "Bützelpark" • Le conseil communal se met à intégrer les jeunes dans les associations ou dans d'autres offres et projets • Les contacts entre les associations existent et fonctionnent
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Importance dans les structures communales (pas de ressort sport, pas de valeur spéciale) • Compréhension du sport assez étroite (sport éducatif et associatif) • Pas de buts de législature quant au sport • Le soutien se focalise sur les jeunes et leur sport • Conscience insuffisante du potentiel de l'intégration du mouvement dans la planification de projets de construction
Défis	<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre les problèmes de place pour les associations sportives • Gagner l'accord de la population pour l'investissement de CHF 5 Mio pour le "Bützelpark"

Tableau 10 L'analyse de la situation du sport dans la commune de Thal

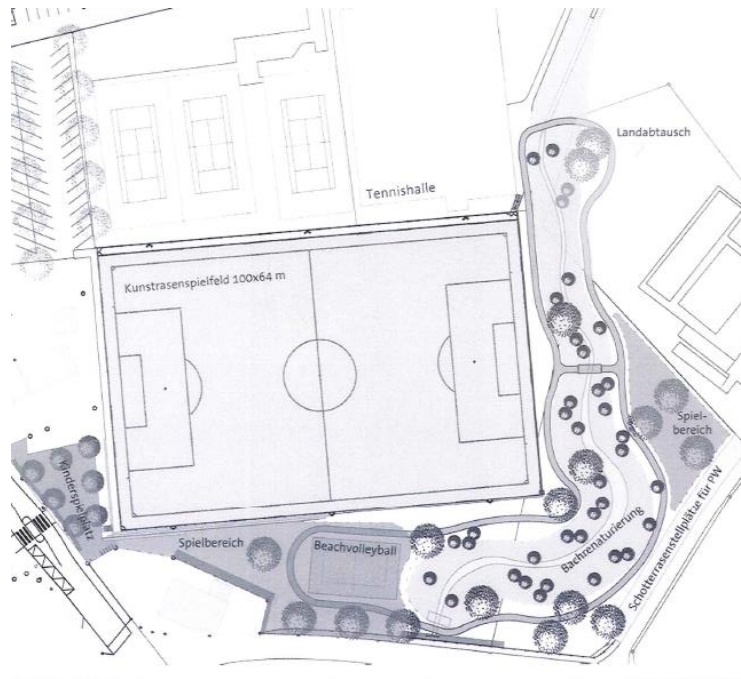


Figure 20 Une partie du projet de l'assainissement du complexe sportif "Bützelpark" à Thal : le gazon artificiel et la piste finlandaise (mis à disposition par la commune de Thal)



Figure 21 Vue sur le village de Thal (propre image)

Propositions d'amélioration pour Thal

Dans la commune de Thal, le sport est perçu très traditionnellement : on le pratique en association ou à l'école. Le sport libre n'a pratiquement pas de valeur ni d'attention communale. Evidemment, la commune compte sur les associations et l'animation jeunesse pour intégrer les jeunes dans les activités (sportives ou non). Les propositions pour la commune de Thal sont :

1) L'élargissement de la compréhension du sport dans le conseil communal : considérer le sport et l'activité physique associatifs ainsi que libres, prendre en compte les besoins des gens quant au mouvement, réserver des moyens financiers non seulement aux associations mais aussi pour la promotion du sport quotidien et non-organisé. En général, prendre acte des citoyens qui ne sont pas membres d'une association sportive pour qu'ils puissent également profiter.

2) Réorganiser les structures communales : pour mieux gérer le sport et ses besoins pour qu'une grande part de la population puisse profiter des moyens, une commission du sport ou l'établissement d'une autre manière dans les structures communales serait utile. Par la formulation d'un but de législature quant au sport et à l'activité physique, la commune pourrait mieux planifier ses actions et optimiser son engagement pour le sport.

3) Institutionnalisation de l'intégration des aspects du mouvement dans la planification des projets de construction : juger chaque projet de construction et/ou de rénovation aussi par son intégration de l'aspect de mouvement, la manière dont il peut contribuer à inciter les gens à bouger, d'aller à pied ou à vélo (p.ex. concept de trafic, concept de développement de l'aménagement de la commune).

9.4 Uznach

Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de la commune quant au positionnement (lieu d'habitat) qui inclut les aspects de mouvement • Le label UNICEF "commune amie des enfants" • Importance dans les structures communales (ressort associations/sport existe) • Animation jeunesse très active, projets dans le domaine du sport • Places autour des écoles rénovées et ouvertes à tout le monde • Buts de législature bien définis quant aux projets et intentions en relation avec le sport et l'activité physique • Existence d'un masterplan détaillé qui définit les zones de développement, les visions et idées pour la commune • L'aménagement conscient de la commune en prenant en compte les aspects de mouvement avec un horizon à long terme • La promotion de la mobilité douce par des mesures structurelles (p.ex. promenade par la commune et chemin de panorama au-dessus du village) • Cohérence charte – masterplan – plan directeur • Intention de faire bouger les gens au quotidien, à seuil bas et pendant toute la vie, conscience que les mesures structurelles ont de l'avenir • Zone récréative de proximité, bonne offre naturelle pour le sport et l'activité physique • Soutien des associations sportives ; en plus quant au label "sport-verein-t"
---------------	--

Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension large du sport et de l'activité physique • Ouverture d'esprit du conseil communal pour projets ou initiatives de personnes ou groupes • Projet de la piscine au fleuve qui sera la base de départ ou d'arrivée de la zone de mobilité douce jusqu'au lac de Walenstadt (entre-temps rejeté par l'assemblée communale) • La commune se consacre aux projets activement et n'attend pas seulement les initiatives de la population • Le masterplan contient encore des projets à réaliser • La participation de la population lors de la planification du futur de la commune • Collaboration avec les communes de la région aussi dans le domaine de la mobilité douce
Faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Les associations sportives ne sont pas organisées entre elles • Opposition contre le projet de la piscine au fleuve à cause des coûts
Défis	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une version allégée de la piscine au fleuve "Grynau", le projet original a été rejeté par la population lors de l'assemblée communale • Communiquer les avantages des investissements dans les projets sportifs à la population

Tableau 11 L'analyse de la situation du sport dans la commune d'Uznach

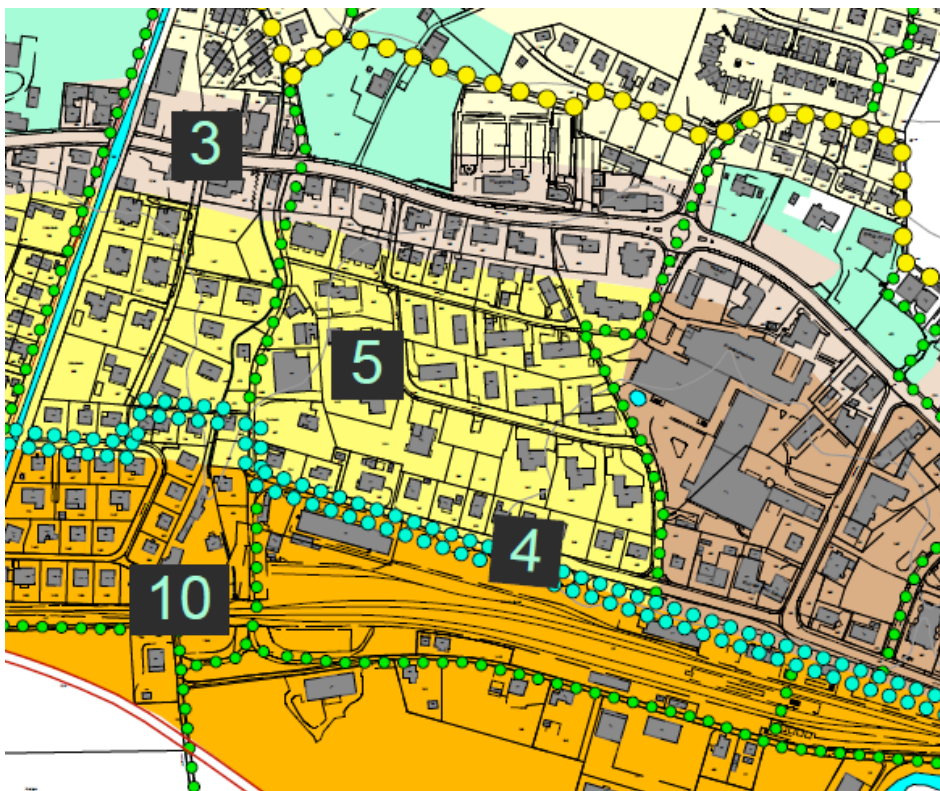


Figure 22 Une partie du masterplan d'Uznach – les différentes zones de développement (à gauche le ruisseau ouvert avec le nouveau sentier, en bleu (les pois) la promenade en parallèle de la route principale en blanc) (mis à disposition par la commune d'Uznach)

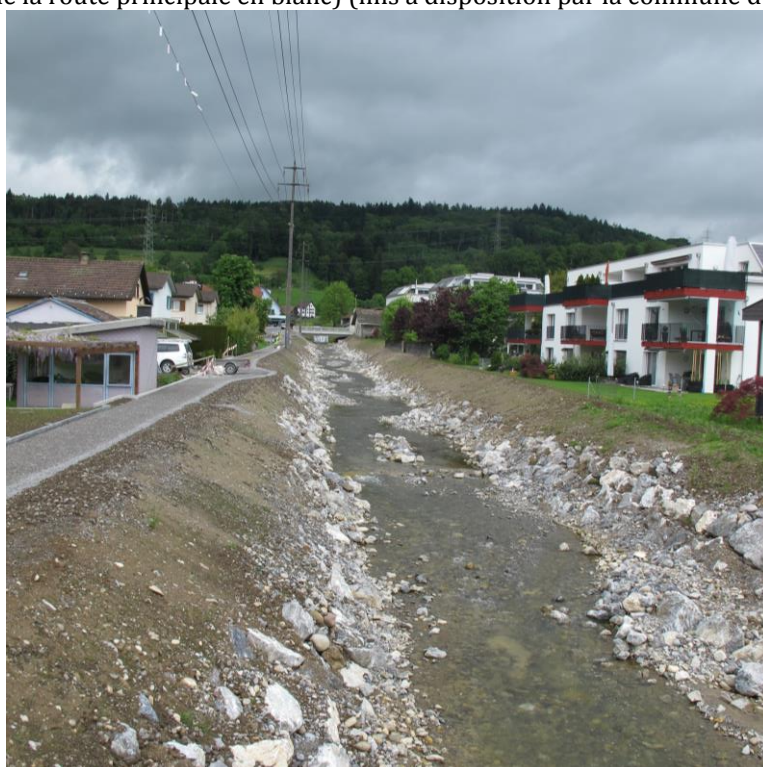


Figure 23 Uznach a profité de l'ouverture d'un ruisseau pour créer un sentier par toute la commune (à gauche) (propre image)

Propositions d'amélioration pour Uznach

Si on regarde le tableau des forces et faiblesses, on voit sans doute que la commune d'Uznach est très active quant au sport et à l'activité physique et s'y investit à l'aide d'une stratégie réalisée avec la participation de la population. Grâce à sa charte et son masterplan, Uznach coordonne ses actions et prend en compte les aspects de mouvement dans tous ses projets. Elle reconnaît l'importance du mouvement pour l'attractivité de la commune ainsi que pour la santé générale de la population. Néanmoins, des améliorations peuvent être faites et sont proposées comme suit :

1) L'initiation d'un réseau local du sport (RLS) pourrait améliorer la communication entre les acteurs et prestataires du sport et les mettre d'accord sur leurs besoins. Le RLS pourrait également aider à mieux coordonner l'utilisation des salles, à créer des offres spéciales et généralement d'augmenter la notoriété de l'offre sportive d'Uznach.

2) La communication communale quant aux dépenses : Un concept de communication serait utile, aussi à l'égard des autres domaines et avec l'intégration de ceux-ci, pour la réalisation de projets visant des souhaits communs comme la santé du peuple, l'attractivité de la commune etc.

9.5 Wattwil

Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de soutenir les associations sportives • Animation jeunesse planifie des projets dans le domaine du sport • La piscine en plein air qui est subventionnée chaque année avec l'intention de promouvoir la santé populaire • Intéressé à une population vivant en santé • Beaucoup d'offres de sport et mouvement libre, p.ex. la piste vita, les sentiers, les terrains de jeu, un parcours forestier pédagogique, des alpagas dans la maison de retraite, le skatepark etc. • Initiation de projets (ponctuellement) par la commune (p.ex. le chantier des enfants) • Associations sportives bien organisées • Personnes engagées
Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension du sport large (conseil communal) • Ouverture d'esprit et soutien du conseil communal pour projets ou initiatives de personnes ou groupes • But de législature de trouver une solution suite au rejet du projet "Rickenhof" • Projet d'intégrer les jeunes sportifs de haut niveau à l'école • La charte de la jeunesse et celle de la vieillesse seront refaites, elles intégreront les aspects de mouvement et de rencontre sociale • Volonté de créer plus de possibilités de pratiquer le sport en accès libre • Volonté de mettre en réseau les associations sportives • Volonté de regarder les aspects de mouvement dans les projets de construction

Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Rejet du complexe sportif “Rickenhof” par la population • Offre d’infrastructure sportive insuffisante • Blocage de la planification d’un nouveau projet pour le sport à cause d’un projet d’assainissement qui a la priorité • Possibilité de devenir actif par la commune (structures communales) • Collaboration difficile avec les communes tout autour, patriotisme local • Non-activité des personnes engagées professionnellement (22 à 40 ans) → besoin des mesures de santé en entreprise • D’autres thèmes ont la priorité sur le sport et le mouvement
Défis	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver une solution d’infrastructure sportive acceptable, au moins pour une période transitoire, pour les associations sportives • Unir les intérêts particuliers quant aux questions du sport • Collaboration entre les communes qui est nécessaire pour un nouveau projet • Faire comprendre aux structures communales et à la population la nécessité et le potentiel des mesures structurelles pour faciliter le sport et l’activité physique

Tableau 12 L’analyse de la situation du sport dans la commune de Wattwil



Figure 24 Vue sur la commune de Wattwil (propre image)



Figure 25 Le skatepark de Wattwil, une offre pour le sport libre (propre image)

Propositions d'amélioration pour Wattwil

A Wattwil, le grand problème actuel est surtout le rejet du complexe sportif Rickenhof. Une solution dans ce domaine est urgemment nécessaire, mais elle va prendre du temps. Bien qu'il y ait beaucoup de problèmes, l'avantage de Wattwil est l'ouverture d'esprit de la commune à l'égard du sport et des activités sportives. Les propositions pour la commune de Wattwil sont :

1) L'initiation d'un RLS pourrait améliorer la communication entre les acteurs et prestataires du sport et accorder leurs besoins. L'initiation de nouveaux projets serait facilitée et les besoins et demandes des acteurs du

sport pourraient mieux être communiqués. Le RLS pourrait également aider à mieux coordonner l'utilisation des salles, à créer des offres spéciales et généralement à augmenter la notoriété de l'offre sportive de Wattwil.

2) Malgré le rejet du projet Rickenhof par la population, un nouveau projet pour un complexe sportif sera relancé dans quelques années, car le besoin d'aménagements ne va pas disparaître. La commune est forcée de trouver une solution. Une grande importance revient à la communication : il est nécessaire de changer la compréhension du sport au sein de la population mais aussi de lui faire comprendre l'importance des associations pour la vie sociétale, l'importance des occasions sportives pour la santé du peuple mais aussi l'importance des infrastructures suffisantes pour l'attractivité de Wattwil comme centre régional. La collaboration régionale doit également être relancée pour gagner davantage de soutien de la part de la population ainsi que du canton.

3) Réorganiser les structures communales : si le sport et les aspects de mouvement sont intégrés dans deux domaines communaux, la commune ne peut pas devenir assez active, car l'importance structurelle n'est pas donnée. Pour mieux gérer le sport et ses besoins pour qu'une grande part de la population puisse profiter des moyens, une commission du sport ou l'établissement d'une autre manière dans les structures communales serait utile.

10 Discussion

L'étude de la littérature, les interviews d'experts ainsi que celles des municipaux ont révélé des possibilités nombreuses pour les communes d'encourager l'activité physique de leurs habitants en dehors des associations sportives. Une compréhension large de ce qui est du sport, d'où et de quand on peut le pratiquer est une condition centrale de l'engagement d'une commune au-delà du soutien des associations sportives. La conscience de l'impact possible sur la santé et dès lors la qualité de vie de la population va de pair avec le soutien communal des activités sportives. Toutes les communes interrogées ne s'engagent pas avec la même ampleur pour la promotion du sport et de l'activité physique mais toutes sont ouvertes pour des projets et initiatives dans ce champ et les soutiennent dans la mesure du possible. Toutefois, pour ce qui est de projets sportifs, elles sont confrontées aux réalités de la démocratie directe : des investissements d'infrastructure sont toujours soumis à la bienveillance et compréhension de l'assemblée communale. Une grande importance revient à la communication. La commune doit bien planifier la communication sur les investissements, un bon raisonnement va aider à convaincre la population sur l'utilité et l'avantage pour la commune.

Les pratiques sportives préférées

L'étude "Sport Suisse 2008" a démontré, entre autres, les pratiques sportives préférées des sportifs ainsi que des non-sportifs : la randonnée pédestre, le cyclisme/VTT, la natation, la course à pied/jogging, l'aérobic et le fitness. Ce sont toutes des activités physiques qui ne demandent qu'une infrastructure et qu'un équipement minimal, car elles sont toutes pratiquées en plein air (sauf le fitness et l'aérobic, qui demandent une certaine infrastructure et l'instruction par un expert, et la natation qu'on peut pratiquer en piscine ou dans un lac/un fleuve) (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 16ss.). En plus, elles ne sont pas liées à un horaire fixe, on les pratique seul ou en groupe, à toute heure du jour. Les 41.8% des non-sportifs qui indiquent comme raison principale de leur non-activité ne pas avoir du temps pourraient, dans ces activités, avoir une option de se mettre en mouvement individuellement selon l'horaire qui leur convient.

Si la commune soutient l'installation et l'entretien des aménagements pour les pratiques sportives préférées citées ci-dessus, elle contribue à l'activité physique de sa population et aura la possibilité d'inciter les non-sportifs à bouger plus. Si les possibilités sont juste devant la porte, cela sera encore plus simple de faire le pas pour bouger.

Les lieux de pratique

L'étude de Lamprecht *et al.* (2008a) renseigne aussi sur les lieux de pratique sportive des Suisses et Suissesses. Ils pratiquent le sport et l'activité physique principalement en utilisant : les chemins pédestres, les remontées mécaniques, les piscines couvertes, les lacs et rivières, les pistes cyclables et les piscines en plein air (p. 30). Ce fait montre qu'il ne faut pas impérativement des infrastructures sportives énormes pour mettre en mouvement la population. Les Suisses, les non-sportifs aussi bien que les sportifs, préfèrent le sport en plein air et (à part le ski alpin et la natation) nécessitant peu d'infrastructure. Ce fait s'avère être un point fort dans l'argumentation à l'égard des communes de rendre actif la population par la promotion du sport et de l'activité physique. Si elles s'engagent à améliorer l'infrastructure en accès libre, avant tout celle pour la mobilité douce (vélo, piétonnier), cela correspond à ce que la population souhaite faire et ce qu'elle va utiliser.

La motivation des citoyens

La première motivation des Suisses et des St-Gallois pour faire du sport est l'amélioration de la santé et le plaisir. Il faut alors mettre le focus sur ces deux aspects dans la promotion du sport et de l'activité physique (Lamprecht *et al.* 2008a, p. 13, voir aussi Siedentop et van der Mars 2012 et Lamprecht *et al.* 2008b) et ne pas soutenir seulement le sport compétitif. Une compréhension large du sport et de l'activité physique va faciliter cette démarche. Les aménagements sportifs doivent aussi considérer ces besoins : ils doivent être multi-usables et non pas répondre qu'aux besoins compétitifs. La population ne souhaite pas de grande

infrastructure, mais elle doit être bien entretenue et accessible par rapport à la distance ainsi que par rapport à la permission de l'utiliser.

La commune comme lieu d'intervention

La majorité des st-gallois utilise l'infrastructure et les aménagements sportifs en général dans la commune d'habitat. Ce sont surtout les chemins pédestres, les pistes cyclables, les chemins de courses à pied, pistes finlandaises, les salles de gym et d'autres espaces de mouvement autour des résidences (Lamprecht *et al.* 2008b, p. 23s.). La commune est alors le champ approprié pour des mesures de promotion du sport et de l'activité physique. La population va utiliser les aménagements s'ils sont mis à disposition par la commune et s'ils répondent aux exigences d'accessibilité, de sécurité et d'attractivité.

Le réseau local du sport et de l'activité physique (RLS)

Une commune disposante d'un RLS va profiter à de maints égards: elle a un partenaire compétent et unique pour faire sa politique de sport et pour planifier ses buts en matière de promotion de la santé et de l'activité physique. Si on l'intègre dans la planification de projets, il pourra donner des inputs de grande valeur. Parce que le réseau représente les souhaits de toutes les personnes concernées par le sport dans la commune, qu'il s'agisse de sport organisé ou non-organisé, l'acceptation des décisions sera augmentée. En plus, le RLS rend la commune attrayante auprès des habitants (OFSPPO 2006, p. 4).

La réalisation de mesures de promotion structurelle

Il se pose la question de la réalisation des mesures: Beaucoup de communes n'ont pas les moyens suffisants ou pas assez de place, dans les zones où une nouvelle infrastructure sportive serait raisonnable, pour la construction de nouveaux espaces sportifs. L'OFSPPO (2009) a publié, dans son dossier "Aménagements sportifs – Espaces de mouvement dans les

communes"¹²⁷, des alternatives à la construction de nouvelles infrastructures :

1. **Relier** les espaces existants : p.ex. par un pont au-dessus d'une route très fréquentée ou par des trottoirs plus larges.
2. **Valoriser** les espaces existants : créer des espaces verts multifonctionnels, développer l'aménagement du territoire et prévoir l'utilisation future des espaces, construire des infrastructures modifiables, relier les possibilités du sport et du jeu avec l'expérience de la nature.
3. **Réinterpréter** les espaces et infrastructures existantes : utilisation des espaces du trafic, calmer la circulation, utiliser des bâtiments industriels non-utilisés, avoir du courage pour des projets non-conventionnels.
4. **Améliorer** l'utilisation des espaces existants (surtout des infrastructures sportives au sens strict, salles de sport, piscines, patinoires) : mettre à disposition les infrastructures non pas qu'aux écoles et aux associations sportives mais aussi au sport libre, mieux planifier l'occupation ; intégration du sport et de l'activité physique dans le quotidien, questionner où on pourrait bouger plus (escaliers au lieu de l'ascenseur, pause à l'école, etc.) ; ouvrir les places autour des écoles en dehors des heures scolaires. (OFSPPO 2009, p. 10s.).

L'accessibilité à tous ces espaces est élémentaire pour son utilisation. La distance depuis l'habitat mais aussi la sécurité décident si une personne va utiliser un espace ou pas, surtout s'il s'agit d'un enfant. Le but d'une commune devrait être d'offrir à chaque enfant l'accès à un espace de mouvement qu'il peut atteindre seul, de manière rapide et sûre (ibid., p. 12)

La participation

La participation de la population est une partie importante pour la future planification des aménagements pour le sport et le mouvement dans les

¹²⁷ Sportanlagen - Bewegungsräume in Gemeinden.

communes. Le but est d'intégrer les concernés et d'en faire des participants. L'acceptation des décisions, mesures et dépenses ainsi que le soutien de projets et initiatives peuvent s'augmenter considérablement si la commune réussit à laisser participer sa population. La participation demande certaines mesures à respecter :

- Ancrage politique : il faut une adhésion politique claire au procès de la participation
- Intégration précoce : il faut intégrer la population à un moment où il est encore possible d'influer sur le projet, sans qu'il y ait déjà des concepts fixes (si c'est le cas, on recevra principalement de la critique et non pas du travail fondamental et novateur)
- Rendre transparentes les possibilités et les limites de la participation : les idées de la population ont l'importance d'une recommandation, il ne faut pas alimenter de fautes attentes
- Gérer les résultats de façon transparente : montrer où les idées peuvent être allouées et justifier si elles n'ont pas pu être allouées
- Le timing : bien gérer les moments de communication et les mesures de participation pour susciter et maintenir une haute motivation (OFSP0 2009, p. 35)

En résumé, une commune gagnera en attractivité pour les habitants, les nouveaux arrivants et les visiteurs si elle :

- ne s'occupe pas que du sport associatif et éducatif
- oriente ses décisions ayant une influence sur l'environnement construit en faveur de l'intégration des espaces de mouvement
- met à disposition des équipements sportifs multi-utilisables

Elle augmentera la qualité de vie de toute la population et pourra profiter d'une image qu'elle peut mettre en avant dans son positionnement.

11 Conclusion

Le dernier chapitre contient d'abord la réponse à la question centrale et aux hypothèses, suivi d'une réflexion critique de la méthode choisie et les voies futures de recherche.

11.1 Réponses aux questions de recherche

La question centrale qui s'est posée pour ce travail est :

Quelles possibilités ont les communes dans le canton de St-Gall pour encourager leurs habitants à devenir sportivement actif en dehors des associations sportives?

La recherche théorique et empirique a révélé des nombreuses possibilités pour les communes d'encourager l'activité sportive de leur population. A part le soutien financier, matériel et idéal qu'elles attribuent toutes aux associations sportives, elles ont des possibilités d'encouragement surtout par la mise à disposition des aménagements. Ces aménagements ne doivent pas forcément être destinés à la pratique sportive mais encourager et aider à encourager un style de vie actif de la population. Ceci est par exemple une promenade pour piétons, cyclistes et ceux qui font du roller. Une telle promenade, qui est en train d'être réalisée dans la commune d'Uznach, encourage la population jeune et âgée à se mouvoir grâce à sa propre force musculaire au moins dans l'espace de la commune, faire les courses, aller à la poste, sur les terrains de jeu etc. à pied, à vélo ou en roller. Si on veut que les gens utilisent ces chemins, ils doivent répondre aux exigences d'attractivité, de sécurité et de vitesse. D'autres aménagements comme des parcs, des terrains multisports, des terrains de jeu, des trottoirs larges, des zones piétonnières ou des sentiers de randonnée complètent les possibilités d'engagement d'une commune pour offrir à la population des occasions attrayantes de bouger.

Idéalement, la commune va intégrer l'aspect du mouvement dans toutes ses planifications et dans tous ses nouveaux projets de construction et d'assainissement – et toujours se poser la question : comment pourrait-on aménager l'espace afin qu'il soit favorable au mouvement ?

Déoulant de la question centrale, les questions suivantes ont été développées:

Dans quelle mesure les communes dans le canton de St-Gall promeuvent-elles le sport et l'activité physique parmi leurs habitants?

Toutes les 5 communes examinées promeuvent le sport et l'activité physique parmi leurs habitants par le soutien des associations sportives, la mise à disposition des aménagements sportifs ainsi que par le soutien des projets et des initiatives concernant le sport. Elles montrent toutes un goodwill général par rapport au sport et ses besoins et ont conscience de l'importance du sport et de l'activité physique pour la santé de la population et pour la vie sociale dans leur commune.

Quelles mesures peuvent prendre les communes pour faciliter l'accès au mouvement?

En général, la mise à disposition des offres et aménagements en accès libre permettra aux citoyens de les utiliser selon leur choix et/ou selon leur horaire. Un très bon exemple est la piste vita. Beaucoup de communes l'ont installée sur leur territoire, mais la fréquentation est très diverse. Si la piste vita se trouve près de la zone d'habitation, elle aura beaucoup plus d'utilisateurs "non-sportifs" ou d'utilisateurs "occasionnels" qu'une piste qui se trouve loin du village, laquelle sera fréquentée principalement par des sportifs bien entraînés et motivés. La barrière pour se mettre en mouvement sur une piste vita lointaine sera trop haute pour un non-sportif. Il faut alors créer des occasions sportives dans les quartiers pour que l'activité sportive se laisse facilement intégrer dans le quotidien. Ces occasions surviennent si la commune intègre la mobilité douce et les occasions sportives dans la planification communale et leur attribue une certaine importance, par exemple par des buts de législature promouvant le sport et l'activité physique ou par une charte communale qui s'exprime sur ce point.

11.2 Hypothèses

Partant des questions au chapitre 11.1, les deux hypothèses suivantes ont été élaborées:

Hypothèse 1: La promotion de l'activité physique par la commune a du succès si elle est intégrée dans le *quotidien* des habitants.

Le but de la promotion du sport et de l'activité physique est d'amener les gens à être physiquement actifs. Si les occasions sportives se trouvent autour d'eux et les gens peuvent devenir actifs sans obligation de changer de lieu ou de commune, l'incitation de bouger sera beaucoup plus grande. L'argument du temps joue aussi un rôle important : si on ne perd pas du temps par une activité et si elle s'intègre dans le quotidien, on ne va plus pouvoir donner le manque de temps comme raison à l'inactivité. Cette hypothèse a été vérifiée.

Hypothèse 2: La promotion *structurelle* de l'activité physique dans les communes est le moyen adéquat pour atteindre le plus grand nombre possible d'habitants.

La distribution des moyens communaux pour la promotion du sport devrait répondre à l'exigence selon laquelle le plus de citoyens possible peuvent en profiter. Si une commune investit des moyens partiels dans la promotion structurelle, tout le monde peut en profiter, par contre la concentration sur le soutien des associations sportives ne va pas atteindre plus d'un tiers de la population. L'amélioration des aménagements publics et l'adaptation de ceux-ci peut contribuer à une activité physique augmentée de toute la population avec l'avantage d'être une mesure persistante qui n'a pas besoin d'être animée. Cette hypothèse a été vérifiée.

11.3 Réflexion critique

Pour ce travail, la méthode qualitative a été choisie pour examiner le sujet. Il faut tenir compte du fait que la méthode qualitative présente toujours une certaine subjectivité du chercheur qui peut influencer sur les résultats de l'enquête. La marge de manœuvre pour l'interprétation des données

recueillies est, comparée à la méthode quantitative, plus grande. A cause du nombre relativement petit des interviews d'experts il est possible que toute l'étendue du champ n'ai pas été couverte par l'enquête. D'autres experts du sujet auraient éventuellement dû être interviewés. Des interviews additionnelles avec des personnes qui recherchent ou pratiquent la promotion structurelle du sport et de l'activité physique auraient peut-être été intéressantes.

11.4 Les voies futures de recherche

Ce travail a recherché seulement sur une petite partie de la promotion du sport et de l'activité physique dans le canton de St-Gall. Pour la recherche future, il serait intéressant de regarder toutes les communes dans le canton pour avoir une certaine vue d'ensemble de la promotion du sport. Cette vue d'ensemble pourrait aider à comparer les mesures que prennent les communes ainsi qu'à échanger des connaissances et à donner des idées, non pas que à St-Gall mais aussi dans les communes dans toute la Suisse. Surtout le projet "La commune bouge – Promotion structurelle de l'activité physique", pour lequel le canton de St-Gall est le canton pilote, générera des connaissances qui seront à intégrer dans les futures recherches.

Si on veut savoir plus et connaître mieux l'importance qui est attribuée au sport dans une commune spécifique, une étude intégrant plusieurs personnes d'une commune devrait être effectuée. Par la création de focus groups, des informations beaucoup plus détaillées pourraient en résulter. Ces informations pourraient aider à développer une stratégie prometteuse quant à la promotion du sport et de l'activité physique communale.

12 Bibliographie

Ouvrages :

- Acensi, J.-P. et Vieille Marchiset, G. (2010). *Le sport ne sert pas qu'à faire des champions!* Paris : Les carnets de l'info.
- Antonovsky, A. (1997). *Salutogenese. Zur Entmystifizierung der Gesundheit.* Deutsche erweiterte Herausgabe von Alexa Franke. Tübingen: dgvt.
- Balz, E. et Kuhlmann, D. (Ed.) (2009). *Sportentwicklung. Grundlagen und Facetten.* Aachen: Meyer & Meyer.
- Bindel, T. (2009). Entwicklungspotenziale des informellen Freizeitsports. In: Balz, E. et Kuhlmann, D. (Ed.). *Sportentwicklung. Grundlagen und Facetten.* P. 211-224. Aachen: Meyer & Meyer.
- Conseil fédéral (2012). *Ordonnance sur la promotion du sport et de l'activité physique (OESp).*
- Conseil fédéral (2000). *Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse.*
- Couratier, C. et Miquel, C. (2007). *Les études qualitatives : théorie, applications, méthodologie, pratique.* Paris : L'Harmattan.
- Danielzyk, R. et Wopp, Chr. (2008). Stadtentwicklungsforschung und Sportraumentwicklungsplanung im Dialog. In: Ziemainz, J. et Pitsch, W. (Ed.). *Perspektiven des Raums im Sport. Jahrestagungen der dvs-Kommission Sport und Raum vom 17.-18. Juli 2008 in München sowie vom 07.-08. Oktober 2009 in Köln.* Hamburg : Czwalina. P. 92-100.
- Digel, H. et Thiel, A. (2009). Gesellschaftlicher Wandel und Sportentwicklung. In: Balz, E. et Kuhlmann, D. (Ed.). *Sportentwicklung. Grundlagen und Facetten.* P. 19-32. Aachen: Meyer & Meyer.
- Eichler, R. (2008). Die Stadt ist Sport – Skizze einer qualitativen Erhebung informeller Sporträume per <mental mapping>. In: Ziemainz, J. et Pitsch, W. (Ed.). *Perspektiven des Raums im Sport. Jahrestagungen der dvs-Kommission Sport und Raum vom 17.-18. Juli 2008 in München sowie vom 07.-08. Oktober 2009 in Köln.* Hamburg : Czwalina. P. 48-55

- FfS-SG (Fachstelle für Statistik St.Gallen) (2012). *Kopf und Zahl 2012*. St.Gallen: galledia.
- Fritz, O. et Schratzenstaller, M. (2006). Rechtfertigung, Ansatzpunkte und Probleme der öffentlichen Sportförderung. In: Thöni, E. et al. (Ed.). *Effektivität und Effizienz öffentlicher Sportförderung*. Schorndorf: Hofmann, p. 23-39.
- Geuter, G. et Holleder, A. (2012). Bewegungsförderung und Gesundheit – eine Einführung. In: Geuter, G. et Holleder, A. (Ed.). *Handbuch Bewegungsförderung und Gesundheit*. Bern: Huber, p. 9-19.
- Hübner, H. (2011). Kommunale Sportstättenentwicklungsplanung – Bilanz und Perspektiven. In: Schulze, B. et Marker, U. (Ed.). *Gesellschaftlicher Wandel und Sportentwicklung. Bilanz und Perspektiven*. Münster: Waxmann, p. 63-80.
- Jaccoud, Chr. et Malatesta, D. (2001). *Le développement de l'auto-organisation sportive dans trois villes suisses: acteurs, territoires et pouvoirs publics*. Neuchâtel : Edition CIES.
- Kähler, R. (2006). Zukünftige kommunale Sportförderung in Deutschland : Von einer verbandsorientierten Zuwendung zu einer effektiven Sportentwicklungsplanung ? In: Thöni et al. (Ed.). *Effektivität und Effizienz öffentlicher Sportförderung*. Schorndorf: Hofmann, p. 90-104.
- Kantonsrat St.Gallen (1974). *Einführungsgesetz zur Bundesgesetzgebung über die Förderung von Turnen und Sport*.
- Kantonsrat St.Gallen (2007). *Sport und Bewegung im Kanton St.Gallen*.
- Keerle, R. (2007). Une problématique de géographie sociale pour l'analyse des politiques sportives des villes moyennes françaises. In : Giband, D. et Holz, J.-M. : *Les territoires du sport entre politiques et pratiques*. Perpignan : Presses universitaires, p.77-92.
- Kickbusch, I. (2006). *Die Gesundheitsgesellschaft. Megatrends der Gesundheit und deren Konsequenzen für Politik und Gesellschaft*. Gamburg: Verlag für Gesundheitsförderung.

- Lamprecht, M., Fischer, A. et Stamm, H. P. (2008a). *Sport Suisse 2008: comportement sportif de la population suisse*. Macolin: OFSPO.
- Lamprecht, M., Fischer, A. et Stamm, H.P. (2008b). *Sport im Kanton St.Gallen*. Zürich.
- Mayring, P. (2002). *Einführung in die qualitative Sozialforschung*. 5., überarbeitete und neu ausgestattete Auflage. Weinheim und Basel: Beltz.
- Merle, St. (2007). Politiques sportives en région stéphanoise: réflexion sur la temporalité des territoires sportifs. In : Giband, D. et Holz, J.-M. : *Les territoires du sport entre politiques et pratiques*. Perpignan : Presses universitaires, p.35-47.
- Office fédéral du sport (OFSPO) (Ed.) (2006). *Réseaux d'activité physique et de sport. Faire équipe pour promouvoir le mouvement*. Macolin : OFSPO.
- Office fédéral du sport (OFSPO) (Ed.) (2009). *Sportanlagen. Bewegungsräume in Gemeinden*. Macolin : OFSPO.
- Paccaud, F. et Chiolerio, A. (2011). Prévention des maladies, promotion de la santé et santé publique. In : Kocher, G. et Oggier, W. (Ed.). *Système de santé suisse 2010-2012. Survol de la situation actuelle*. Bern : Huber, p. 309-319.
- Pfeffer, I. (2012). Sport und Bewegung als Gesundheitsverhalten kommunizieren – Mögliche Wege zur Gewinnung von Teilnehmern und Teilnehmerinnen für Massnahmen der Gesundheitsförderung und Prävention. In: Ketelhut, K., Prchal, K. et Stache, A. (Ed.) (2012). *Gesundheitsförderung zwischen individuellem Anspruch und gesellschaftlicher Verantwortung. Beiträge zur Gesundheitsförderung in ausgewählten Feldern*. Hamburg: Dr. Kovac, p. 127-146.
- Quivy, R. et van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Rémy, J. et Voyé, L. (1992). *La ville : vers une nouvelle définition ?* Paris : Harmattan.

- Rütten, A. (2002). Kommunale Sportentwicklung als Beitrag zur kommunalen Gesundheitsförderung. In: Woll A., Illmer D., Bös K. (Ed.). *Bewegte Kommune – Gesunde Kommune*. Schorndorf: Hofmann, p. 36-47.
- Siedentop, D. et van der Mars, H. (2012). *Introduction to physical education, fitness and sport*. New York: McGraw-Hill.
- Stigler, H. et Felbinger, G. (2005). Der Interviewleitfaden im qualitativen Interview. In: Stigler, H. et Reicher, H. (Ed.). *Praxisbuch Empirische Sozialforschung in den Erziehungs- und Bildungswissenschaften*. Innsbruck: Studien Verlag GmbH, p. 129-134.
- Thiétart, R.-A. et al. (1999). *Méthodes de recherche en management*. Paris: Dunod.
- Thöni et al. (Ed.) (2006). *Effektivität und Effizienz öffentlicher Sportförderung*. Schorndorf: Hofmann.
- Thöni, E. (2006). Zur Einführung: Fragen der Effektivität und Effizienz öffentlicher Sportförderung. In: Thöni et al. (Ed.). *Effektivität und Effizienz öffentlicher Sportförderung*. Schorndorf: Hofmann, p. 9-22.
- Völker, K. (2012). Zusammenhang von körperlicher Aktivität mit physischer und psychischer Gesundheit. In: Geuter, G. et Holleder, A. (Ed.). *Handbuch Bewegungsförderung und Gesundheit*. Bern: Huber, p. 23-32.
- Wetterich, J. et Eckl, S. (2007b). Sportförderung als Thema kommunaler Sportentwicklungsplanung und Sportpolitik. In: Eckl, S. et Wetterich, J. (Ed.). *Sportförderung und Sportpolitik in der Kommune*. Berlin: LIT, p. 162-189
- Woll, A., Illmer, D., Bös, K. (2002). Kommunale Sportentwicklung – Grundlagen und Ergebnisse. In: Woll A., Illmer D., Bös K. (Ed.). *Bewegte Kommune – Gesunde Kommune*. Schorndorf: Hofmann, p. 21-35.

- Wopp, C. (2002). Die Stadt als Bewegungs-, Spiel- und Sportraum. In: Woll A., Illmer D., Bös K. (Ed.). *Bewegte Kommune – Gesunde Kommune*. Schorndorf: Hofmann, p. 48-57.

Etudes, Articles, rapports et mémoires:

- Allemann, M. (2013). *Uzner schicken geplantes Bistro beim Flussbad Grynau bachab*. Die Südostschweiz, Ausgabe Gaster/See, 14.5.13.
- Blair, S. (2009). *Physical Inactivity: the biggest health problem of the 21st century*. British Journal of Sports Medicine, 43 (1), p. 1-2.
- Emery, C. (2011). *Les enfants des communes de Lens et d'Icogne sont-ils suffisamment actifs? Enquête sur l'activité physique des élèves des écoles primaires de ces deux communes valaisannes (District de Sierre)*. Travail de master non publié, Université de Lausanne.
- Gutzwiller, F. et Paccaud, F. (2007). Prävention und Gesundheitsförderung. In : Gutzwiller, F. et Paccaud, F. (Ed.). *Sozial- und Präventivmedizin*. Public Health. 3., vollständig überarbeitete Auflage. Bern : Hans Huber, p. 195-230.
- Hoyois, D. (2011). *Sport, santé et prévention : analyse de l'évolution des pratiques sportives en réponse aux efforts de prévention santé*. Travail de master non publié, Université de Lausanne.
- Médecins en faveur de l'environnement (MfE) (Ed.)(2009). *Strukturelle Bewegungsförderung in der Gemeinde. Synthese des aktuellen Wissensstandes, Grundlagen für Handlungsempfehlungen*. Herzogenbuchsee: Public Health Services.
- Schneider, H., Venetz, W. et Gallani Berardro, C. (2009). *Overweight and obesity in Switzerland. Part 1: Cost burden of adult obesity in 2007*. Basel: HealthEcon.

Sites internet

- Alimentation Mouvement VS (2012). *Communes en santé*. <http://www.alimentationmouvementvs.ch/sante/page-68.html>, consulté le 31.01.13

- Baromètre de l'espoir (2012). *Enquête "baromètre de l'espoir" de l'espoir 2013*.
<http://hoffnungsbarometer.wordpress.com/2012/12/30/enquete-barometre-de-lespoir-de-lespoir-2013/>, consulté le 30.12.12
- Commune de Flawil (2013). www.flawil.ch, consulté en mai 2013.
- Commune de Sargans (2013). www.sargans.ch, consulté en mai 2013.
- Commune de Thal (2013). www.thal.ch, consulté en mai 2013.
- Commune d'Uznach (2013). www.uznach.ch, consulté en mai 2013.
- Commune de Wattwil (2013). www.wattwil.ch, consulté en mai 2013.
- HEPA (2007). *Activité physique et santé. Recommandations*.
<http://www.hepa.ch/internet/hepa/fr/home/dokumentation/grundlagendokumente.parsys.96535.downloadList.37376.DownloadFile.tmp/recommadultes20074hepa.pdf>, consulté le 27.12.12
- HEPA (2012) : *Activité physique. L'essentiel en bref*.
<http://www.hepa.ch/internet/hepa/fr/home/themen/bewegung/koerpergewicht.html>, consulté le 26.10.12
- Kanton St.Gallen (2013). *Richtplanung*.
http://www.sg.ch/home/bauen__raum__umwelt/raumentwicklung/richtplanung.html, consulté le 3.5.2013
- OFS (Office fédéral de la statistique) (2010). *Santé et comportements vis-à-vis de la santé en Suisse 2007. Enquête suisse sur la santé*. Neuchâtel : OFS.
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=4093>, consulté le 28.12.12.
- OFS (Office fédéral de la statistique) (2012a) : *Coûts du système de santé en 2010*.
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/05/blank/key/ueberblick.html>, consulté le 26.10.12
- OFS (Office fédéral de la statistique) (2012b) : *Coûts du système de santé en 2010 par âge et par sexe*.

- <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/05/blank/key/05.html>, consulté le 26.10.12
- OFS (Office fédéral de la statistique) (2012c). *Statistiques de la santé 2012*. Neuchâtel : OFS.
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=5028>, consulté le 28.12.12.
 - OFSP (Office fédéral de santé publique) (2012) : *Coûts du surpoids et de l'obésité*.
http://www.bag.admin.ch/themen/ernaehrung_bewegung/11660/11662/11663/index.html?lang=fr, consulté le 27.12.12
 - OFSPO (Office fédéral du sport), OFSP (Office fédéral de la santé publique), Promotion Santé Suisse, Réseau santé et activité physique Suisse (2009). *Activité physique et santé. Document de base*. 3^{ème} édition. Macolin : OFSPO.
<http://www.hepa.ch/internet/hepa/fr/home/dokumentation/grundlagendokumente.parsys.96222.downloadList.87595.DownloadFile.tmp/hepafscreen.pdf>
 - OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (2012) : *Dix faits sur l'obésité*. <http://www.who.int/features/factfiles/obesity/fr/>, consulté le 26.10.12.
 - OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. (http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf), consulté le 7.12.2012
 - OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (1946). *Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé*. Tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19 juin -22 juillet 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948.
<http://www.who.int/suggestions/faq/fr/index.html>, consulté le 28.12.12.

13 Annexe

Annexe 1: Liste des interviewés.....	II
Annexe 2 : Guides d'entretien des experts.....	III
Annexe 3: Guide d'entretien des municipaux.....	VI
Annexe 4 : Plan des codes (interviews experts).....	VIII
Annexe 5 : Plan des codes (interviews municipaux).....	XIII

Annexe 1: Liste des interviewés

Experts (en ordre alphabétique)

- *Patrik Baumer*, Chef de l'Office du sport du canton de St-Gall. Interview le 15.2.2013 à St-Gall.
- *Carolyn Hochstrasser-Reust*, cheffe de projet «La Suisse bouge.Duel intercommunal». Interview le 11.1.2013 à Bâle.
- *Sabina Ruff*, Chef du service des communes et des réseaux à l'Office de la santé du canton de St-Gall. Interview le 16.1.2013 à St-Gall.

Municipaux (en ordre alphabétique)

- *Christoph Giger*, secrétaire municipal de la commune de Thal. Interview le 10.4.2013 à Thal.
- *Rita Hüppi* et *Erwin Camenisch*, municipale (Hüppi) et maire (Camenisch) de la commune d'Uznach, ressort social et santé (Hüppi), depuis le 1.1.2013 et le 1.1.2008. Interview le 8.4.2013 à Uznach.
- *Rudolf Sterzing*, municipal de Wattwil, ressort social, depuis le 1.1.2009. Interview le 27.3.2013 à Wattwil.
- *Jörg Tanner*, municipal et maire de la commune de Sargans, ressort sport (entre autres), depuis le 1.1.2012. Interview le 26.3.2013 à Sargans.
- *Erwin Thalmann*, municipal de la commune de Flawil, ressort loisir, culture et sport depuis le 1.1.2013. Interview le 26.3.2013 à Flawil.

Annexe 2 : Guides d'entretien des experts

Questions Sabina Ruff

1. Allgemein Gemeinden und Netzwerke
 - a. Seit wann gibt es die Abteilung Gemeinden und Netzwerke im Gesundheitsdepartement? Wie ist sie entstanden? Aus welchem Grund?
 - b. Seit wann sind Sie dabei?
 - c. Wie sieht Ihre tägliche Arbeit aus? Wo liegen die Schwerpunkte Ihrer Tätigkeit?
2. Schwerpunkte Gesundheitsförderung
 - a. Wo liegen die Schwerpunkte in der Gesundheitsförderung im Kanton St.Gallen? Wie wurden diese festgelegt?
 - b. Welchen Stellenwert hat die Prävention?
3. Bewegungsförderung
 - a. Was heisst für Sie „Bewegungsförderung“ bzw. Gesundheitsförderung durch Bewegung?
 - b. Welche konkreten Angebote im Bereich Bewegungsförderung bestehen im Kanton St.Gallen für die Gemeinden?
 - c. Gibt es Angebote im „nicht-organisierten“ Bereich, d.h. Angebote, die nicht von Instruktion durch Fachpersonen oder einer grossen Infrastruktur abhängen?
 - d. Fördert der Kanton auch Angebote von anderen Programmen wie bspw. Schweiz bewegt (weitere)?
4. Engagement der Gemeinden
 - a. Wie kommt es zu einer Zusammenarbeit zwischen Ihnen und den Gemeinden? Wie stehen Sie in Kontakt mit den verantwortlichen Personen in den Gemeinden?
 - b. Wie ist der finanzielle Aufwand für die Gemeinden? Unterstützt der Kanton auch finanziell, wenn die Gemeinden eine Massnahme umsetzen wollen, ihnen aber das Geld fehlt?
 - c. Was ist die Motivation der Gemeinden, Präventionsmassnahmen zur Gesundheitsförderung zu ergreifen?
 - d. Welche Präventionsmassnahmen im Bewegungsbereich werden durchgeführt/von den Gemeinden angewandt? Gibt es „Favoriten“?
 - e. Sind eher grössere bzw. reichere Gemeinden im Bereich Prävention aktiv?
5. Partner
 - a. Sind Ihre Programme auf Gemeinden beschränkt oder ist eine Durchführung auch ohne offizielle politische Unterstützung (auf private Initiative) möglich?

6. Erfolg und Nachhaltigkeit

- a. Wie messen Sie den Erfolg Ihrer Angebote und Programme?
- b. Wie ist die Nachhaltigkeit/Langfristigkeit der Programme sichergestellt?
- c. Wie ist die Zufriedenheit der Gemeinden?

Questions Carolyn Hochstrasser-Reust:

1. Allgemein Projekt schweiz.bewegt

- a. Wie ist das Projekt schweiz.bewegt entstanden? Auf welcher Grundlage? Wer war Initiant? Was ist das Ziel?
- b. Wer ist der heutige Träger des Projekts?
- c. Wie sind Sie zum Projekt gestossen? Wie lange sind Sie schon bei schweiz.bewegt dabei? In welcher Funktion?

2. Projekt schweiz.bewegt

- a. Ist das Projekt zeitlich beschränkt?
- b. Ist das Projekt zahlenmässig (mitmachende Gemeinden) beschränkt?
- c. Was wird den Gemeinden konkret angeboten?

3. Zusammenarbeit mit den Gemeinden

- a. Wie kommt es zu einer Zusammenarbeit zwischen Ihnen und den Gemeinden?
- b. Wie ist der finanzielle Aufwand für die Gemeinden?
- c. Gehen Sie auch via Kanton auf Gemeinden zu? Arbeiten Sie mit den kantonalen Gesundheits- und/oder Sportämtern zusammen?
- d. Gibt es Angebote für Gemeinden, die nicht eine ganze Woche mitmachen möchten/können?

4. Teilnehmende Gemeinden

- a. Was ist die Motivation der Gemeinden, bei schweiz.bewegt mitzumachen?
- b. Erleben Sie einen „Nachahmer-Effekt“ unter benachbarten Gemeinden?
- c. Sind einige Kantone oder Regionen stärker vertreten als andere?
- d. Ist Ihr Angebot auf Gemeinden als politische Einheiten beschränkt oder ist eine Durchführung auch ohne politische Unterstützung (auf private Initiative) möglich?
- e. Wie lange machen die Gemeinden durchschnittlich mit (wie viele Jahre)?

5. Nachhaltigkeit

- a. Ihre Duelle oder Bewegungsangebote dauern jeweils eine Woche im Jahr. Gibt es Bestrebungen, dieses Angebot auszubauen?

- b. Laut Ihrer Website ist die Nachhaltigkeit ein Teil des Projekts schweiz.bewegt. Wie stellen Sie diese sicher? Erheben Sie Zahlen, wie die Projekte weiterlaufen?

Questions Patrik Baumer

1. Allgemein Amt für Sport
 - a. In welchen Bereichen ist das Amt für Sport tätig?
 - b. Wo liegen die Schwerpunkte Ihrer Tätigkeit?
2. Sport- und Bewegungsförderung
 - a. Wo liegen die Schwerpunkte in der Sport- und Bewegungsförderung im Kanton St.Gallen? Wie wurden diese festgelegt?
 - b. Welchen Stellenwert hat die Sport- und Bewegungsförderung ausserhalb der Institutionen (Schulen und Vereine)?
 - c. Wo sehen Sie die besten Möglichkeiten der Sport- und Bewegungsförderung ausserhalb der Institutionen (welche Aktivitäten oder Massnahmen)?
3. Gemeinden und ihre Möglichkeiten
 - a. Welche konkreten Angebote im Bereich Sport- und Bewegungsförderung bestehen im Kanton St.Gallen für die Gemeinden?
 - b. Gibt es Angebote im „nicht-organisierten“ Bereich, d.h. Angebote, die nicht von Instruktion durch Fachpersonen oder einer grossen Infrastruktur abhängen?
4. Engagement der Gemeinden
 - a. Was ist die Motivation der Gemeinden, Sport und Bewegung zu fördern?
 - b. Werden die Gemeinden vom Kanton unterstützt und wenn ja, wie?
 - c. Welche Massnahmen versprechen Erfolg (Aufwand/Ertrag)?
 - d. Sind eher grössere bzw. reichere Gemeinden im Bereich Sport- und Bewegungsförderung aktiv?
 - e. Wieso sollen sich Gemeinden/der Staat überhaupt in der Sport- und Bewegungsförderung engagieren?
5. Nachhaltigkeit
 - a. Wie ist die Nachhaltigkeit/Langfristigkeit der Sport- und Bewegungsförderungsmassnahmen sichergestellt?

Annexe 3: Guide d'entretien des municipaux

Gemeinde

1. In welcher Abteilung/welchem Ressort Ihrer Gemeinde ist Sport/Bewegung angesiedelt?
2. Wie hoch sind die jährlichen Ausgaben für Sport/Bewegung in Ihrer Gemeinde?
3. Ist in Ihrem aktuellen Legislaturprogramm von Zielen oder Massnahmen in Bezug auf Sport/Bewegung oder Gesundheitsförderung durch Sport/Bewegung die Rede?

Sport- und Bewegungsförderung

4. Was heisst „Sport- & Bewegungsförderung“ für die Gemeinde xy?
5. Betreiben Sie Sport- und Bewegungsförderung in Ihrer Gemeinde? Wenn ja, wie und warum?
6. Unterstützen Sie Sportvereine oder Leistungssportler finanziell? In welchem Ausmass? Für welche Aktivitäten?
7. Wen/was fördern Sie im Bereich Breiten- und/oder Freizeitsport?
8. Wer kann in Ihrer Gemeinde die Sportinfrastruktur benützen? Gibt es eine Möglichkeit, die Hallen oder andere Infrastrukturen als Privatperson zu mieten und gratis/gegen Gebühr zu nutzen?

Sport in der Gemeinde

9. In Bezug auf Sport und Bewegung:
 - a. Wo sehen Sie die Stärken und Potenziale Ihrer Gemeinde?
 - b. Wo sehen Sie die Probleme und Herausforderungen?
 - c. Stell(t)en Sie in Ihrer Gemeinde ein Defizit bezüglich sportlicher Aktivität der Bevölkerung fest?
 - d. Wo sehen Sie die Bedürfnisse Ihrer Einwohner? Haben Sie diese einmal abgeklärt?
 - e. Welche Themen gehen Sie aktiv an?
 - f. Haben Sie bereits einmal Kontakt mit einer Stelle für Gesundheits- und/oder Bewegungsförderung gehabt (Amt für Gesundheit, Radix, Stiftung idée:sport, Gesundheitsförderung Schweiz, Public Health Schweiz, Bundesamt für Sport, Schweiz bewegt etc.)?
 - g. Haben Sie bereits einmal etwas umgesetzt (mit einem Partner aus Frage 6f)?
10. Wo orten Sie Probleme in Bezug auf Bewegungs- und Sportangebote in Ihrer Gemeinde? Für welche Altersgruppe?
11. Gibt es in der Gemeinde ein lokales Bewegungs- und Sportnetz?

12. Wenn ein Bauprojekt (auch ausserhalb Sportanlagen) ansteht:
Werden Aspekte der Bewegung (Grünflächen, Spielplätze, Fuss-/Velowege, Veloparkplätze etc.) eingeplant? Wer redet mit?
13. Abschlussfrage:
 - a. Wie weit ist eine Gemeinde verantwortlich für die sportliche/körperliche Aktivität ihrer Bevölkerung?

Annexe 4 : Plan des codes (interviews experts)

Codeplan Experteninterviews

	Kategorie	Definition	Ankerbeispiel
	Lebenslängliche Sportförderung		
1	L_Kindersport, Jugendsport, Schulsport, Erwachsenensport	wenn es um die Zeitspanne geht, in der Sport gefördert wird	Im Amt selber haben wir uns auf die Fahne geschrieben, lebenslängliche Sport- und Bewegungsförderung zu betreiben
	Finanzierung der Sportaktivitäten im Kt. SG		
1	F_Sport-Toto-Fonds	Wenn die Finanzierung durch Sport-Toto-Fonds angesprochen wird	Und ein ganz wichtiger Pfeiler ist auch im Kanton St.Gallen der Sport-Toto-Fonds.
2	F_J&S	Wenn die Finanzierung durch J&S angesprochen wird	Das sind für den Sport im Kanton St.Gallen die wichtigsten Finanzierungsstützen, einerseits das Sportförderwerk Jugend und Sport, wo jährlich unsere Vereine, Schulen Organisationen 3-3.5 Millionen Franken erhalten.
	Handlungsfelder Sport Kanton St.Gallen		
1	H_allgemeine Sport- und Bewegungsförderung	Wenn vom Handlungsfeld allgemeine Bewegungsförderung gesprochen wird	Innerhalb der allgemeinen Sport- und Bewegungsförderung haben wir J&S, und zwar den Kindersport, Jugendsport, Jugendlager, Cool&Clean und Erwachsenensport.
2	H_Schulsport	wenn vom Handlungsfeld Schulsport/Qualität Schulsport gesprochen wird	Der Schulsport ist klar, ein öffentlich-rechtlicher Bereich, da haben wir Schulsporttage, die wir organisieren, kantonale.
3	H_Nachwuchsförderung	wenn von der Nachwuchsförderung/Talenten gesprochen wird	Die Nachwuchsförderung ist sehr systematisiert worden, seit 10, 15 Jahren jetzt schon in der Schweiz.
4	H_Diverses_Erwachsenensport	wenn von weiteren Projekten gesprochen wird	Unter Diverses haben Sie gesehen, das Projekt "Gemeinde bewegt - Strukturelle Bewegungsförderung"
	Schwerpunktfestlegung Sport Kanton St.Gallen		

1	S_Zukunft	wenn von zukünftigen Schwerpunkten des Sports gesprochen wird	Wo könnten wir einen Schwerpunkt legen, wie könnte das aussehen, wo gehen wir hin, wo stehen wir in 5 Jahren, wo in 10 Jahren, was sind die Bedürfnisse der Bevölkerung in 20 Jahren im Kt. SG?
2	S_Gesetzliche Vorgaben	Wenn von gesetzlichen Vorgaben gesprochen wird	Wir haben das Sportförderungsgesetz seit dem 1.10.2012 totalrevidiert und in Kraft getreten. Und dort drin haben wir Grundlagen, die der Bund den Kantonen gewisse Sachen vorschreibt. Und da sind wir im Bereich des Sportförderwerk J&S nicht frei.
Zusammenarbeit			
1	Z_andere Departemente	wenn von der Zusammenarbeit mit anderen Departementen gesprochen wird	mit fast jedem Departement haben wir Berührungs- und Schnittstellen.
2	Z_Externe	wenn von der Zusammenarbeit mit externen Stellen gesprochen wird	Ein wichtiger Teil ist auch der Kontakt zum Bundesamt für Sport, dass man dort auch auf schweizerischer Ebene Sportförderung oder Bewegungsförderung können mitsteuern.
3	Z_Ärzte	wenn von der Zusammenarbeit mit Ärzten gesprochen wird	Flyer „Investieren Sie in Ihre Zukunft!“ im Erwachsenensport. Diesen Flyer verschicken wir an sämtliche Arztpraxen im Kanton St.Gallen, da sind wir mit der Ärztesgesellschaft zusammen dran. Und wir versuchen so, sie über die Patienten, diese Bewegung zu fördern.
4	Z_Gemeinden	wenn von der Zusammenarbeit/Angeboten mit Gemeinden gesprochen wird	Aber sonst sind wir als Amt jetzt da eben, für die Gemeinden, nicht wahnsinnig aktiv, dafür haben wir auch die Ressourcen nicht.
5	Z_Bevölkerung	wenn von Partizipation der Bevölkerung gesprochen wird	Und der innovative Teil von diesem Projekt ist eigentlich, dass die Partizipation von der Bevölkerung eine Grundvoraussetzung ist. Das heisst, es soll nicht am Planungstisch sollen nicht Pläne angeschaut werden, sondern man soll die Bevölkerung mit einbeziehen,
Allgemeine Bewegungsförderung			

1	A_Gestaltung öffentlicher Raum	wenn von der Gestaltung des öffentlichen Raums und Verhältnissen die Rede ist	Uns geht es darum, jetzt ein wenig weg vom Sport, wenn man einfach an die allgemeine Bewegungsförderung denkt, den öffentlichen Raum so gestalten können, dass sich die Bevölkerung bewegt, dass sie sich gern, sicher bewegt und dass sie auch...ein bisschen gezwungen ist, sich zu bewegen, dass die Verhältnisse so sind, dass sie sich bewegt.
2	A_Anzahl erreichte Leute	wenn von der Anzahl erreichter Leute einer Massnahme die Rede ist	Wenn wir denken dass wir da im Bereich Vereinssport ja nur 25-30% der erwachsenen Bevölkerung erreichen. Das ist ja der Punkt, oder? Für uns ist das andere auch sehr wichtig, schlussendlich möchten wir eigentlich möglichst viel von der Bevölkerung erreichen.
3	A_Betriebliche Bewegungsförderung	wenn von Massnahmen der Firmen die Rede ist	Wo eben auch die erwachsene Bevölkerung organisiert ist, sind die Firmen. Und die Firmen erkennen mehr und mehr, dass BF ihnen viel bringt, dass es sich lohnt, da etwas zu investieren. Dann sind die MA weniger krank, sie sind fitter, sie sind weniger vielleicht auch von Burnout betroffen und von daher hat man dort auch eine Chance.
4	A_Lokales Bewegungs- und Sportnetz	wenn von LBS die Rede ist	Dann haben wir im Kt. SG mittlerweile 6 sogenannte lokale Bewegungs- und Sportnetze (LBS). Das ist etwas, das wir sehr unterstützen, weil wir diesen hohe Bedeutung beimessen, das sind die, die in den Gemeinden eben Sportförderung betreiben, den Sport vernetzen,
5	A_Finanzielle Anreize	wenn von finanziellen Anreizen, Sport zu treiben, die Rede ist	Massnahmen, die einen finanziellen Anreiz haben, versprechen grundsätzlich Erfolg im Bereich vom Vereinssport, das kann man ganz klar feststellen.
6	A_Personenabhängigkeit	wenn davon die Rede ist, dass eine Person entscheidend ist	Und ist dann auch wieder immer personenabhängig, wer im Moment in den Gemeinderäten sitzt, das sehen Sie vor allem auch wenn Sie so die schweiz.bewegt-Veranstaltungen anschauen.
7	A_niederschwellige Massnahmen	wenn von niederschweligen Massnahmen oder Angeboten die Rede ist	wir wollen ganz ganz low einsetzen und wirklich ihnen sagen, hey, wenn ihr etwas anbietet, eure Bevölkerung dankt euch dafür, ihr könnt positives Standortmarketing machen, und der Aufwand soll so gross sein, wie ihr ihn durchführen könnt.
Herausforderungen Zukunft			

1	HF_Problem Bewegungsarmut	wenn von Bewegungsarmut gesprochen wird	Wir haben vor allem aufgrund von unserer Struktur und auch von der Wirtschaft ein grosses Problem von Bewegungsarmut, das wird noch zunehmen, massiv.
2	HF_Wichtigkeit für Gesetzgeber	Wenn von der Wahrnehmung/Wichtigkeit des Problems gesprochen wird	Aber das ist natürlich für uns von daher an sich ein grosses Thema, aber von den Stellenprozenten her wird das von der Frau Lienhard ungefähr mit 20% vielleicht bearbeitet, also das ist nicht viel
3	HF_Freier Sport	Wenn vom freien Sport gesprochen wird	Und wenn wir jetzt eben heute die Situation anschauen, wie der Sport organisiert ist, wie er funktioniert, oder die BF, dann haben wir ja nur noch 25-30% im Vereinssport, und der Rest bewegt sich frei, geht in Fitnesscenter, kommerzieller Sport, geht wandern.
Staatsaufgabe Sport			
1	SA_Verpflichtung	wenn von der Verpflichtung des Staats zur Sportförderung gesprochen wird	Und dann ist da natürlich auch immer die Frage, wie viel ist das Staatsaufgabe?
2	SA_Gemeinde und Kanton (Subsidiarität)	wenn die Gemeinde oder der Kanton aktiv werden	Aber das ist natürlich immer die Subsidiarität im Spiel, der Kanton kommt erst, wenn die Gemeinde nicht mehr kann.
3	SA_Motivation Gemeinde zur Bewegungsförderung	wenn von der Bewegungsförderung durch die Gemeinde gesprochen wird	pro Jugendlichen gibt es einen Beitrag aus der Gemeinde, weil sie sich einfach bewusst sind, wie bedeutend, bedeutungsvoll die Sportvereine für ihr kulturelles Leben ist. Für die sinnvolle Freizeitgestaltung von den Jugendlichen.
4	SA_Angebot schweiz.bewegt	wenn vom Angebot von schweiz.bewegt gesprochen wird	Es ist so und zwar haben wir es auf 200 Gemeinden beschränkt (...) und zwar kommt das einfach aus dem Grund heraus wir geben den Gemeinden alles Material gratis zur Verfügung.
Nachhaltigkeit			
1	N_Massnahmen	wenn von der Nachhaltigkeit von Massnahmen gesprochen wird	das Sportförderwerk J&S das hat innerhalb von seinem Regelwerk das regelmässige Training vorgeschrieben. Also das ist schon einmal sichergestellt, rein durch die Regeln, dass eben da nicht einfach etwas ein, zweimal gemacht wird, sondern wirklich regelmässig gemacht wird.
Gesundheit Kt. SG - Themen			

1	G_Frühförderung	wenn von Gesundheitsförderung im frühen Kindesalter und Massnahmen dazu gesprochen wird	Frühförderung, da sind wir ganz stark im Moment daran, interdepartemental uns zusammenzuschliessen und zu schauen, dass wir da einmal eine gute Koordination und dann auch eine Umsetzung hinkriegen in denen ganz frühen, ersten Tagen und Wochen eines Kleinkindes.
2	G_Alter	Wenn von Gesundheitsförderung im Alter und Massnahmen dazu gesprochen wird	Dann im Altersbereich sind wir im Moment stark dran, also Prävention und Gesundheitsförderung im Alter, ist auch ein grosses Thema.
3	G_Bewegung	wenn von GF durch Bewegung gesprochen wird	Und dann im Bereich strukturelle Bewegungsförderung, also das ist im Moment auch das grösste Thema, das grösste Projekt, an dem ich im Moment dran bin.
4	G_Label für Gemeinden	wenn vom Label für bewegungsfreundliche Gemeinden die Rede ist	Dort sind wir eigentlich eher, das ist jetzt ein bisschen aus der Zukunft geplaudert, dass wir versuchen, in Erfahrung zu bringen, wie könnte man allenfalls mit dem Energiestadt-Label, das noch ausweiten, weil dort sind schon ganz viele Bewegungsteile drin, dass man das noch ein bisschen ausweiten würde.

Annexe 5 : Plan des codes (interviews municipaux)

Codeplan Gemeinden		
Kategorie/Codes	Definition	Ankerbeispiel
Bedeutung für Gemeinde		
B1_Ressort/Kommission/Abteilung	wenn von der Ansiedlung des Themas Sport in den Gemeindestrukturen die Rede ist	Die Themen sind in 2 grossen Bereiche angesiedelt, Bildung/Kultur/Freizeit und Gesundheit/Soziale Wohlfahrt, also es sind 2 Bereiche
B2_jährl. Ausgaben	wenn von den jährlichen Ausgaben für Sport gesprochen wird	Da haben wir im Sport, also wirklich unter dem Titel Sport, im Bereich Bildung/Kultur/Freizeit, haben wir 82'000.- darin gehabt, verschiedene Posten, das geht z.T. in Infrastruktur, z.T. an Vereine, solche Sachen.
B3_finanz. + mat. Unterstützung Vereine	wenn von der finanziellen und/oder materiellen Unterstützung für Vereine die Rede ist	Aber die Infrastruktur wird eigentlich soweit ich weiss immer gratis zur Verfügung gestellt.
B4_Legislaturziele	wenn von den Legislaturzielen die Rede ist, die mit Sport/Bewegungsförderung zu tun haben	Wir haben ja aktuell gerade diese Legislaturziele festgelegt, da haben wirklich was Sport und Bewegung anbetrifft eigentlich nur drin, dass wir uns um eine Nachfolgelösung oder im Bereich Sportplatz bemühen, um jetzt aktuell die Situation einfach für die Vereine, die betroffenen, aufzufangen.
B5_Sportverständnis (weit/eng)	wenn deutlich wird, was die Gemeinde unter Sport und Bewegung versteht	Bewegung ist ein wesentlicher Faktor im präventiven Bereich, nicht nur Vereinssport sondern eben halt, so wie der Skaterpark, dass wir noch mehr solche Sachen haben können.
B6_Spitzen-/Leistungssport	wenn von der Förderung von Spitzen- oder Leistungssport gesprochen wird	Leistungssportler unterstützen wir grundsätzlich auch so, dass wir die Anerkennung offiziell aussprechen, also wenn wir Leistungssportler haben, die eine besondere Leistung erbringen, dann gibt es auch mal einen Empfang im Gemeindehaus mit der Presse und wir honorieren das in dem Sinn, da gibt es auch kleine Geschenke und so.
B7_Goodwill_Wichtigkeit_für_Gemeinde	wenn von der Haltung der Gemeinde gegenüber Sport/Bewegung gesprochen wird	Also ich denke der Sport hat jetzt nicht einen besonderen Stellenwert bei uns, sondern allgemein kann man sagen sind wir positiv eingestellt, wenn irgendjemand etwas macht.


Projekte		
P1_Infrastruktur Sport- & Bewegungsprojekte	wenn von Sport- und Bewegungsinfrastruktur die Rede ist, die die Gemeinde erstellt hat/erstellt/erstellen wird	Und wir haben auch noch grössere Ausgaben gehabt im Zusammenhang mit der Sportstättenplanung des Rickenhof. Wir haben eine grosse Sportstätte, eine regionale, geplant gehabt
P2_Sportprojekte & Jugendarbeit	wenn von Sportprojekten in Zusammenhang mit der Jugendarbeit gesprochen wird	Wir haben keine Stelle dafür, also ich mache den Job erst neu, im Moment auch ich nicht als kantonaler Gesundheitsbeauftragter reisse nicht bewusst Projekte an. Der einzige Ort, wo wir das machen, ist im Bereich offene Jugendarbeit, wo der Jugendarbeiter auch wirklich den Auftrag hat, Projekte zu machen ein wenig in diese Richtung.
P3_Anlässe/Events	wenn von Anlässen gesprochen wird, die die Gemeinde aktiv mitorganisiert	Das einzige Projekt, das ich weiss, war aber noch vor meiner Zeit als Gemeinderat, also vor 2009, schweiz.bewegt, wo die Gemeinde damals einmal wirklich aktiv Wattwil.bewegt oder ich weiss nicht mehr, hat sich Wattwil als Gemeinde einmal daran beteiligt,
P4_Bauprojekte_Bewegungsaspekte	wenn bei Bauprojekten Aspekte der Bewegung einbezogen werden	Also heute gibt es ja relativ viele gesetzliche Vorgaben, auch in diesem Bereich, die man automatisch berücksichtigen muss. Bei uns in der Baubehörde hat es Planer, die eigentlich auf diesen Punkt schauen. Die schauen, dass diese Umstände richtig eingeplant werden. Aber wir haben jetzt nicht speziell jemanden, der ganz speziell diesen Bereich anschaut, sondern man schaut ziemlich im Ganzen.
Nutzung Infrastruktur		
N1_Vereine	wenn von der Nutzung der Infrastruktur durch die Vereine gesprochen wird	dann werden die Hallen, ich würde sagen, sicher einen Drittel wenn nicht mehr, nutzen die Vereine die Hallen. V.a. abends oder am Wochenende.
N2_Schulen	wenn von der Nutzung der Infrastruktur durch die Schulen gesprochen wird	Aber diese Hallen sind eigentlich rumpelzumpel voll. Also wenn die Schulen nicht drin sind, dann sind die Vereine drin
N3_frei zugängliche Infrastruktur	wenn von frei zugänglicher Sport- und Bewegungsinfrastruktur gesprochen wird	Man hat den Nebenplatz, den man brauchen, den roten Hartplatz hinter der Halle, der frei zur Verfügung steht,
N4_Hallenbelegung	wenn von der Hallenbelegung gesprochen wird	Bei den Hallen haben wir grundsätzlich das Problem, dass wir das zulassen würden, wenn wir die Kapazität hätten. Aber diese Hallen sind

		eigentlich rumpelzumpel voll.
Motivation Bewegungsförderung durch Gemeinde		
M1_Gesundheit	wenn die Gemeinde als Motivation die Gesundheit der Bürger angibt	Und das ist tatsächlich so, dass das der Hauptgedanke ist. Also dass wir ein attraktives Schwimmbad zur Verfügung stellen, zur Förderung der Volksgesundheit, das ist eigentlich schon der Anspruch.
M2_Sozialer Zusammenhalt	wenn der soziale Zusammenhalt, die Dorfgemeinschaft, als Grund angegeben wird	Und gesunde Leute kann man besser in eine Dorfgemeinschaft integrieren oder sie können mittragen an der Dorfgemeinschaft
M3_Kinder/Jugend/Nachwuchs	wenn die Jugend/der Nachwuchs als Motivation angegeben wird	Das war auch ein Projekt, das wir dieses Jahr sogar wiederholen können werden, wo es uns darum geht, Kinder schon früh an einen gewissen Aktivismus (Aktivität) in der Natur draussen zu gewöhnen, dass das nicht verloren geht, weil Kinder haben das ja noch wie natürlich in sich
M4_Zusammenarbeit regional	wenn die regionale Zusammenarbeit eine Motivation ist	Aber der Kanton macht die Auflage es muss regional sein, aber im Toggenburg ist das schwierig, da ist jeder neidisch auf den Anderen.
M5_Integration Migranten	wenn die Integration von Migranten eine Motivation ist	Dort denke ich, ist ein gewisser Nachholbedarf. Und auch vielleicht eine Gruppierung sind noch Ausländer, ausser beim Fussball, Jugendliche und Fussball, dort klappt es, aber die Ausländer sind auch im Sportbereich mindestens so schlecht integriert wie in allen anderen Bereichen.
M6_Anzahl_erreichte Personen	wenn möglichst vielen Leuten ein Angebot zur Verfügung steht	Es gab so ein Programm, wo einzelne Leute teilnehmen konnten, um das Gewicht zu reduzieren, auch mit Bewegung und Sport und so. Dort frage ich mich einfach wirklich, ob das nachhaltig ist. Da denke ich es ist gescheiter wie eine Gemeinde Thal, mit der Sportstättenplanung im Buechen, das bringt mehr. Und man wirklich für viele etwas macht und nicht für einen Einzelnen.
Sport ausserhalb Institutionen (Breiten-/Freizeitsport)		
S1_Schwimmbad	wenn ein Schwimmbad in der Gemeinde für freien Sport angesprochen wird	Also eben da ist sicher das Schwimmbad ein Punkt, wo wir probieren mit Aktivitäten manchmal etwas zu machen,

S2_Vitaparcours	wenn ein Vitaparcours für freien Sport angesprochen wird	Wir haben einen Vitaparcours, den wir mitfinanzieren und auch mithelfen, dass..also die Vereine machen es aber sie erhalten das Material von uns, dass er regelmässig instand gestellt wird.
S3_Wanderwege	wenn die Wanderwege angesprochen werden	Wir pflegen unsere Wanderwege in der Gemeinde, Wandern ist ja auch Volksgesundheit und so.
S4_Spielplätze	wenn die Spielplätze und deren Bedeutung für die Bewegungsförderung angesprochen werden	Spielplätze ist uns noch wichtig, dass die Spielplätze immer sicherheitskonform sind, die, die wir öffentlich haben, weil Spielplätze ja auch so Betätigungsfelder sind.
S5_Altersheim/Alterssport	wenn der Alterssport als Teil der Bewegungsförderung angesprochen wird	Wo wir direkt Einfluss haben, ist auch bei Institutionen, z.B. im Altersheim haben wir 2 Lamas oder nein,...Alpakas, mit denen können sie spazieren gehen, die alten Leute, solche Sachen machen wir.
S6_Spezielle Projekte	wenn spezielle Projekte im Zusammenhang mit Sport/Bewegung realisiert werden	Vielleicht etwas, Bewegungsförderung, jetzt vielleicht noch ganz speziell, haben wir das letzte Jahr wirklich, sind wir noch stolz drauf, wir haben das letzte Jahr ein Projekt gehabt, Kinderbaustelle.
S7_Alltagssport/-bewegung	wenn von der Integration der Bewegung in den Alltag gesprochen wird	Dass man, wenn man Quartiere neu organisiert oder neu aufbaut, dass man solche Sachen, denen Aspekte probiert, gerecht zu werden, dass man eine gesamtheitlichere Betrachtungsweise eines Bereichs macht,
Stärken/Potenziale Sport Gemeinde		
ST1_Vereine	wenn die Vereine als Stärke angesehen und erwähnt werden	Eine Stärke ist, dass wir eigentlich gute Vereine haben, der TV ist gut, vielfältig organisiert, wir haben einen sehr grossen FC, Wattwil-Bunt, das sind DIE Träger eigentlich
ST2_attraktive Infrastruktur	wenn eine attraktive Infrastruktur als Stärke hervorgehoben wird	mit dem negativen Entscheid der Sportstätte Rickenhof. Ich muss schon sagen, da haben wir eigentlich gehofft, dass das auch wieder eine Stärke werden kann, dass man neuzeitliche, attraktive Infrastruktur hat.
ST3_engagierte Private/Organisationen	wenn engagierte Private oder Organisationen als Stärke angesprochen werden	Und dass wir eine Schulgemeinde, einen Schulratspräsidenten, der dem sehr positiv gegenübersteht und das als wichtig erachtet und fördert, wo er kann.
ST4_vielfältiges Angebot Natur_Umgebung	wenn die Natur, das Angebot als Stärke angesprochen wird	wir haben eigentlich für alle Altersgruppen, kann man etwas anbieten, sei es Sport/Bewegung, sei es ein Freizeitangebot, (...).

Schwächen/Herausforderungen Sport Gemeinde		
SC1_Abstimmungen_Demokratische_Prozesse	wenn Abstimmungen/Demokratie als Schwäche/negativ/herausfordernd für Sportprojekte erwähnt werden	also wir sind jetzt ja schon ein bisschen zurückgebunden worden mit dem negativen Entscheid der Sportstätte Rickenhof.
SC2_Gemeindestruktur/Engagement im Sport	wenn fehlendes aktives Engagement der Gemeinde angesprochen wird	Was uns fehlt, ist schon ein bisschen die Möglichkeit, aktiver tätig zu werden. Aber das hat auch von der Struktur der Gemeinde, wie wir in der Verwaltung und im Gemeinderat arbeiten, das habe ich am Anfang gesagt, wir haben nicht wirklich ein Ressort, das sich schwergewichtig darum kümmern kann, bei uns läuft es halt mit anderen Sachen zusammen.
SC3_Personenabhängigkeit	wenn die Abhängigkeit von einzelnen Personen angesprochen wird	Und dann hängt es wieder ab vom einzelnen Engagement, von einzelnen Gemeinderäten oder einer Kommission, die mal einen Push machen will.
SC4_ungenügende Infrastruktur	wenn ungenügende Infrastruktur eine Schwäche ist	Weil was wir haben, ist so ein Flickenteppich, der sich historisch zusammengesetzt hat. Und der nicht tauglich ist, das haben wir festgestellt.
SC5_Priorität Gemeindeagenda	wenn die Priorität auf der Gemeindeagenda eine Schwäche des Sports istdas ist immer bei so Themen, die wären eigentlich schon da, die Ideen wären da, es gibt auch Projekte, aber das Alltagsgeschäft drückt diese immer aus der Prioritätenliste.
SC6_Nicht-Sportler	wenn die Gemeinde viele Nicht-Sportler hat	Und eben 1.Generations-Ausländer betreiben gar keinen Sport. Das ist halt auch, ein Fünftel der Wattwiler Bevölkerung, der nichts tut.
SC7_Freiwilligenarbeit	wenn von den Problemen mit Freiwilligenarbeit gewprochen wird	Ja ich sehe es vor allem in der Vereinslandschaft. Grosse Probleme, die auf uns zukommen, da ist so eine gewisse Vereinsamung feststellbar, man ist nicht mehr bereit, etwas dazu beizutragen an den Verein, sondern es ist nur noch so Konsumverhalten der Bevölkerung.
SC8_Legitimierung_Sportausgaben_&_Anliegen	wenn die Sportanliegen in Frage gestellt und gegenüber anderen Themen legitimiert werden müssen	Die Herausforderungen sind dort, ich möchte es nicht ein Problem nennen, dass wir die hohen Kosten, die wir im Sportbereich haben, dass dort der der nicht Spor betreibt nicht einmal sagt, hey, was soll das, warum gebt ihr so viele Steuergelder aus, das denke ich, das wäre eine Herausforderung, um das dann auch untermauern zu können, wie wichtig dass das ist, also die Kommunikation wird da eine grosse Rolle spielen. Das ist für mich eine Herausforderung, wo es gilt, die hohen

		Kosten auch transparent weitergeben zu können und dann aber auch untermauern zu können, wie wichtig dass es ist.
Kontakte		
K1_Bevölkerung	wenn die Kontakte mit der Bevölkerung angesprochen werden	Bedürfnisaufnahme ist für uns eigentlich dort, dass wir auf die Vereine hören, auf Projekteingaben, dass wir dort unsere Fühler haben um zu spüren, was läuft.
K2_Kanton, Institutionen	wenn die Kontakte mit Kanton oder Institutionen, die S&BF machen, angesprochen werden	Institutionalisiert haben wir mit dem Amt für Gesundheit Kontakt, die geben uns ab und zu einen Schubs, macht mal etwas, da kommt immer wieder mal ein Input.
K3_Sportakteure	wenn die Kontakte mit den Sport- und Bewegungsakteuren in der Gemeinde angesprochen werden	Wir haben eine Vereinskonzferenz, aber dort kommen alle Vereine, auch der Schachclub und Türkischverein, alle.
Verantwortung Gemeinde		
V1_Juristisch	wenn von der juristischen Verantwortung der Gemeinde gesprochen wird	Juristisch gar nicht. Also aufgrund des Gemeindegesetzes und so, sind wir nicht explizit verantwortlich für bestimmte Bereiche, dass wir es machen MÜSSEN.
V2_Politisch & Sozial	wenn die politische und/oder soziale Verantwortung angesprochen werden	Es gibt eine politische Verantwortung. Ich denke, dass wir das Wohl der Bevölkerung im Auge haben müssen und dann hat die Gemeinde natürlich schon die Aufgabe
V3_Infrastruktur	wenn die Infrastruktur als Verantwortung der Gemeinde angesprochen wird	Unsere Aufgabe ist eher, Infrastruktur zu schaffen, damit das möglich ist.



Résumé : Ce travail étudie la promotion du sport et de l'activité physique communale dans le canton de St-Gall, Suisse. A l'aide des interviews d'experts ainsi que par l'étude de 5 communes concrètes, les possibilités des communes pour promouvoir le sport et l'activité physique ont été enquêtées. L'importance qui est attribuée au sport et à l'activité physique, qui est décisive pour l'engagement communal, varie au cas par cas. Généralement, le sport profite d'une bienveillance considérable parmi les conseils communaux. Ils reconnaissent ainsi les avantages que le sport et l'activité physique réunissent pour la vie sociale communale et pour la santé générale de la population. Toutefois il est important que la commune prenne en compte le développement du système des sports traditionnels vers l'ouverture à des pratiques sportives très variées. Une compréhension large du sport, incluant les associations sportives ainsi que le sport pratiqué librement, est nécessaire.

Mots clés : promotion du sport et de l'activité physique, commune, sport libre, promotion structurelle de l'activité physique

Abstract : This thesis examines the local promotion of sports and physical activity in the communities of the canton St.Gallen, Switzerland. By means of expert interviews as well as the examination of 5 specific communities, the possibilities of promoting sports and physical activity by the community have been explored. The importance given to sports and physical activity, which is crucial for the local dedication, varies from community to community. Generally spoken, sports and physical activity benefit from a remarkable goodwill among the municipal councils. Thereby, they appreciate the advantages of sports and physical activity for the social life in the community and for the general health of the population. However, it is important that the community considers the development of the traditional sports system, the opening and the variety of sports practices. A large comprehension of sports and physical activity, including sports associations as well as free sports practices, is necessary.

Keywords : promotion of sports and physical activity, community, free sports, structural promotion of physical activity